

JOURNÉE DE PRÉSENTATION DU PROGRAMME NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE

Le 24 février 2026

DREAL Bourgogne-Franche-Comté
21, boulevard Voltaire
21000 Dijon

Discours d'introduction

Antoine SION

Chef de service adjoint Biodiversité Eau Patrimoine
DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Programme de la journée

Jenny BERTHIER

Cheffe adjointe du département Biodiversité
Service Biodiversité Eau Patrimoine
DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Ordre du jour

- Présentation du PNSBT
- Contexte régional
- Présentation des protocoles STOC, POP Reptiles et POP Amphibiens

PAUSE REPAS

- Présentation des protocoles HIC Habitats dunaires, STERF et EuPoMS -
Projet THALERA
- Synthèse et conclusion de la journée

Présentation du PNSBT

Olwen FALHUN

Chargé de projet « Surveillance de la biodiversité terrestre »
PatriNat



PROGRAMME NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA BIODIVERSITE TERRESTRE (PNSBT)

La territorialisation du PNSBT en Bourgogne-Franche-Comté

Olwen Falhun

olwen.falhun@mnhn.fr

MNHN/OFB-DSUED/PatriNat

Chargé de projet « Surveillance de la biodiversité terrestre »



La surveillance nationale de la biodiversité terrestre

« La **surveillance de la biodiversité** consiste en l'observation répétée de ses composantes sur le long terme, afin de percevoir des changements en qualité ou en quantité aux différents niveaux d'organisation (écosystèmes, habitats, espèces, gènes). N'ayant pas vocation à s'arrêter, elle repose sur **l'acquisition périodique de données standardisées** ou de mesures de variables à l'échelle d'un territoire. »

Mise en place d'un programme national de surveillance de la biodiversité terrestre :

S'inscrit dans la mise en œuvre de la **mesure 36 de la SNB**

- Action 2 : Conforter les réseaux de surveillance de la biodiversité
« suivre et surveiller la biodiversité terrestre et marine via des programmes nationaux de surveillance performants ».

✿ Contribue à répondre à nos **obligations actuelles et futures en matière de surveillance**
(Directives Nature, Règlement Restauration → **Décision publiée au Journal officiel de l'UE** le 29 juillet 2024



Cadré par un **Schéma directeur** → **Décision publiée au Bulletin officiel du MTECT** le 23 janvier 2024

- 1^{ère} section Organisation générale du programme (enjeux, objectifs, gouvernance...)
- 2^e section Organisation des dispositifs dans un cadre technique cohérent

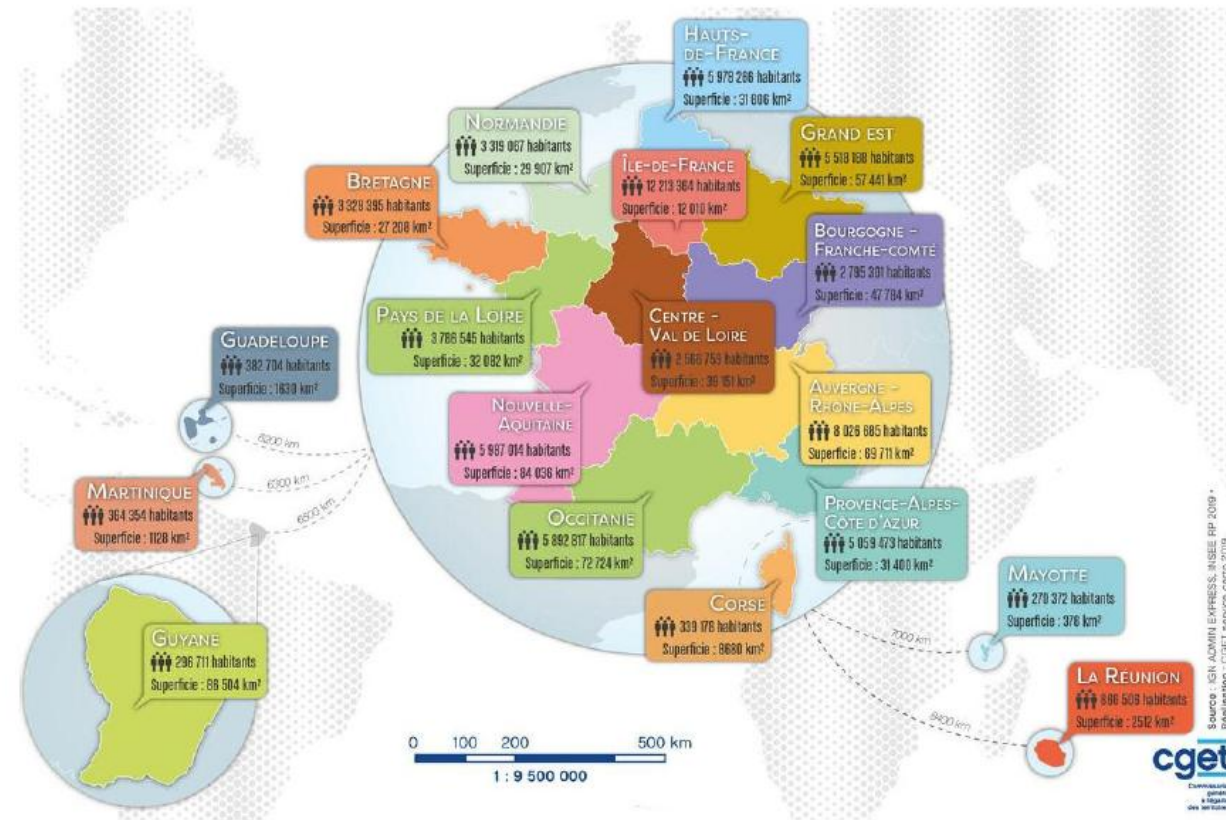
Identification des dispositifs de suivis et besoins de R&D par grandes thématiques : Faune, Flore & Fonge, Habitats, Écosystèmes





Le Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

- ❁ Périmètre thématique = écosystèmes **terrestres** et leur biodiversité (dont milieux d'interface et groupes taxinomiques à cycle biologique mixte)
- ❁ Pilotage de la **production de séries longues** de données de suivis (données brutes, EBV), mises à disposition dans le cadre du **SIB** pour une large utilisation
- ❁ De nombreux **dispositifs préexistants** et une grande **diversité d'acteurs** impliqués
- ❁ Intègre les **pressions** et les réponses (au-delà de l'état)
- ❁ Un **modèle économique à stabiliser ou à construire** selon les cas
- ❁ Une **logique de cycles** de 6 ans calqués sur les reportages DHFF-DO, avec un 1^{er} cycle d'initialisation de 2 ans 2024-2026



+ autres territoires ultramarins où s'applique le code de l'environnement français : Clipperton, Terres australes et antarctiques françaises dont les îles éparses, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin



La feuille de route du cycle d'initialisation du PNSBT

Validée par le CoSui du PNSBT le 06/11/24 après avis du Comité des correspondants régionaux le 16/10/24

⚙️ **Contexte** : **cycle d'initialisation (2024-2026)**, dans le cadre de l'application du schéma directeur

⚙️ **Objectif général** : guider nos actions en matière de surveillance de la biodiversité terrestre dans les deux ans

⚙️ **Trois grandes finalités** :

-  Mettre en œuvre le schéma directeur
-  Dresser le bilan du 1^{er} cycle de surveillance
-  Préparer la révision du schéma directeur



Contenu de la feuille de route du cycle d'initialisation du PNSBT

Mettre en œuvre 

Dresser le bilan 

Préparer la révision 

- ❁ **Déploiement des dispositifs** : identifier les gouvernances, les modèles économiques, maintenir ou renforcer l'animation, réaliser les suivis, accompagner les acteurs notamment pour la bancarisation des données 
- ❁ **Préparer la déclinaison française de EU-PoMS**  
- ❁ **Articulation des échelles de surveillance**  
- ❁ **Recherche et développement** : maintenir une dynamique autour des projets de R&D (co)financés par l'OFB en lien avec le PNSBT, accompagner la montée en puissance des approches « innovantes », poursuivre le développement des « méthodes sites ».   
- ❁ **Rapportage et évaluation** : livrer les données de surveillance nécessaires aux exercices de rapportage (directives européennes), aux Listes rouges et aux calculs d'indicateurs (ONB notamment), analyser l'exercice de rapportage DHFF et DO 2025 pour proposer des pistes d'amélioration  
- ❁ **Préparation du bilan du 1^{er} cycle de surveillance** : rédiger un rapport de mise en œuvre du Schéma directeur pour le cycle 2024-2026, publication d'un bilan + révision de la feuille de route 
- ❁ **Préparation de la révision du Schéma directeur** 



Contenu de la feuille de route : Préparation de la révision du schéma directeur

⚙️ Socles d'enjeux :

- 🐞 Ajuster les enjeux de surveillance (le cas échéant)
- 🐞 Préciser les enjeux de surveillance dans les Outre-mer

⚙️ Plusieurs volets du schéma directeur à renforcer :

- ▲ Outre-mer
- ▲ Pressions, réponses
- ▲ Restauration de la nature (en lien avec l'élaboration du Plan national de restauration)
- ▲ Pollinisateurs (notamment dans le cadre du règlement Restauration)
- ▲ Sols (en lien avec le projet de directive européenne)
- ▲ Habitats agro-pastoraux
- ▲ Habitats humides
- ▲ Éthique des pratiques de surveillance (recommandation du CNPN)

⚙️ Groupes de travail thématiques :

- 🌱 S'appuyer sur les GT thématiques du PNSBT pour préparer la révision du schéma directeur, notamment les volets à renforcer (*cf.* ci-dessus)
- 🌱 Préciser l'organisation des réflexions relatives à la fonge, au sol et aux pollinisateurs

⚙️ Poursuivre la réflexion sur les critères d'intégration des dispositifs dans le schéma





La révision du SDSBT ne se fera finalement pas en 2026

Les résultats du dernier rapportage DHFF disponibles depuis cet été nous mettent devant un **immense défi en matière de connaissance et de surveillance des habitats** au regard des attentes réglementaires fortes du RRN. L'année 2026 sera par conséquent une année très importante pour planifier les travaux à conduire en la matière à court et moyen termes. L'année 2026 est aussi une année de forte mobilisation autour des sujets **pollinisateurs**, avec la préparation de la mise en œuvre d'EU PoMS, dispositif prévu par le RRN. Tous ces travaux à conduire en 2026 sur les HIC et les pollinisateurs, entre autres, nourriront une future révision du SDSBT. Il apparaît ainsi important de pouvoir **desserrer le calendrier** de celle-ci.



Contenu de la feuille de route : Articulation des échelles de surveillance

✿ Principaux enjeux :

- ✿ Une bonne **adhésion** des acteurs de la surveillance et des territoires
- ✿ Une surveillance **cohérente** : scientifiquement solide, fiable, partagée, utilisable aux différents échelons décisionnels et de rapportage
- ✿ Une surveillance **financée**

✿ Plusieurs échelles à articuler :

✿ Travailler prioritairement l'articulation entre l'échelon national et l'échelon régional

- ✿ *S'appuyer sur les D(R)EAL et, plus largement, sur les Collectifs Biodiversité régionaux*
- ✿ *Mobiliser le Comité des correspondants régionaux (CCR)*
- ✿ *Préciser l'articulation avec les Stratégies Régionales Biodiversité*
- ✿ Expliciter l'articulation avec les **réseaux d'aires protégées** (action également prévue par la SNAP)
- ✿ Réfléchir à l'organisation de la surveillance à l'échelle des **écorégions**
- ✿ Poursuivre le travail d'articulation avec l'**échelon européen**, notamment dans le cadre du partenariat Biodiversa+

✿ **Veiller à la bonne articulation des différentes gouvernances** (gouvernance générale du programme national de surveillance vs gouvernances des dispositifs eux-mêmes, d'une part, et gouvernance nationale vs gouvernance régionale, d'autre part).

✿ **Travailler à la territorialisation des indicateurs.**



Territorialisation du PNSBT : mobiliser le Comité des correspondants régionaux (CCR)

Au sein de la gouvernance du PNSBT, l'échelon infranational est principalement représenté dans 2 instances :

Comité des correspondants régionaux (CCR)

2 sièges / région :

- 1 siège **D(R)EAL** (cheffes de file de la territorialisation du PNSBT)
- 1 siège pour une autre structure régionale, choisie par la D(R)EAL (DR OFB, Régions, Aire protégée, Agence de l'eau, ARB), dont :
 - 4 DR OFB : CVL, Occitanie, Délégation Guyane, PACA-Corse
 - 8 Régions : Corse (OEC), Bretagne, AURA, GE, HdF, NA, PdL, BFC
 - 2 ARB : Normandie, Ile-de-France
 - 2 Aires protégées : PN Guadeloupe, PNR Martinique
 - 2 sièges vacants : La Réunion, Mayotte

Dernier CCR : 11/09/2025 (1 à 2 réunions par an)

CoSui du PNSBT

comprenant, pour sa représentation régionale :

- 5 DR OFB (AuRA, Bretagne, PACA-Corse, PdL, HdF) et la DOM
- 6 sièges **D(R)EAL** : HdF, NA, AuRA, Bretagne, Corse + 1 siège restant à attribuer pour l'Outre-Mer

Dernier CoSui : 16/12/2025 (environ 1 réunion par mois)

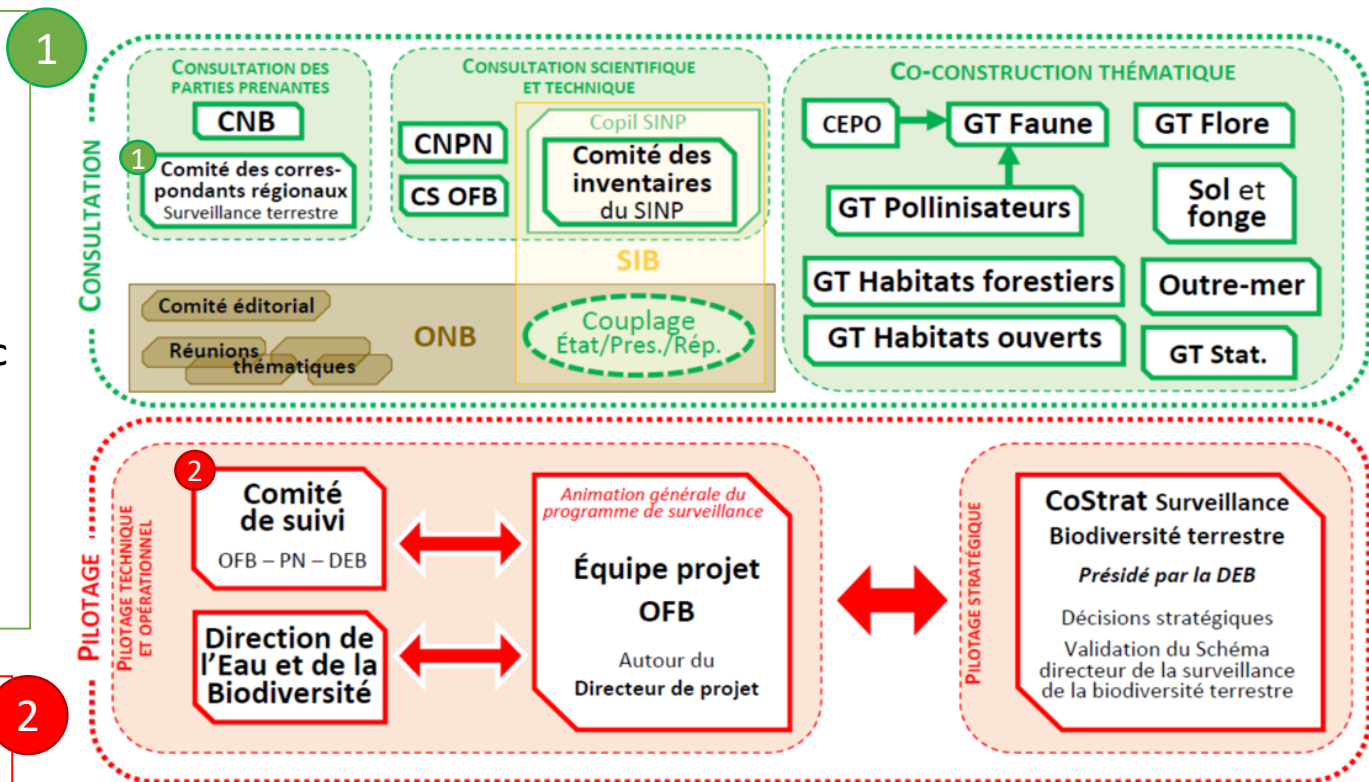


Schéma de la gouvernance du PNSBT
(Version du 06/04/2023)

Aire protégée

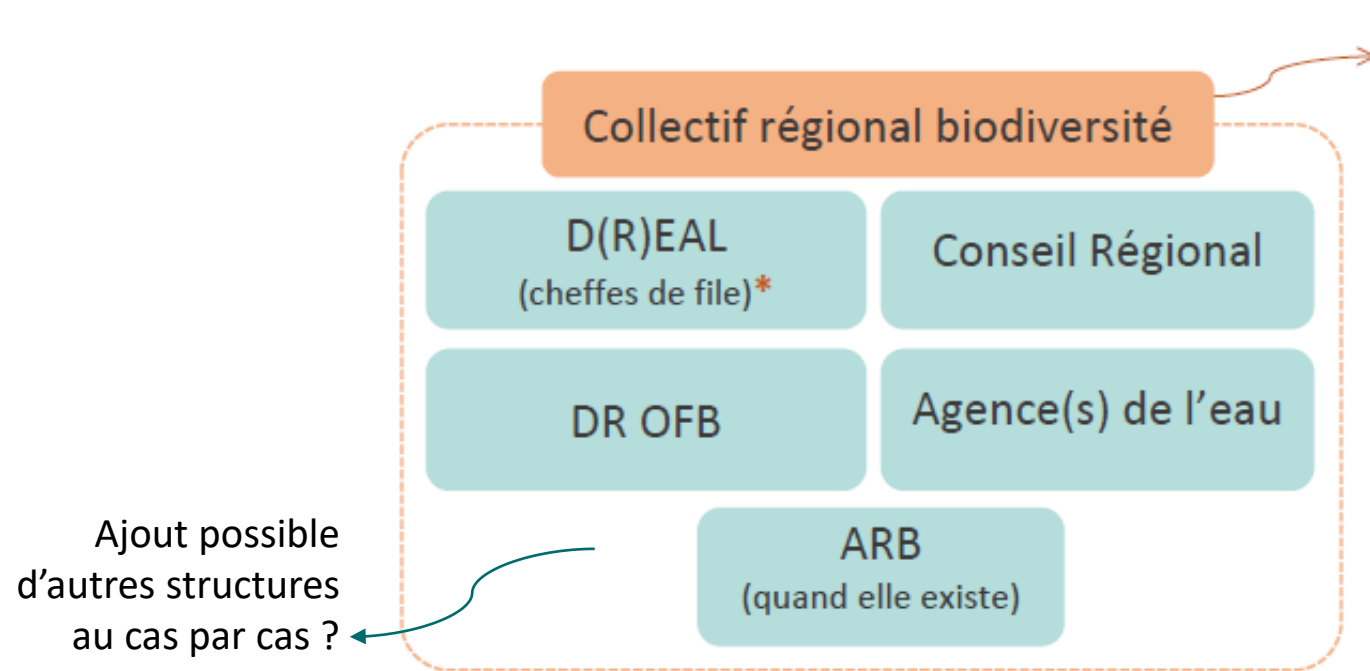
- Peuvent siéger au CCR (PN Guadeloupe, PNR Martinique)
- Siègent au CoSui (PN La Réunion, PN des Ecrins)
- Siègent au CoStrat (FCEN, RNF)

Mettre en œuvre

Préparer la révision



Territorialisation du PNSBT : s'appuyer sur les D(R)EAL et sur les Collectifs Biodiversité



Formalisé
ou non
selon les
régions

***Les D(R)EAL sont cheffes de file pour la territorialisation du PNSBT en région.** Voir ci-dessous l'extrait de l'annexe du document d'orientations de la DGALN aux services déconcentrés et aux opérateurs en matière de biodiversité, présentant les actions de la SNB dont la mise en œuvre relève du niveau territorial.

Mesure 36 : Développer et valoriser la connaissance sur la biodiversité auprès de l'ensemble de la société

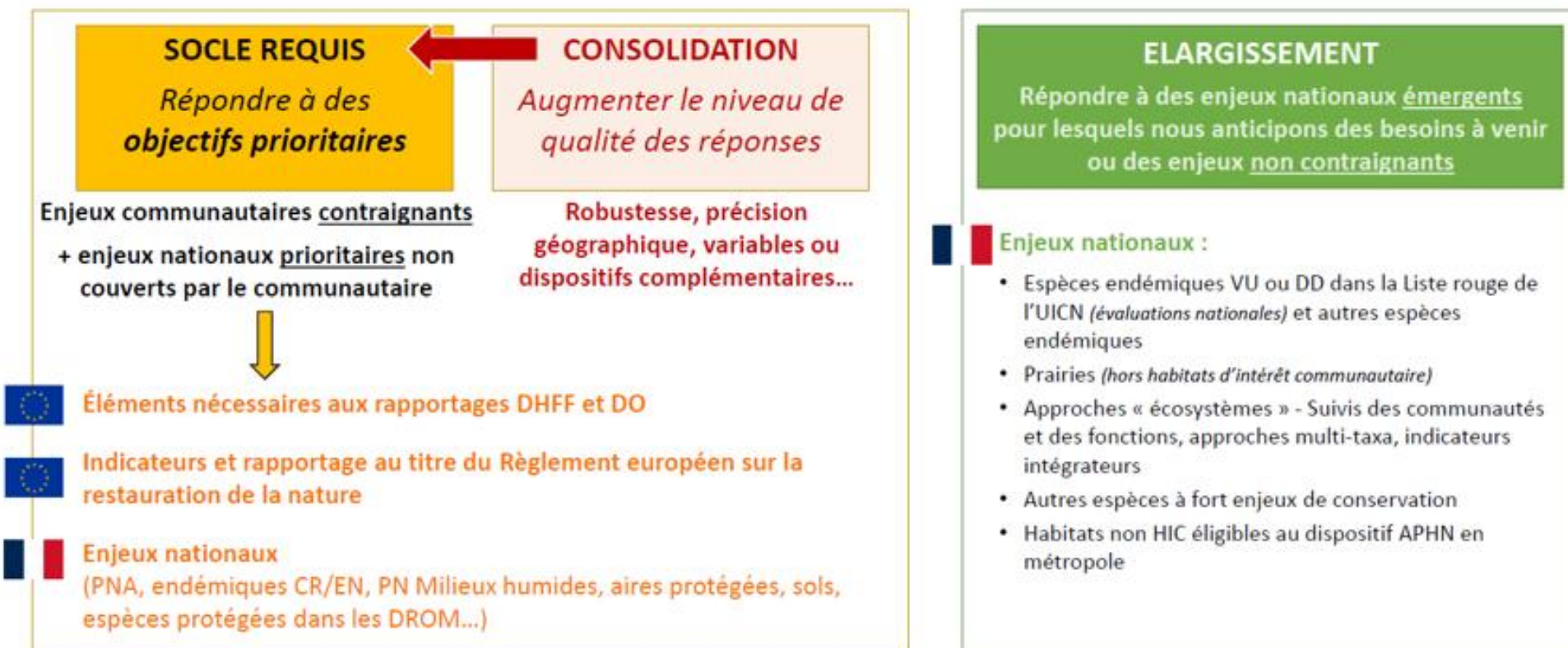
Titre de l'action	Structure pilote	Chef de file territorialisation
4.36.2 Conforter les réseaux de surveillance de la biodiversité	MTECT/DGALN	D(R)EAL
4.36.3 Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité	MTECT/DGALN	D(R)EAL

Mettre en œuvre

Préparer la révision



Rappel des socles





Les priorités de financement en matière de surveillance, adressées par la DEB aux DREAL

Pour 2025 :

🌸 Suivi des espèces faisant l'objet d'un Plan national d'action

- 🦋 Réalisation des suivis inscrits dans les PNA

🌸 Suivi des pollinisateurs (EU-PoMS) >>> Suivi des papillons

- 🦋 Renforcer de manière substantielle le dispositif **STERF** partout sur le territoire métropolitain
-> *Leviers / financements = animation territoriale, formation, réalisation de suivis*



🌸 Suivi des oiseaux communs (STOC + son adaptation pour les hautes altitudes : le STOM)

- 🦋 Maintenir l'actuelle bonne dynamique de participation au **STOC**
- 🦋 Renforcer les suivis STOC dans certains territoires, y compris ultramarins
-> *Leviers / financements = animation territoriale, formation*



🌸 Habitats d'intérêt communautaire (HIC)

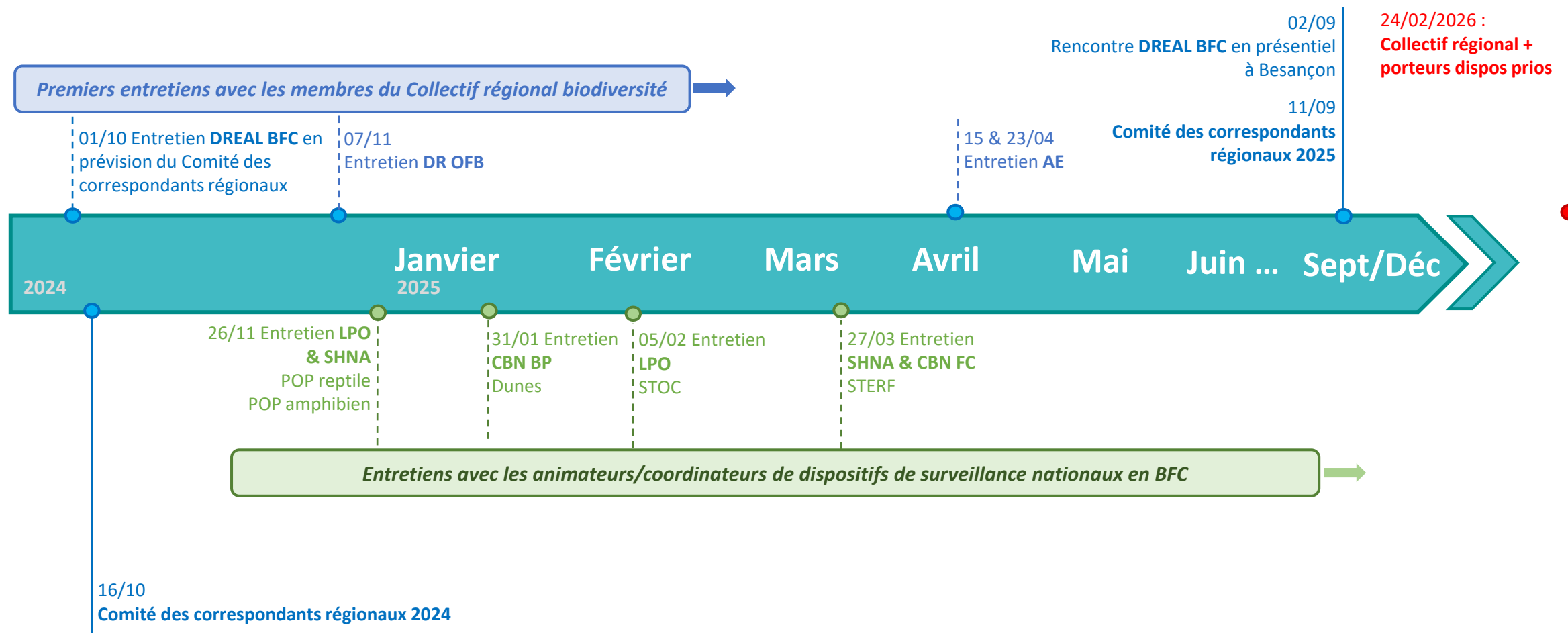
- ⚡ Prioriser le financement de cartographies des HIC (sites non pourvus de cartographies ou cartographies anciennes)
- ⚡ Renforcer le déploiement des «**méthodes sites**» (méthode d'évaluation des habitats à l'échelle des sites) pour l'évaluation de l'état de conservation des HIC
- ⚡ Renforcer le partage de données standardisées sur la distribution et l'état des HIC
- ⚡ Débute en 2025 : l'extension nationale du protocole de suivi des dunes

🌸 Priorité secondaire de territorialisation

- Déploiement des protocoles **POPReptile** et **POPAmphibien** : animation régionale, formation, voire réalisation de suivis



Echanges initiés en BFC dans le cadre de la territorialisation du PNSBT





Territorialisation du PNSBT : enjeux

- ❁ Concrétiser le début des réflexions autour de la territorialisation en **organisant des réunions en présentiel dans chaque région**
 - ❁ A coorganiser avec les D(R)EAL, avec l'appui des DR OFB
 - ❁ Plusieurs formats possibles, à définir au cas par cas, de la réunion du Collectif régional biodiversité (Pays de la Loire, Bretagne) à l'organisation d'une journée thématique réunissant toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre du PNSBT en région (Corse)
- ❁ **Améliorer la transmission d'informations relatives au PNSBT** sur toute la chaîne hiérarchique des structures du Collectif régional, et faciliter la **remontée des besoins** de l'échelon infranational à l'échelon national
 - ❁ Réflexions sur la possibilité de mieux représenter l'échelon Aires protégées au sein de la gouvernance du PNSBT et d'assurer plus d'échanges national/aires protégée, afin d'avancer sur les réflexions portant sur la possibilité de faire coïncider les besoins de surveillance d'enjeux nationaux et les besoins de surveillance des gestionnaires
 - ❁ Plateforme Resana sur la surveillance de la biodiversité terrestre
- ❁ **Continuer l'acculturation au PNSBT** au Collectif régional et autres structures régionales selon les demandes



Territorialisation du PNSBT : enjeux

- ❁ **Identifier les circuits de financement des dispositifs** de surveillance du PNSBT (en premier lieu les dispositifs prioritaires au financement par les D(R)EAL, puis plus globalement les dispositifs du socle requis).
- ❁ **Rédiger un rapport sur l'articulation** entre les différentes échelles infranationales auxquelles s'applique le PNSBT
- ❁ **Accompagner la montée du sujet surveillance de la biodiversité terrestre** au sein de l'OFB, notamment au niveau des Directions, afin de mettre en évidence des orientations possibles en découlant pour les prochains cycles du schéma directeur
- ❁ Liens avec le futur **PNRestauration** et **EU PoMS**



Le déploiement du STOC

- Renforcement du STOC dans les régions : 2 objectifs :
- Une répartition des carrés la plus homogène possible ;
 - Idéalement, disposer de plus de 100 carrés suivis par région.

Nombre de carrés suivis en 2023 et écart à la cible par région :

	Nb carrés 2024	Superficie	Nb carrés / 1000 km² (2023)	Cible Nb carrés	Cible Nb carrés / 1 000 km²	Écart à la cible (Nb carrés)
Auvergne-Rhône-Alpes	308	69711	4,4	100	1,4	208
Bourgogne-Franche-Comté	165	47787	3,5	100	2,1	65
Bretagne	40	27206	1,5	100	3,7	-60
Centre-Val-de-Loire	95	39151	2,4	100	2,6	-5
Grand Est	194	57436	3,4	100	1,7	94
Hauts-de-France	67	31806	2,1	100	3,1	-33
Île-de-France	64	12013	5,3	100	8,3	-36
Normandie	37	29875	1,2	100	3,3	-63
Nouvelle-Aquitaine	168	84036	2	100	1,2	68
Occitanie	152	72727	2,1	100	1,4	52
Pays de la Loire	68	32081	2,1	100	3,1	-32
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	62	31402	2	100	3,2	-38
Corse	2	8680	0,2	100	11,5	-98
Hexagone (dont Corse)	1422	543911	2,6	1300	2,4	122



Le déploiement des POP

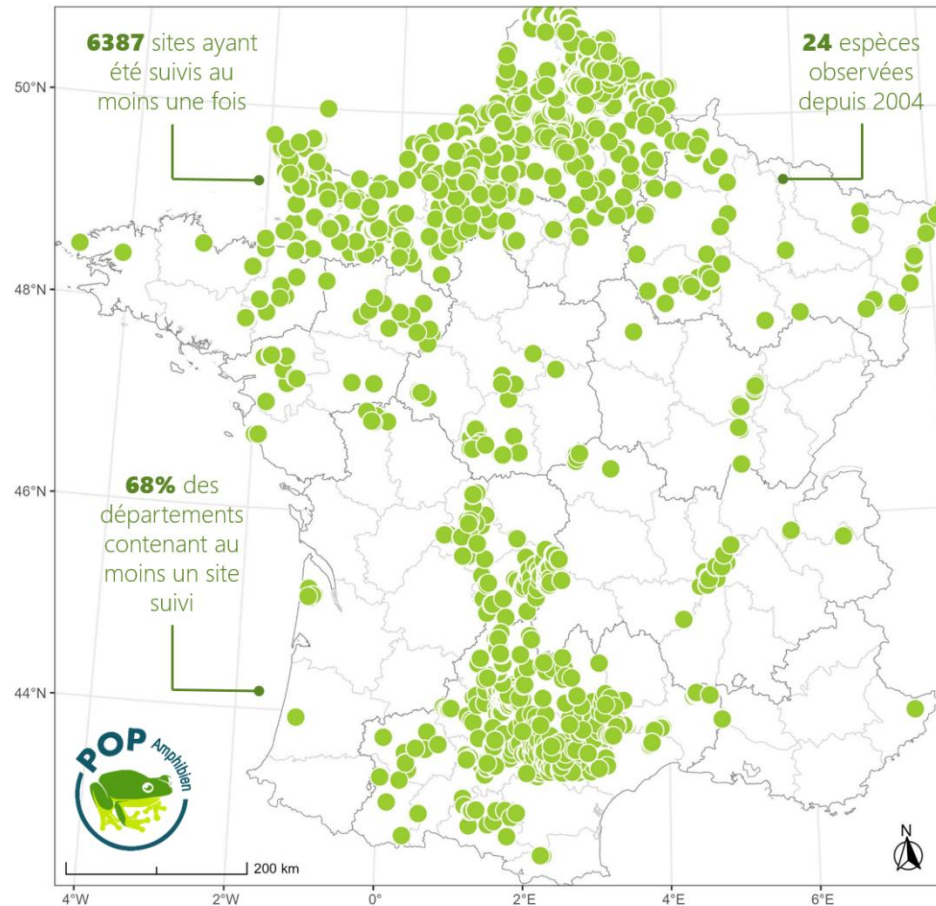
POP amphibien : 500 mares minimum par région. Idéalement 1 500 mares par région.

POP reptile : 500 transects minimum par région. Idéalement 1 500 transects par région.

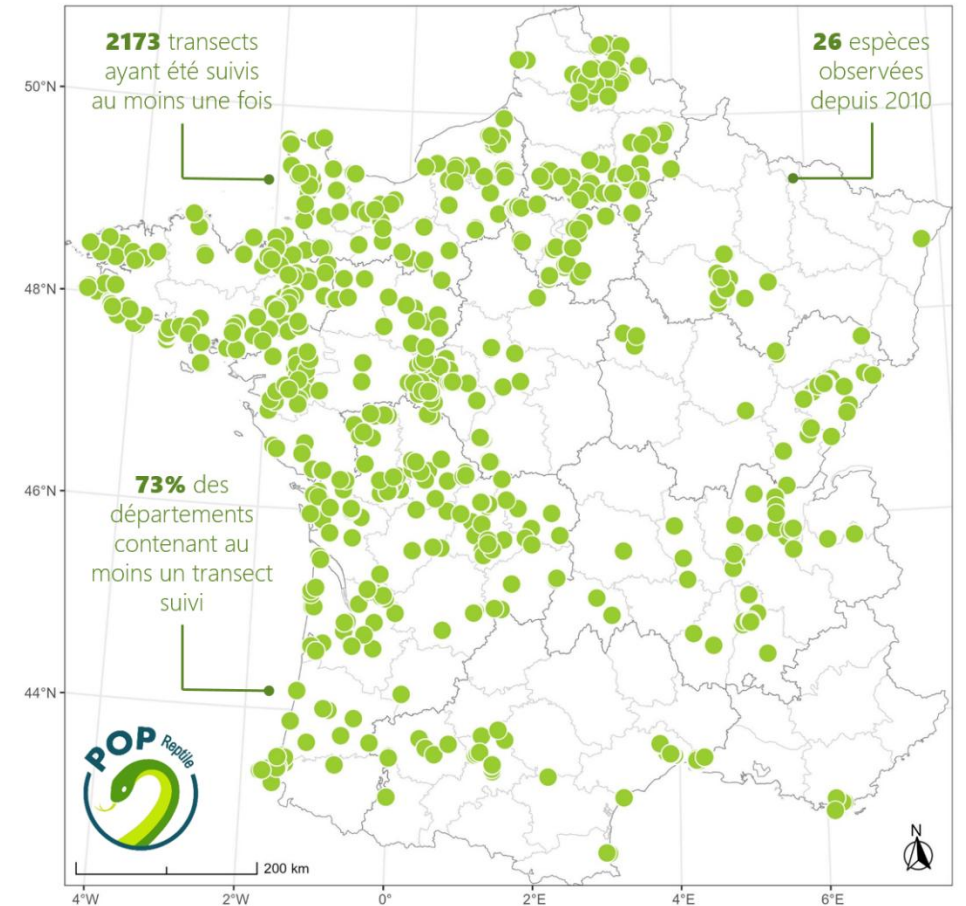


Localisation des sites POP

Localisation des sites POPAmphibien en 2023



Localisation des transects POPReptile en 2024





Le déploiement des POP

Nombre de transects POPReptile suivis au 4 octobre 2024 (données jusqu'en 2023 uniquement)

Auvergne-Rhone-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	
57	35	180	34	
Grand Est	Hauts-de-France	Ile-de-France	Normandie	
57	53	40	10	
Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	PACA	Pays de Loire	
851	93	30	78	

Nombre de sites POPAmphibien suivis au 4 octobre 2024 (données jusqu'en 2023 uniquement)

Auvergne-Rhone-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	
111	35	98	94	
Grand Est	Hauts-de-France	Ile-de-France	Normandie	
140	2156	26	1428	
Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	PACA	Pays de Loire	
286	746	0	103	

Nombre de transects POPReptile suivis au 21 mars 2025 (données jusqu'en 2024 uniquement)

Auvergne-Rhone-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse
115	134	349	96	4
Grand Est	Hauts-de-France	Ile-de-France	Normandie	
83	179	50	313	
Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	PACA	Pays de Loire	
513	131	29	177	



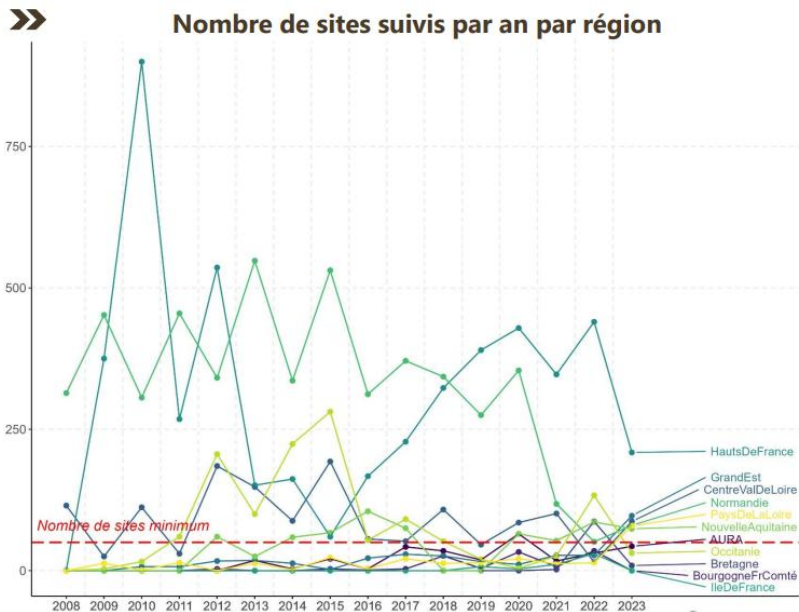
Suivis du POPAmphibien/région

POPAmphibien « Communauté »

Période 2008-2023

↳ 6387 sites suivis au moins 1 année

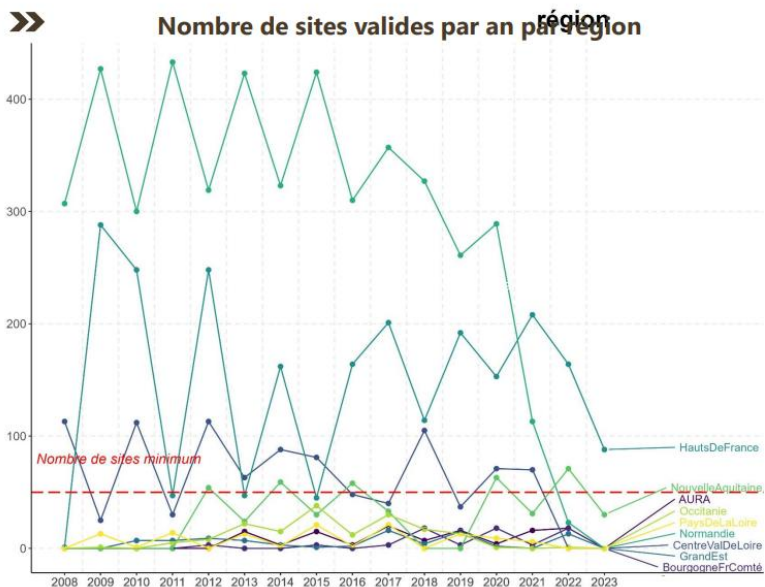
Mais suivi temporel !
Nécessité d'avoir au moins 3 années de suivi pour intégrer les analyses !



POPAmphibien « Communauté »

Période 2008-2023

↳ 1872 sites suivi au moins 3 années entre 2008-2023



POPReptile

« Communauté »

↳ 2155 transects suivis au moins
1 année

Nécessité d'avoir au moins 3 années de suivi pour intégrer les analyses !

[illegible]

POPReptile

« Communauté »

↳ 454 transects suivi au moins 3 années

Nombre de transects minimum

Bretagne

Bourgogne-Franche-Comté

Hauts-de-France

Pays de Loire

Normandie

Centre-Val de Loire

Occitanie

Auvergne-Rhône-Alpes

Nouvelle-Aquitaine

PACA



Graphiques issus du bilan du POPReptile 2024

FIGURE 2. NOMBRE DE STRUCTURES CONTRIBUTRICES PAR REGION

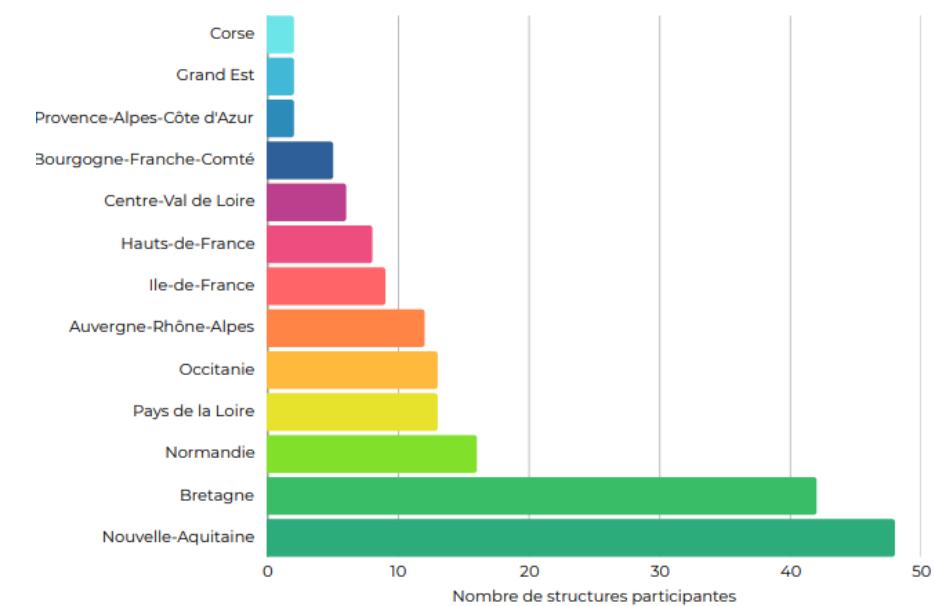


FIGURE 3. NOMBRE DE TRANSECTS VALIDES ET INVALIDES PAR REGION

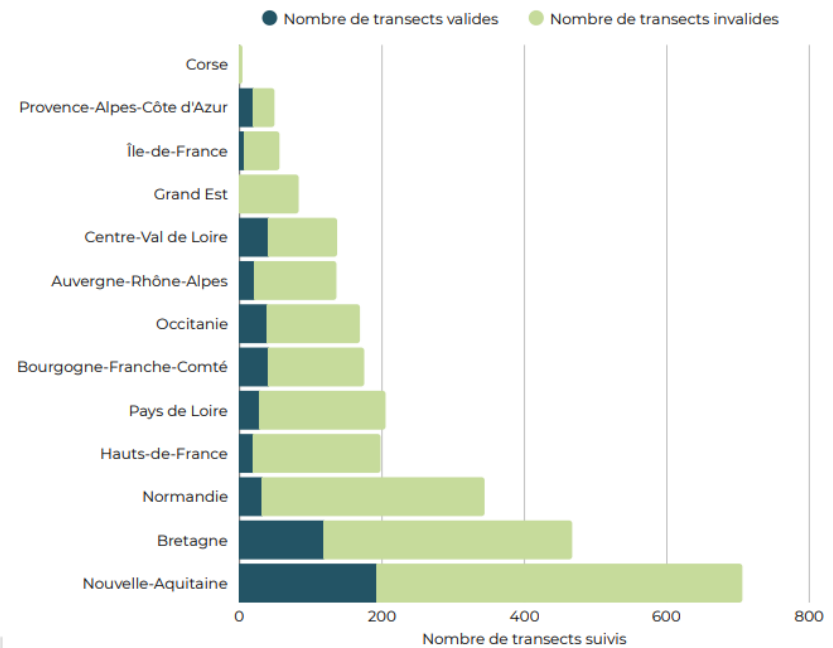
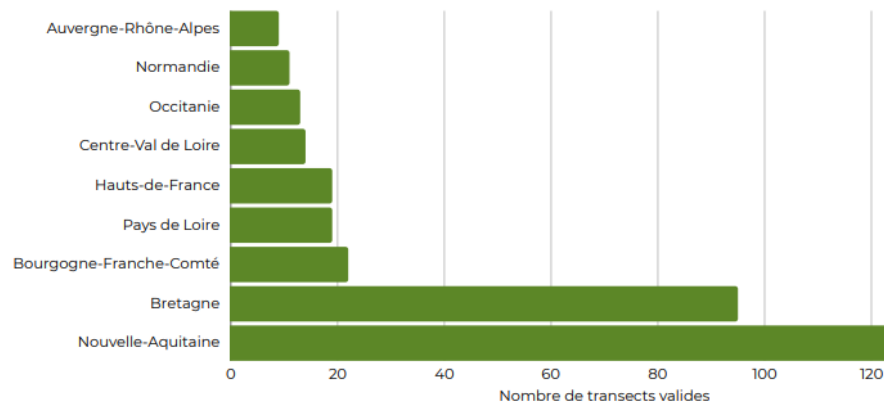


FIGURE 5. CONTRIBUTION DE CHAQUE REGION DANS LES ANALYSES DE TENDANCES





Les HIC

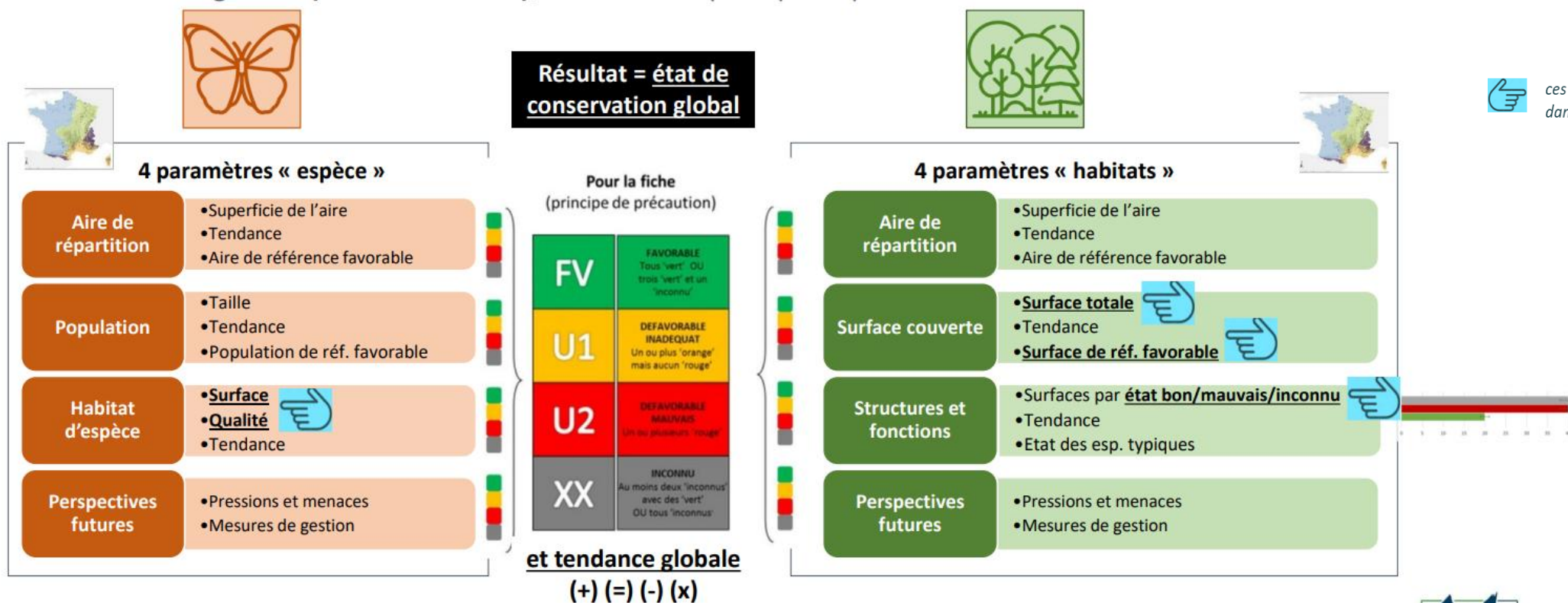
Enjeu : sur un cycle de rapportage de 6 ans, surveiller tous les grands types de HIC, un par année. Protocole des HIC dunaires en phase test en 2025. En construction : protocoles pour les habitats agro-pastoraux et tourbières.



Rapportage DHFF

Evaluation par paramètres, fondée sur des tendances et des valeurs de référence ou d'autres critères qualitatifs ou quantitatifs

→ **Evaluation globale (état et tendance)**, fondée sur le principe de paramètre déclassant

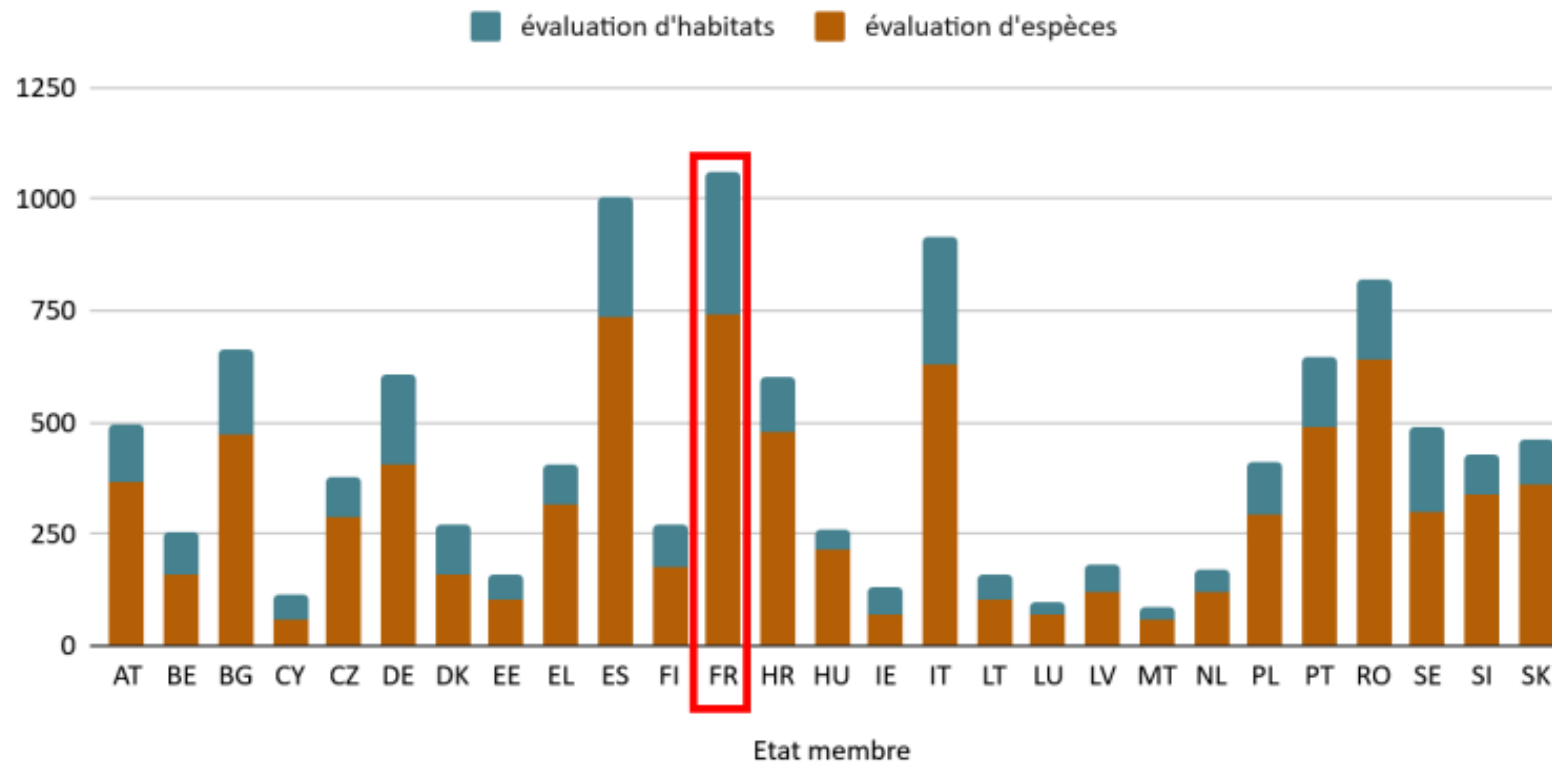




Rapportage DHFF

- **671 évaluations d'espèces DHFF** (+ 69 partielles ou non évaluées)
- **291 évaluations d'habitats DHFF** (+ 32 partielles ou non évaluées)

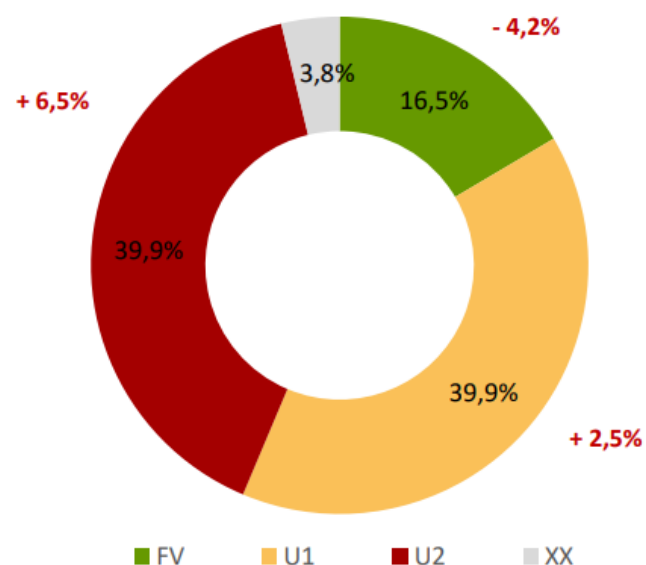
Nombre d'évaluations au titre de la DHFF Art.17 - exercice 2019-2024





Rapportage DHFF

Habitats: état de conservation et tendances globales

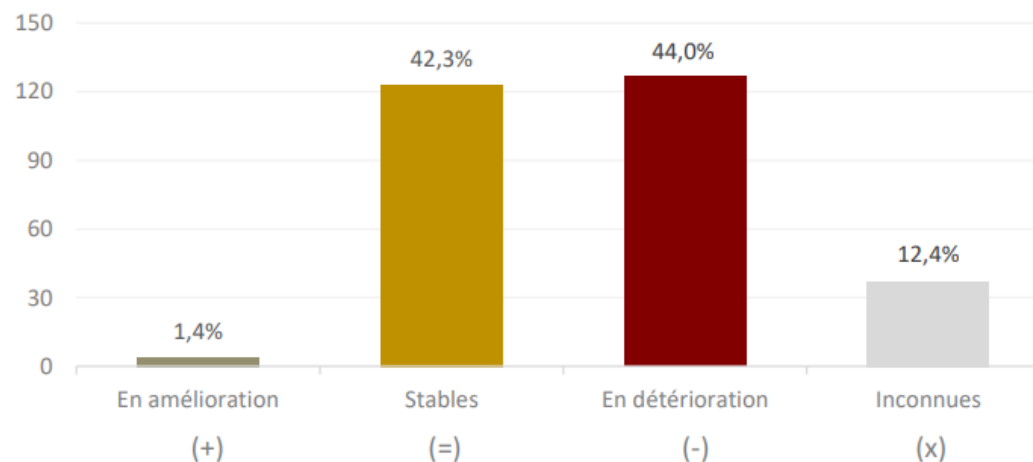


Etat de conservation global

Résultats sur 291 évaluations (hors présence marginale ou incertaine)

- **Près de 40 % des évaluations d'habitats sont en état de conservation défavorable-mauvais (U2),** contre 33,4 % en 2019 ; le pourcentage d'évaluations favorables diminue de 4,2%

- **44 % des évaluations d'habitats présentent des tendances en détérioration** dont 25 % sur deux périodes du rapportage

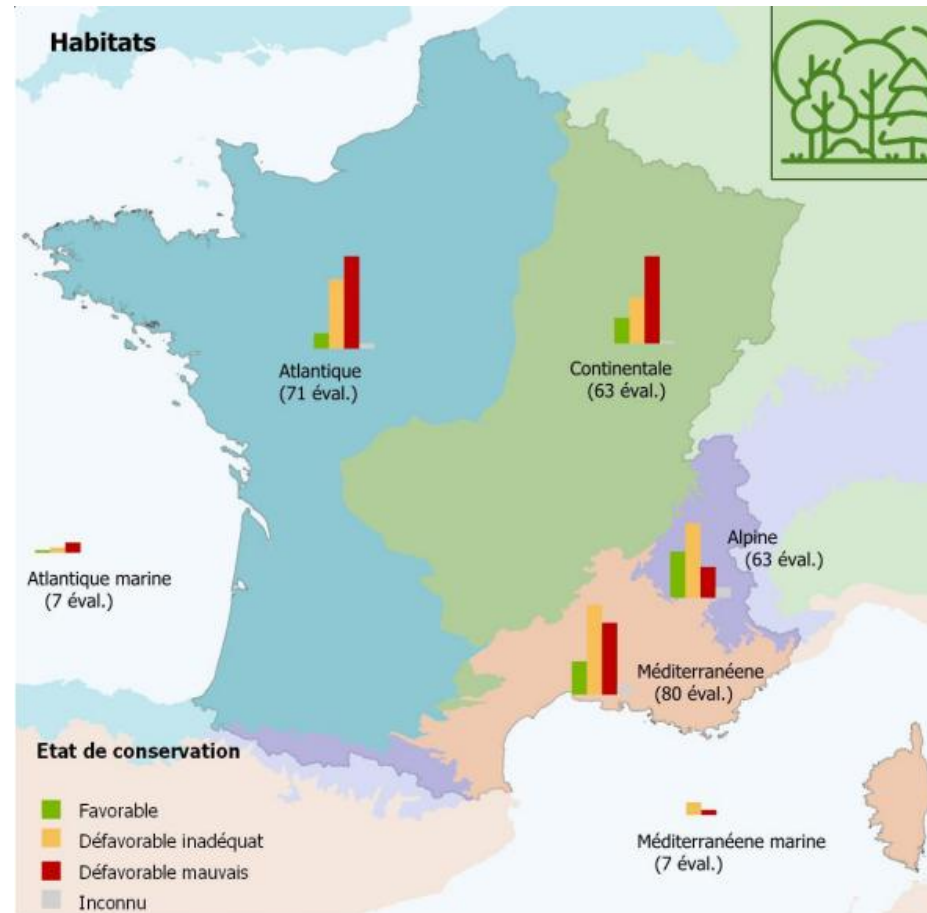


Tendance de l'état de conservation

Résultats sur 291 évaluations (hors présence marginale ou incertaine)



Rapportage DHFF

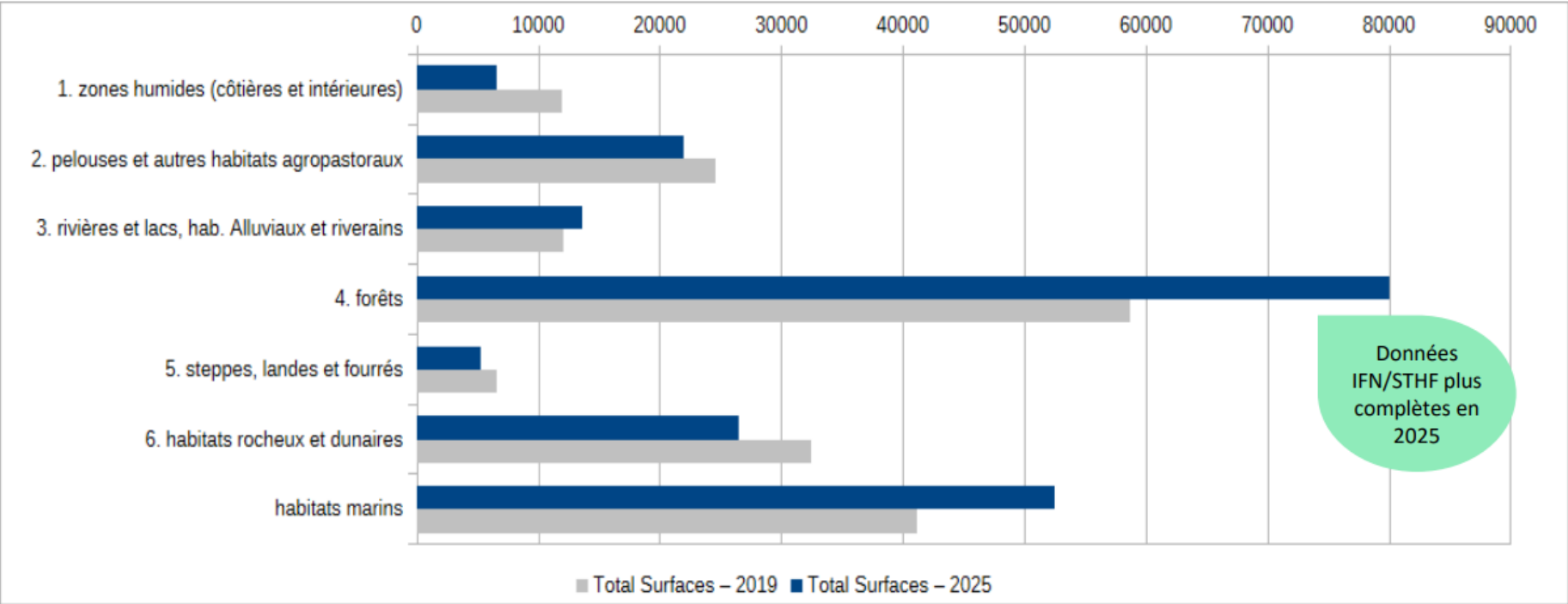


Les régions continentale et atlantique présentent la situation la plus dégradée pour les habitats et les espèces avec environ 80 % des évaluations en état défavorable.

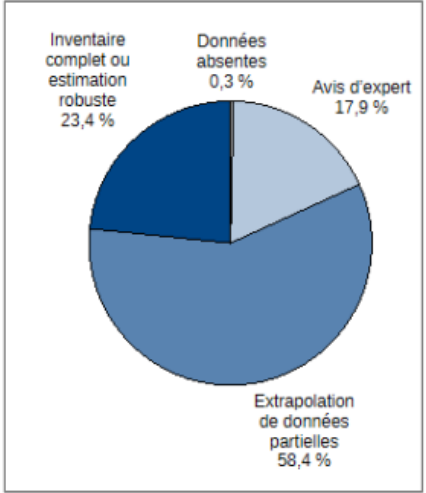


Rapportage DHFF

Surface d'habitat – Estimations des surfaces couvertes par les HIC en France (en km²) par groupe RRN (somme des surfaces totales)



Méthode utilisée pour l'estimation de la surface totale de chaque HIC

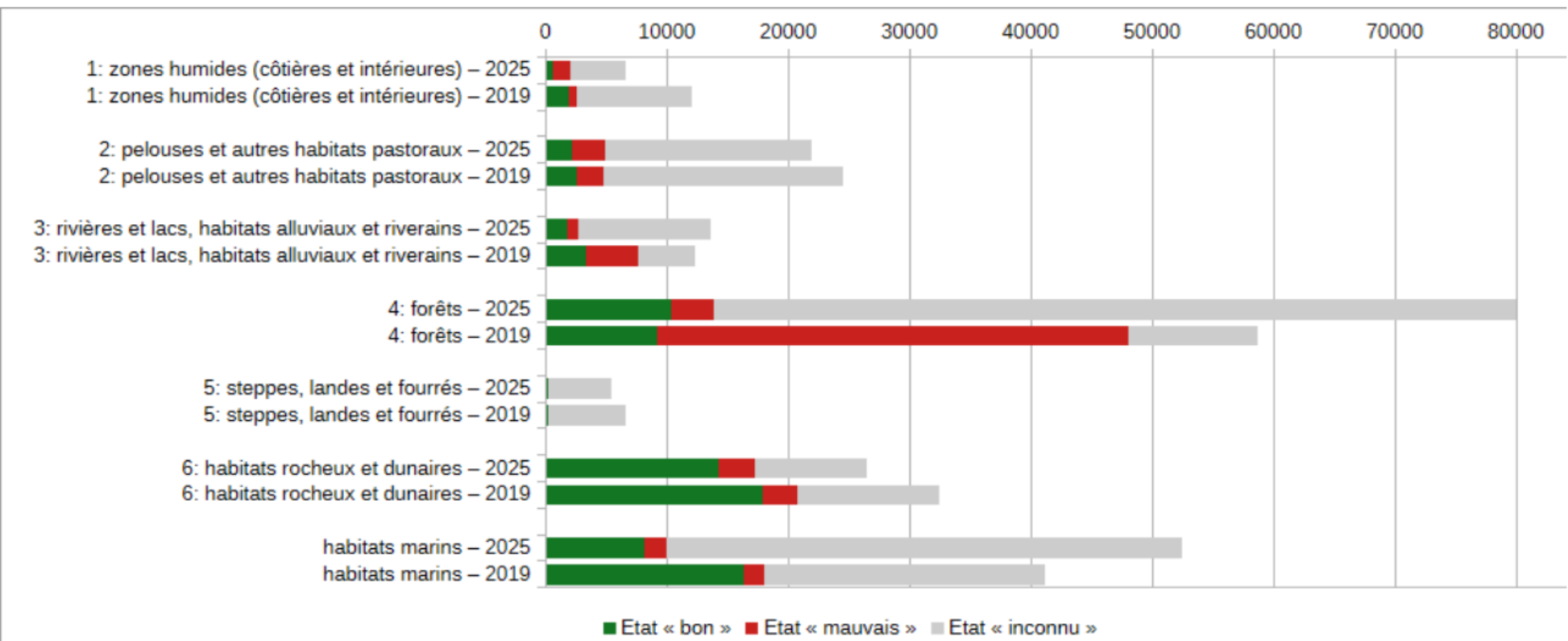


Le RRN adopte un groupement spécifique des HIC, distinct de celui utilisé dans l'Annexe I du DHFF. Ce graphique présente les surfaces par groupe du RRN.



Rapportage DHFF

Structure et fonctions – Estimations des surfaces en état « bon », « mauvais », « inconnu » par groupe RRN (somme des surfaces estimées dans chaque catégorie, par habitat)



Le RRN adopte un groupement spécifique des HIC, distinct de celui utilisé dans l'Annexe I du DHFF. Ce graphique présente les surfaces par groupe du RRN.



Le déploiement du STERF

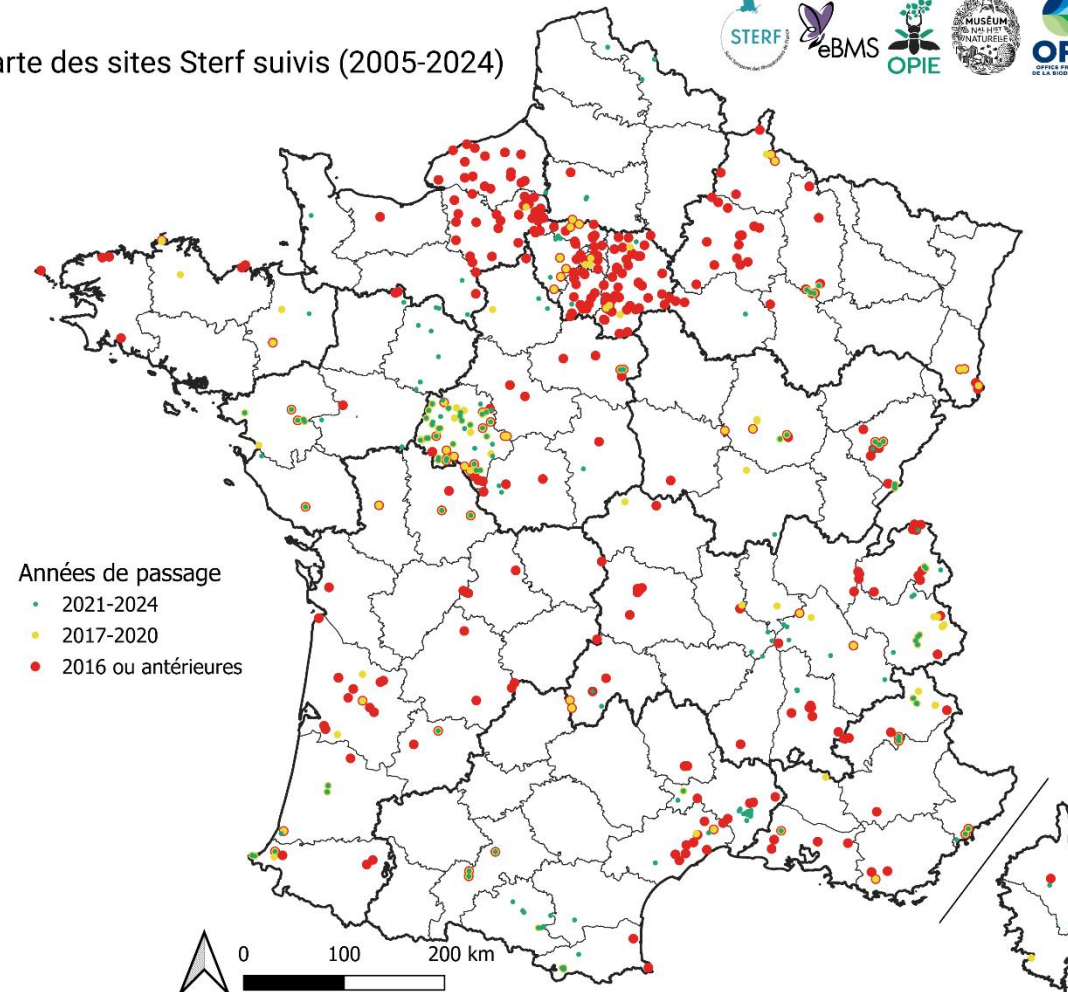
Le STERF étant aujourd'hui largement sous-déployé, il existe un enjeu de renforcement partout en France. Toutefois, les éléments présentés ci-dessous pourront guider plus concrètement les DREAL dans la mise en œuvre de cette orientation en 2025 :

- L'objectif est de **suivre au minimum une douzaine de sites par département**, en respectant idéalement le processus de sélection des sites prévu par le protocole STERF (tirage aléatoire réalisé par l'équipe Vigie-Nature dans un rayon de 10 km autour de la commune désignée par l'observateur, le caractère aléatoire de la sélection des sites devant permettre de limiter les biais de représentation de l'état de santé des communautés de papillons).
- Cette approche par tirage aléatoire peut être complétée par l'**ajout de sites choisis positionnés dans des espaces protégés / gérés**. Idéalement, la part des sites protégés / gérés suivis ne devrait pas dépasser 30 % de l'ensemble des sites suivis dans une région.
- Deux conditions nécessaires à l'octroi de financements sont (a) le **respect du protocole STERF**, notamment la réalisation de quatre passages dans l'année (soit une visite par mois en mai, juin, juillet et août, espacées d'au moins quinze jours), et (b) le **recours aux outils de saisie des données** mis à disposition par la coordination nationale du dispositif (au choix, site Internet STERF-eBMS dédié ou application mobile *ButterflyCount*).



Le déploiement du STERF

Carte des sites Sterf suivis (2005-2024)





Merci de votre attention

N'hésitez pas à nous transmettre vos demandes d'interventions pour parler de la territorialisation du PNSBT ou des suggestions de personnes ressources à impliquer sur ces questions : amelie.rusu-stievenard@ofb.gouv.fr et olwen.falhun@mnhn.fr

Présentation du rôle de la DREAL BFC

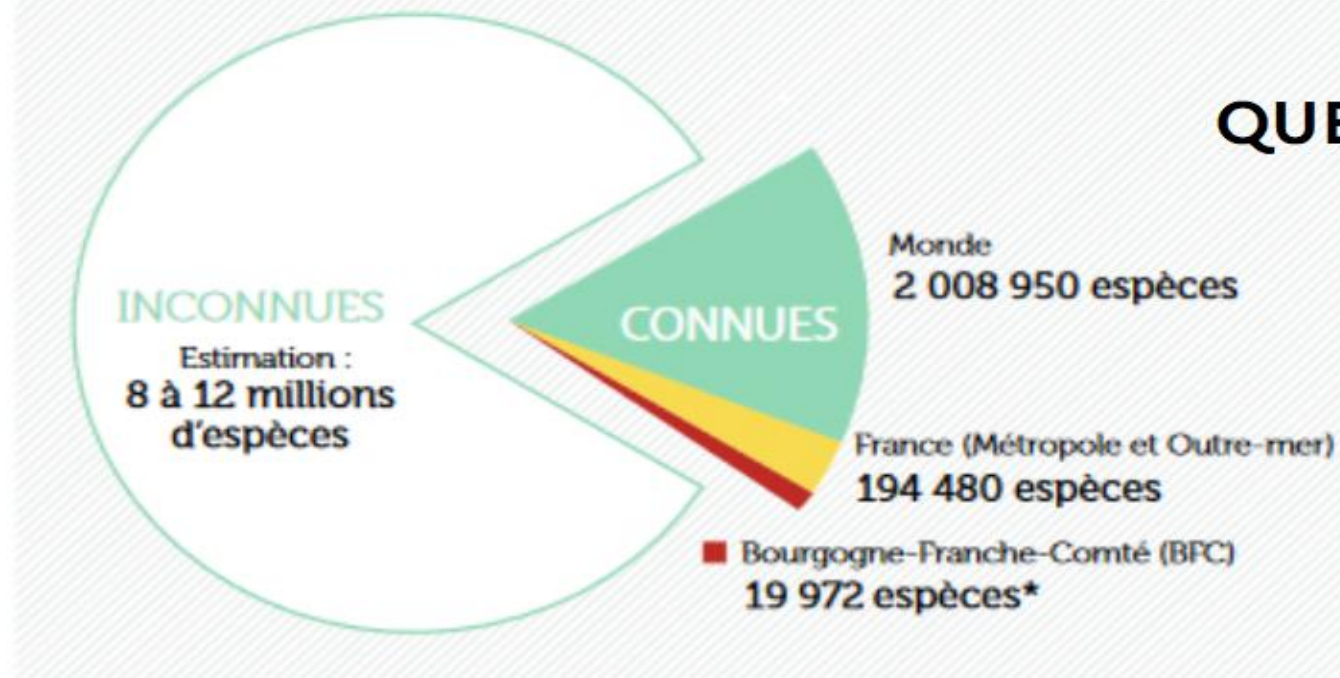
Jenny BERTHIER

Cheffe adjointe du département Biodiversité
Service Biodiversité Eau Patrimoine
DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Régis PETITJEAN

Chargé de mission - Coordination de la connaissance
Service Biodiversité Eau Patrimoine / Département Biodiversité
DREAL Bourgogne-Franche-Comté

PART DES ESPÈCES DANS LE MONDE, EN FRANCE ET EN BFC



* et 21 270 espèces + sous espèces

QUELQUES REPÈRES

- On estime connaître seulement 20 % des espèces présentes dans le monde
- Environ 10 % des espèces connues sont présentes en France
- Environ 10 % des espèces connues en France sont présentes en BFC
- Ce chiffre passe à 20 % au regard de la France métropolitaine

Il y a encore du travail !

Source : les 100 chiffres expliqués sur les espèces en BFC



- **Un réseau d'acteurs engagés :**

Collecte de données sur le terrain par des bénévoles, scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels, associations, bureaux d'études

- **Un financement public pluriel :**

Soutien de la Région, des Conseils départementaux, de la DREAL...

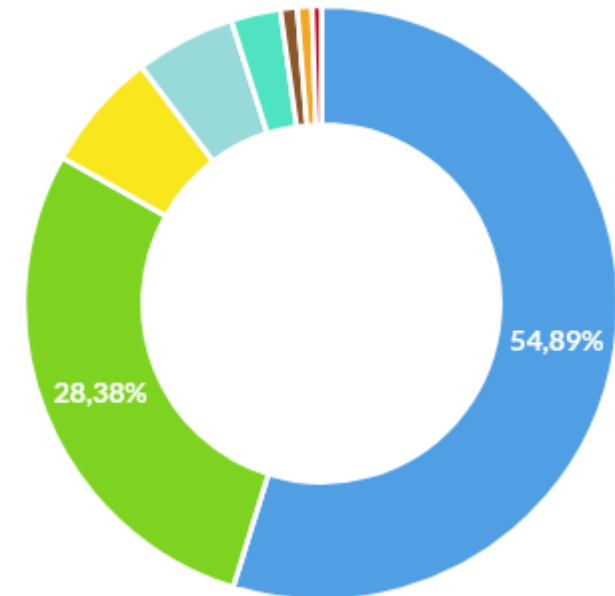
- **Un patrimoine de données riche :**

Diffusion centralisée via la plateforme Sigogne

15 millions de données naturalistes disponibles à ce jour



Somme des observations Sigogne



- **Une connaissance qui repose en grande partie sur la données dite « opportuniste » ponctuelle et non standardisée :**

Nombreuses données sur la présence/absence d'espèces

Qui posent un constat mais rendent difficile l'évaluation des tendances sur le long terme et de l'efficacité des actions de conservation.

- **Le besoins d'un dispositif de surveillance protocolée :**

Données comparables et fiables dans le temps

Permettant d'obtenir des éléments factuels

- **Des suivis déjà existants :**

une enquête réalisée en 2023 dénombrait près de 80 dispositifs de suivis en BFC, portant principalement sur les oiseaux, les mammifères et les insectes



nombre de carrés répondant aux attendus du PNSBT



nombre de mares et de transects à augmenter pour répondre aux attendus

H.I.C.

habitats dunaires : test du protocole de suivi sur 10 sites répartis sur 2 départements



Diagnostic préalable à la mise en place du STERF en Bourgogne-Franche-Comté. Faire le point sur les stations déjà suivies pour d'une part évaluer l'existant et d'autre part mieux cibler les secteurs où un déploiement du protocole semble indispensable

EUPoMS

test du protocole en conditions de terrain en vue de son déploiement futur à l'échelle nationale. Réseau expérimental de 16 sites de suivi, répartis en Bourgogne-Franche-Comté (14 sites) et dans les Pyrénées catalanes (2 sites).

Répondre aux indicateurs européens et nationaux,

Décliner à l'échelle régionale le PNSBT →

la plupart des données sont produites à l'échelle locale par un réseau d'acteurs de terrain, capable de produire des analyses au regard du contexte propre à chaque territoire.

les outils de préservation ou de restauration existent à l'échelle locale : les aires protégées, les actions de restauration de milieux, les documents d'urbanisme et bien d'autres encore ...

Il est donc essentiel de déployer cette surveillance de façon à permettre la production d'indicateurs régionaux capables d'éclairer nos décisions.

Autorisation de pénétration dans les propriétés privées

- Arrêtés cadre par département portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées pour réaliser les inventaires naturalistes ;
- Demande à faire annuellement à la DREAL pour établissement d'un ordre de mission nominatif sur le secteur concerné par la prospection.

Pour plus d'informations :

Site DREAL : <https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/inventaires-naturalistes-et-arretes-prefectoraux-d-a10995.html>

Contact : gwladys.buffat@developpement-durable.gouv.fr

Manipulation d'espèces protégées : Le cadre légal L411-1, L411-2 et L411-2-1 code Env.



Toute manipulation, capture ou perturbation d'espèces protégées nécessite une dérogation préfectorale



**Comment savoir si vous êtes concerné ?
Consultez les listes d'espèces protégées sur :**

- INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)
- Le site internet de la DREAL BFC (rubrique Biodiversité Eau Patrimoine / Conservation et protection des espèces / Statut des espèces)

Manipulation d'espèces protégées : Le cadre légal

L'outil : Le Cerfa n° 13616*01

Destinataire : DREAL BFC – Dpt Biodiversité

Usage : Demande de dérogation à la capture, enlèvement, perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées

Contenu : Justification scientifique, calendrier, espèces visées et méthodes de manipulation.

Délai moyen : 2 à 4 mois pour obtenir l'autorisation.

Validité : Durée limitée (souvent liée à la durée du protocole).

Contacts : regis.petitjean@developpement-durable.gouv.fr
especesprotegees-drealbfc@developpement-durable.gouv.fr

 N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR ☐ LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
☐ LA DESTRUCTION *
☐ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou
Dénomination (pour les personnes morales) :
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° Rue
Commune Code postal
Nature des activités :
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Suite sur papier libre.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire ☐ avec relâcher sur place ☐ avec relâcher différé ☐
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

Présentation du STOC

Simon-Pierre BABSKI
Directeur scientifique et technique
LPO BFC



Protocole STOC

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

Le protocole en bref :

STOC - EPS
Echantillonnage ponctuel simple

depuis 1989

Evaluer les **variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses** d'oiseaux communs en France

Par espèce ou groupes d'espèce :

- . analyse spatiale
- . fréquence
- . phénologie
- . densité
- . tendance

STOC - Capture
Constant Effort ringing Site

depuis 1989

Documenter et quantifier sur le long terme les **processus démographiques sous-tendant les variations d'abondance relative** des passereaux communs en France

- . survie locale
- . recrutement (local et par immigration)
- . effectifs locaux annuels et leurs variations inter-annuelles
- . indice de productivité (%age 1A et PUL)
- . phénologie de reproduction
- . structure en âge de la population d'oiseaux adultes
- . sexe-ratio adulte
- . taille et condition corporelle des individus, ...



Protocole STOC

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

Le protocole en bref :

STOC - EPS
Echantillonnage ponctuel simple

depuis 1989 - modification du protocole en 2001

Evaluer les **variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses** d'oiseaux communs en France

- . Carré de 2x2km tiré au hasard
- . 10 points à 300m d'écart, représentant les habitats du carré
- . 3 passages séparés de 4 à 6 semaines - **observateur unique** :
 - 1^{er} passage entre le 1^{er} et le 31 mars
 - 2^{ème} passage entre le 1^{er} avril et le 8 mai
 - 3^{ème} passage entre le 9 mai et le 15 juin
- . 5 minutes d'écoute par point
- . Contacts notés dans 4 classes de distance

> Au moins 2 années de suite

STOC - Capture
Constant Effort ringing Site

depuis 1989

Documenter et quantifier sur le long terme les **processus démographiques sous-tendant les variations d'abondance relative** des passereaux communs en France

- . Habitat homogène
- . Forme de la station minimisant les effets de bord
- . Nombre et localisation de filets constant dans le temps
- . 3 sessions minimum
- . Durée de session fixe
- . Toutes les captures notées (bague et contrôles)
- . Identification âge/sex + mesures biométriques

> Au moins 2 années de suite



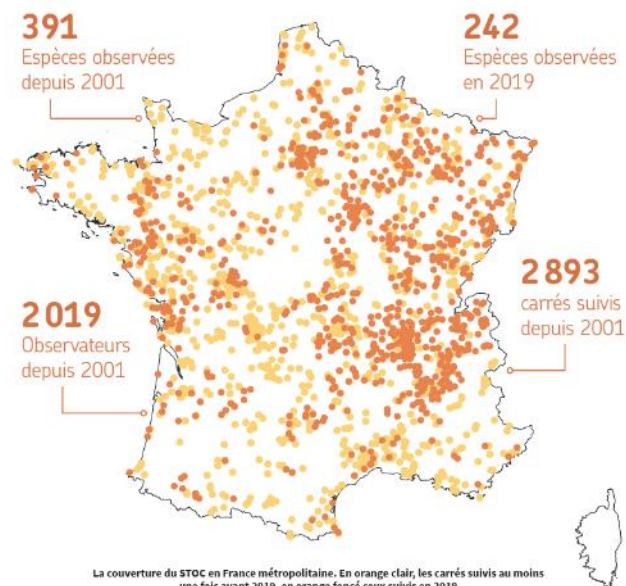
Protocole STOC

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

Le protocole en bref :

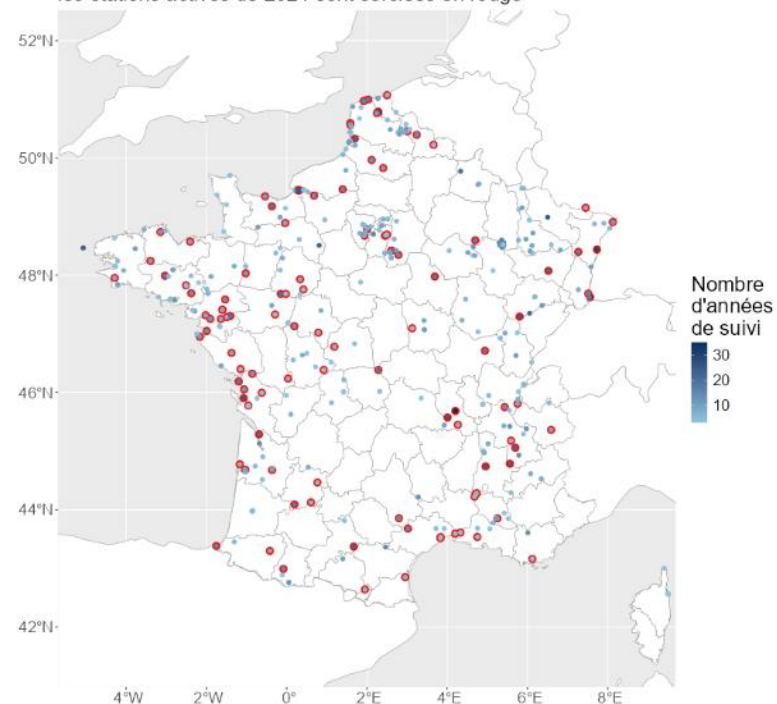
STOC - EPS *Echantillonnage ponctuel simple*

depuis 2001



STOC - Capture *Constant Effort ringing Site*

Localisation des stations
suivies entre 1989 et 2024
les stations actives de 2024 sont cerclées en rouge

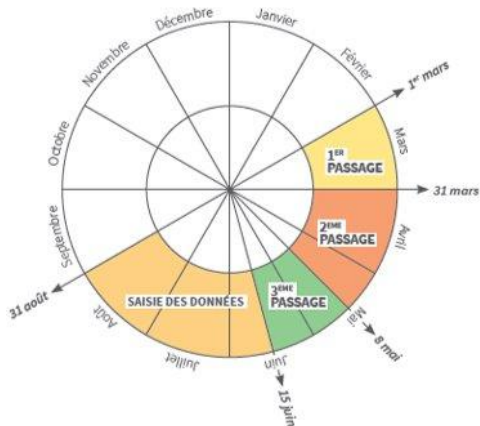
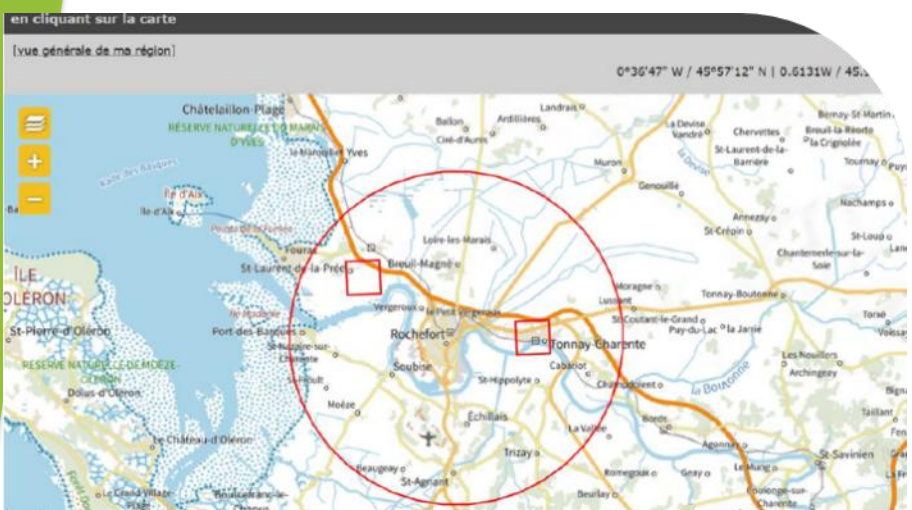


Protocole STOC

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

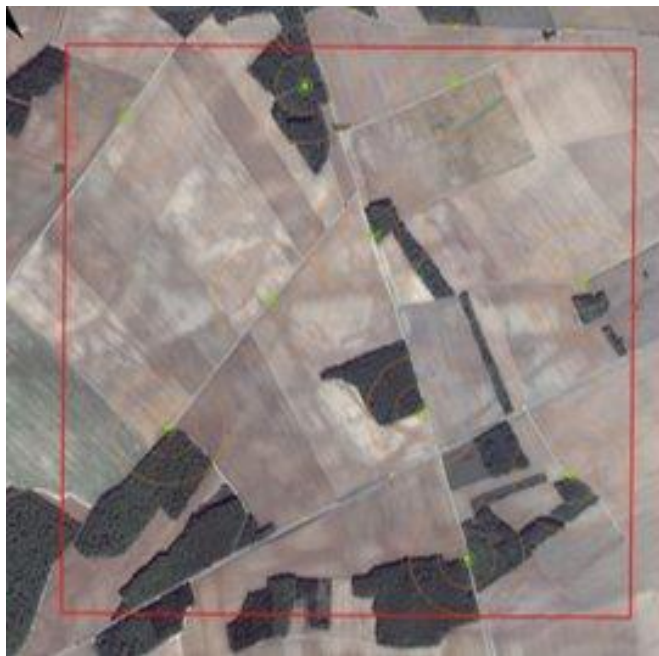


Le protocole en bref :

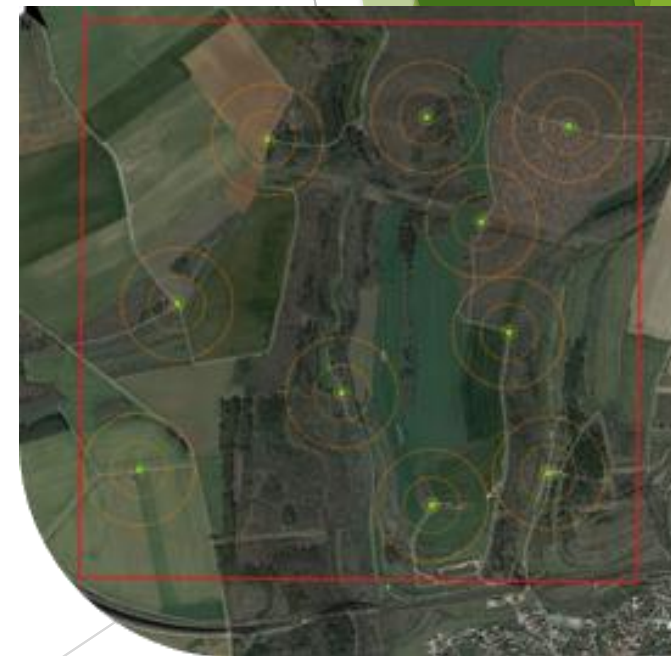


STOC - EPS

Echantillonnage ponctuel simple



Exemple de carré STOC en grande culture avec un peu de milieu forestier



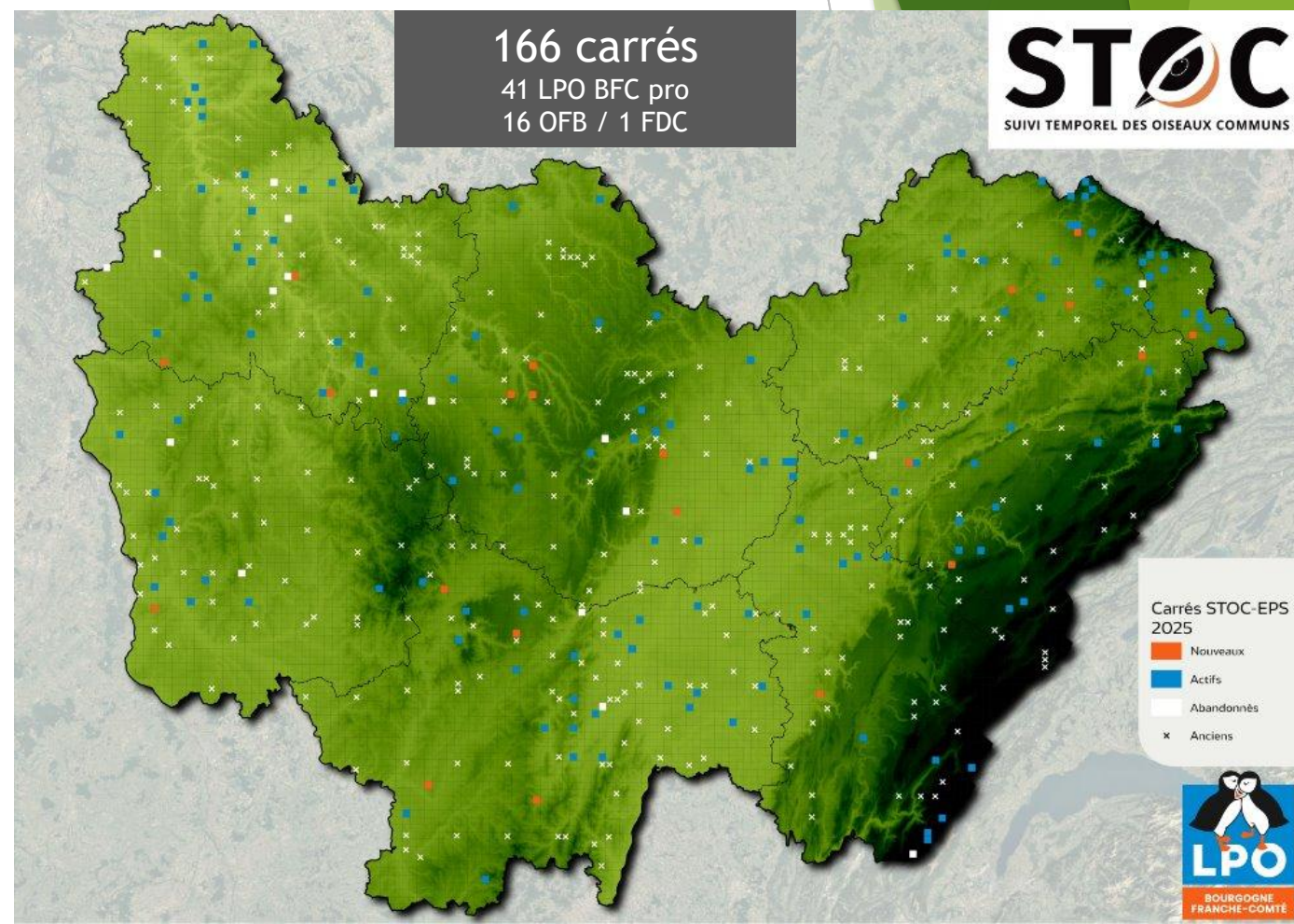
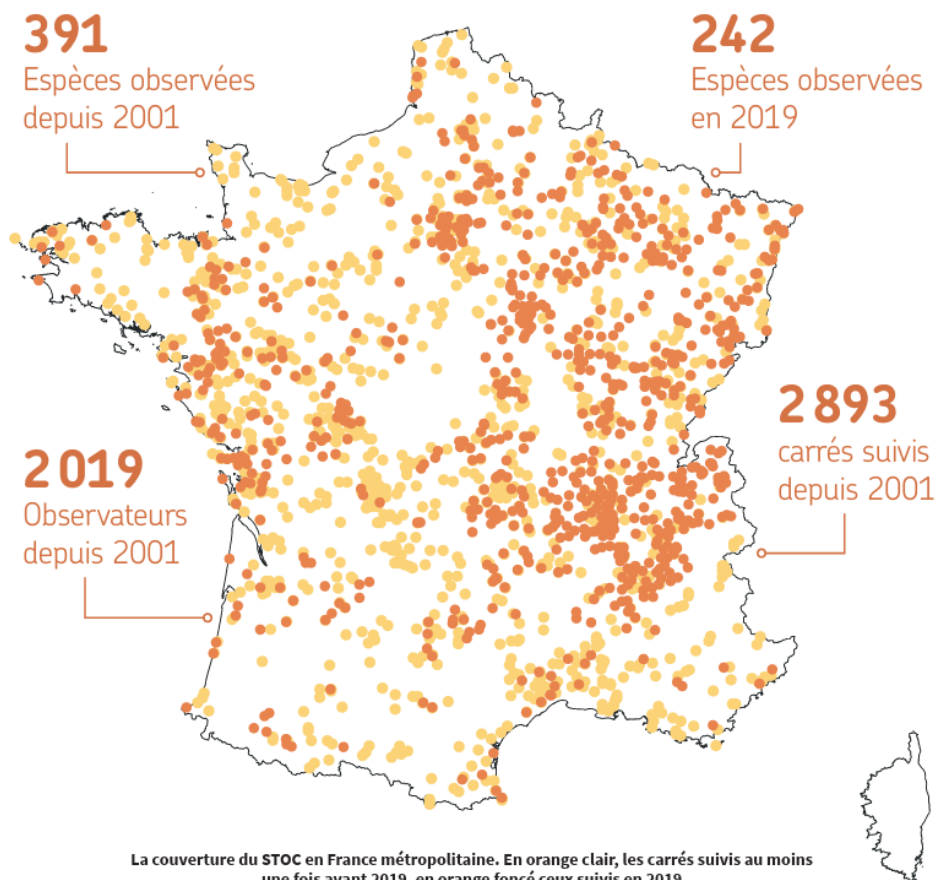
Exemple de carré STOC en milieu vallonné et plutôt forestier avec grande culture et pâture

Protocole STOC

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS



Etat des lieux et Déploiement :

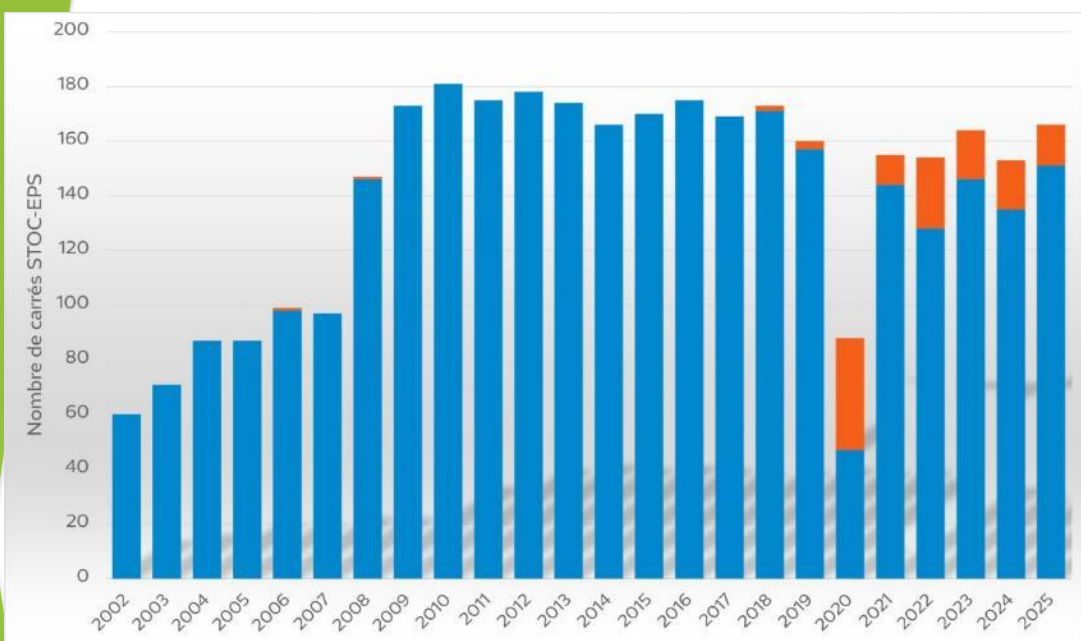


Protocole STOC

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

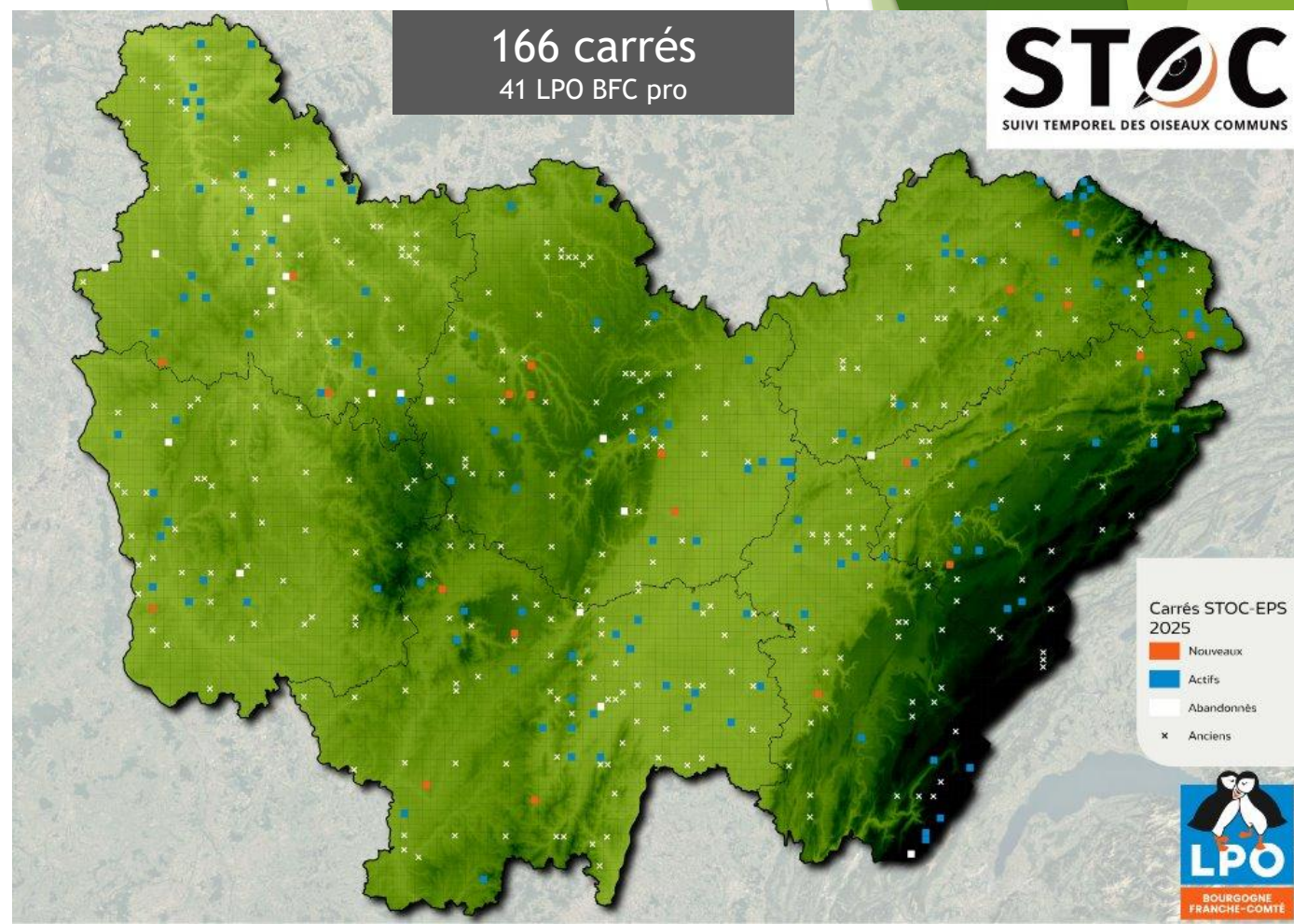


Etat des lieux et Déploiement :



2008 : mise en place d'une stratégie régionale (EPOB)

Depuis le nombre de carrés suivis annuellement est assez stable, avec néanmoins une baisse sensible depuis une dizaine d'années et l'augmentation du nombre de carrés « **invalides** »

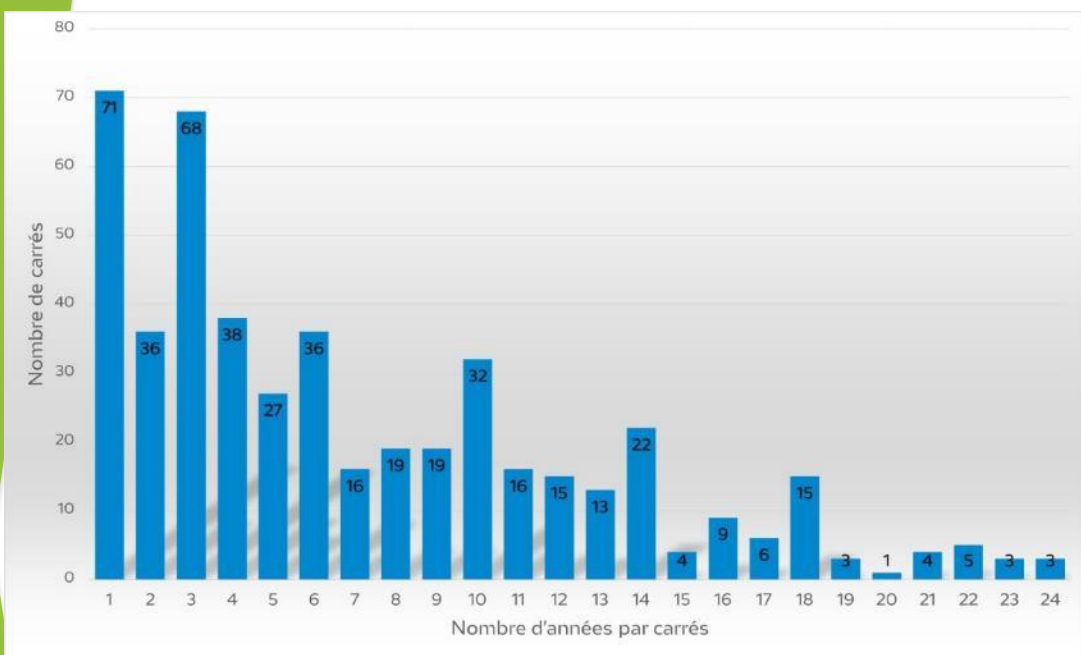


Protocole STOC

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

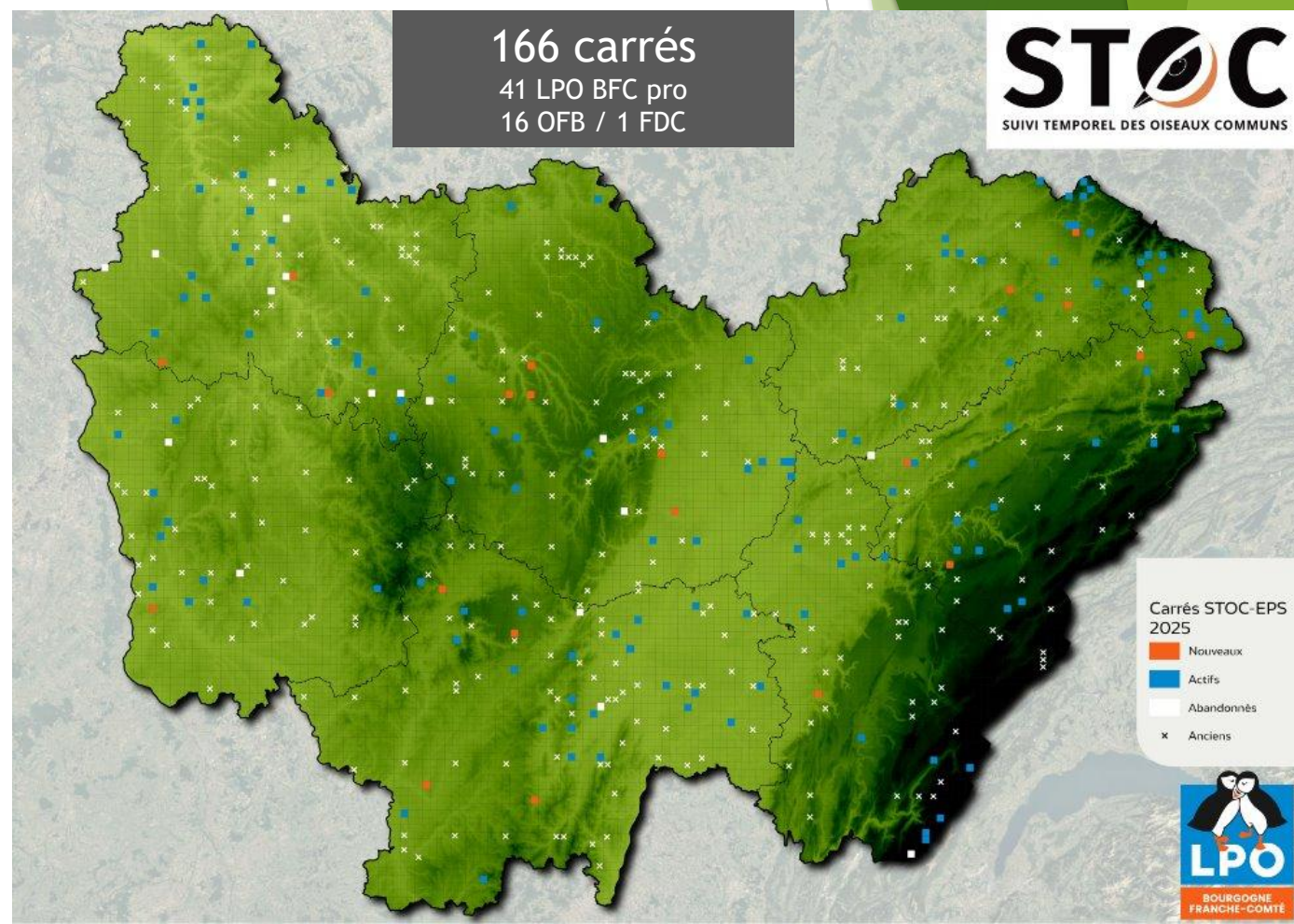


Etat des lieux et Déploiement :



Fidélité importante des observateurs

La plupart des suivis sont effectués de manière pérenne
(**>85% des carrés suivis le sont au moins deux années successives**)



Protocole STOC

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

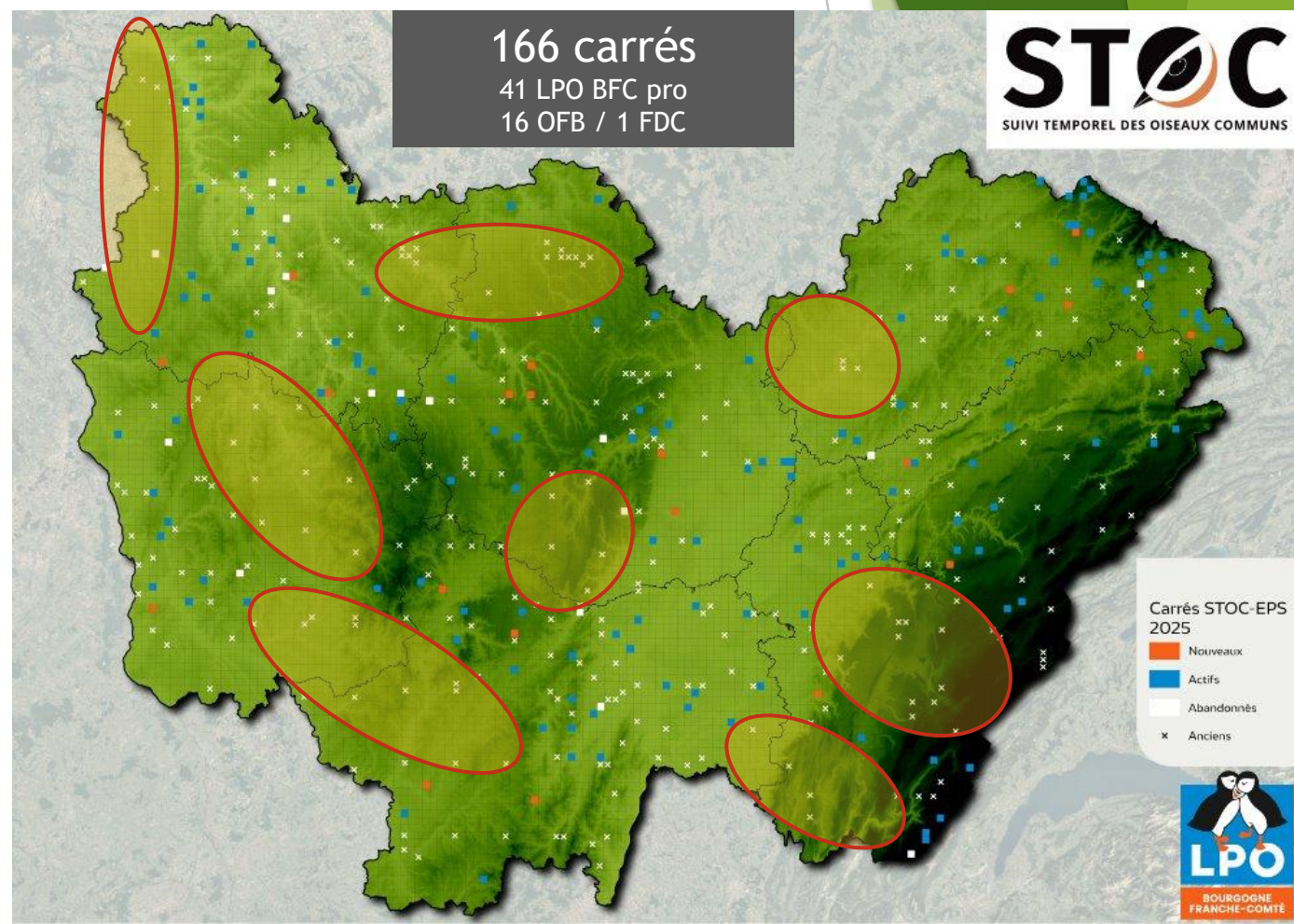


Etat des lieux et Déploiement :

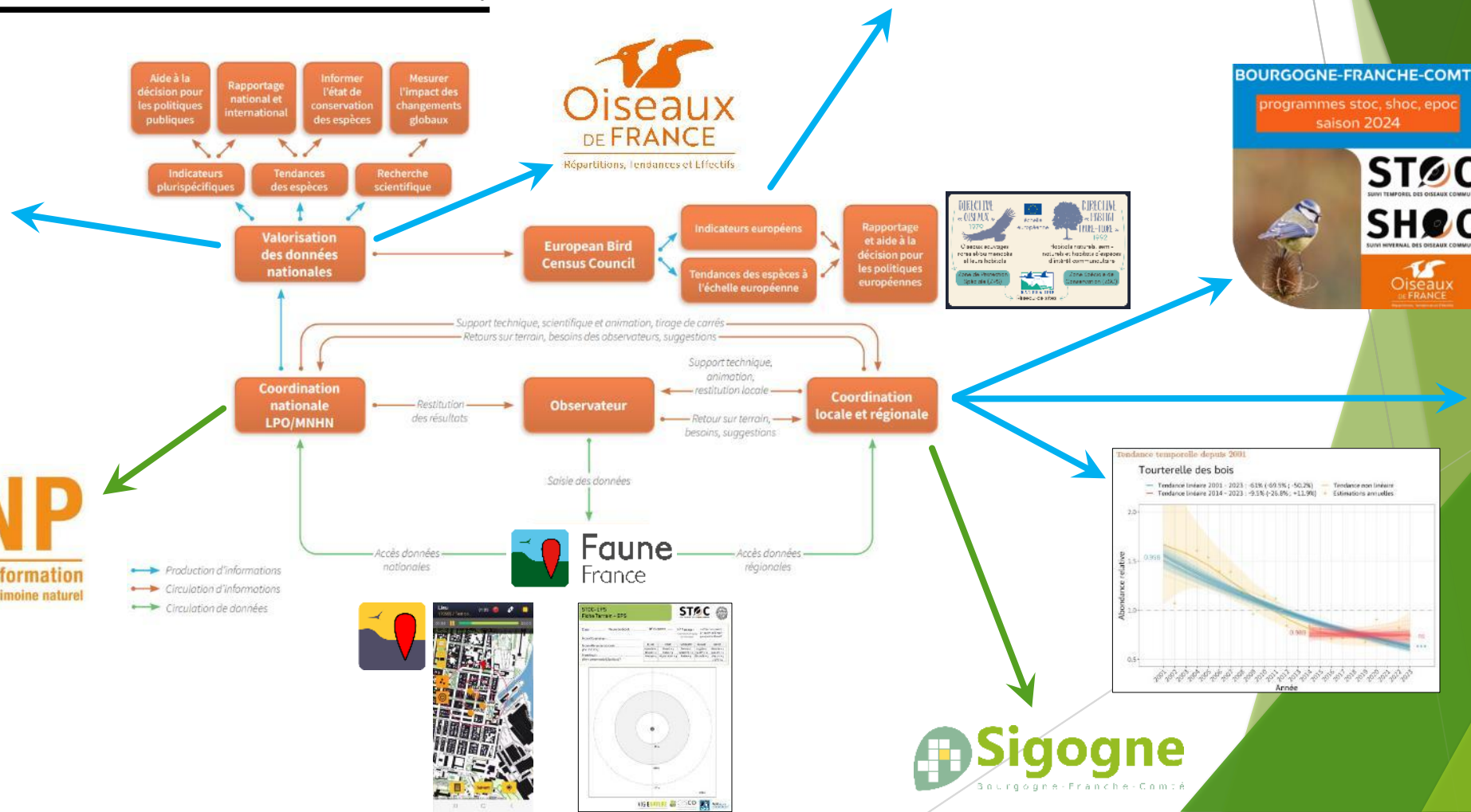
Départements	Total carrés 2002-2024	Densité carrés totale (n/1000 km ²)	Carrés 2024	Carrés 2025	Densité carrés 2025 (n/1000 km ²)
21	84	9,5	24	28	3,2
25	51	9,7	15	17	3,2
39	46	9,1	12	13	2,6
58	56	8,1	12	11	1,6
70	52	9,6	21	25	4,6
71	94	10,9	24	28	3,3
89	82	11,0	33	31	4,2
90	16	26,2	12	13	21,3
Total	481	10,0	153	166	3,5

Le bilan 2002-2017 avait permis d'établir le **seuil de 3 carrés / 1000km²** comme étant fiable pour l'établissement de tendances évolutives régionales

Ce seuil est aujourd'hui maintenu dans la plupart des territoires, avec des disparités locales, toujours liées à la présence d'observateurs locaux



La remontée des données :



Protocole STOC

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

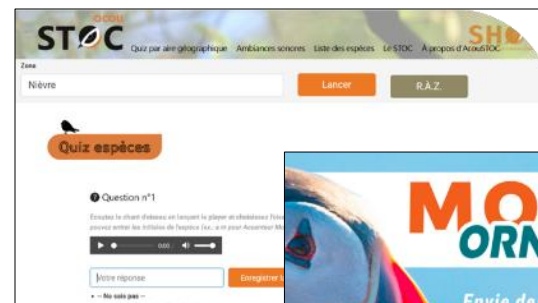
Besoins particuliers :

- > On ne devient pas facilement un observateur.trice STOC
- montée en compétence des STOCeurs et STOCeuses
- module de test AcouSTOC
- formations grâce au MOOC ornitho et à l'école d'ornithologie
- ressources associées au protocole sur Faune-France



> La coordination et l'animation du réseau demandent un temps important et sont vitales pour recueillir des **données de qualité** (bonne saisie) en **quantité suffisante** (nb de carrés pour analyses nationales et régionales)

- > L'implication de nouvelles structures dans la réalisation de STOC pourrait permettre de compléter le maillage actuel
- souhait de poursuite des formations à destination des agents OFB



Présentation du POP Reptiles / Amphibiens

Eva GARCIA

Chargée de missions Herpétologie
SHNA-OFAB



Philomin BRIOT

Chargé d'études herpétologue - ornithologue
LPO BFC

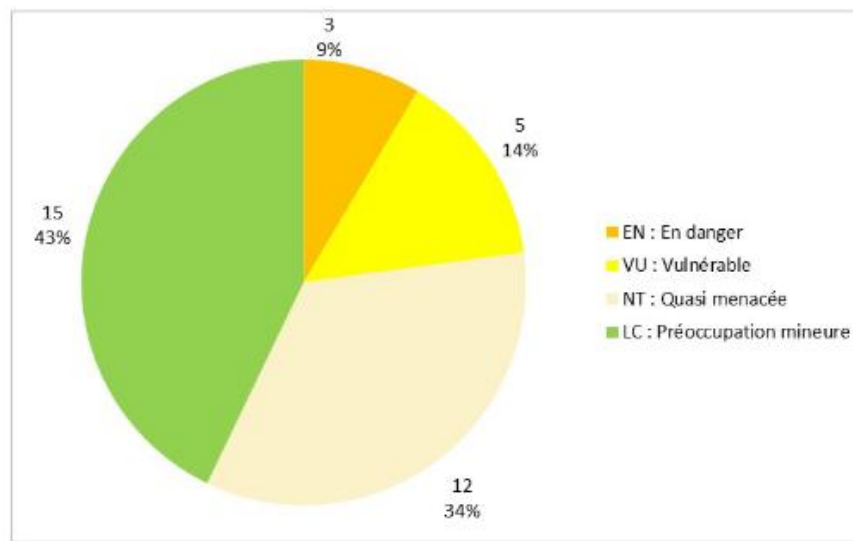


Les protocoles POP Amphibien et POP Reptile

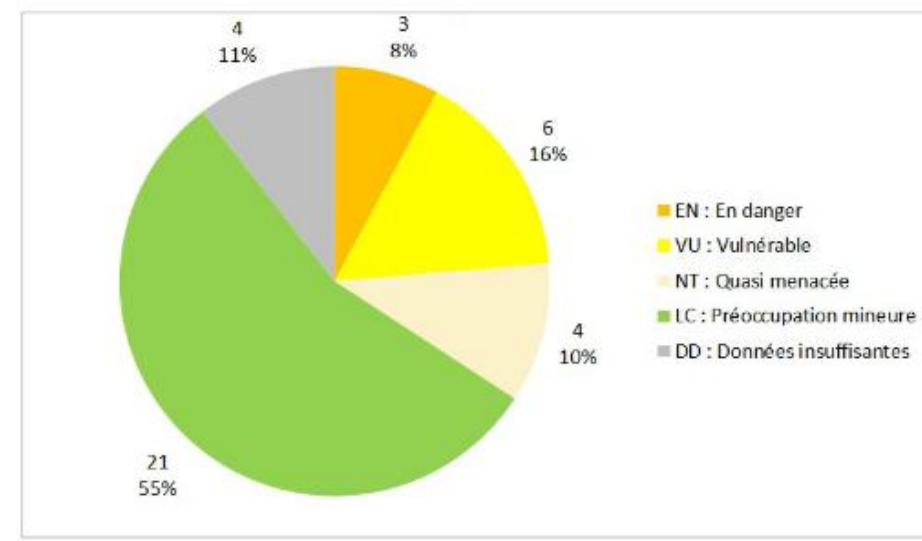
Contexte

- Herpétofaune = espèces menacées, mais tendances de population peu suivies
- Régionalement et nationalement
- Comment protéger ce que l'on ne connaît pas bien ?

Répartition des 35 espèces d'amphibiens de France métropolitaine évaluées dans les différentes catégories de la Liste rouge



Répartition des 38 espèces de reptiles de France métropolitaine évaluées dans les différentes catégories de la Liste rouge



Les protocoles POP Amphibien et POP Reptile

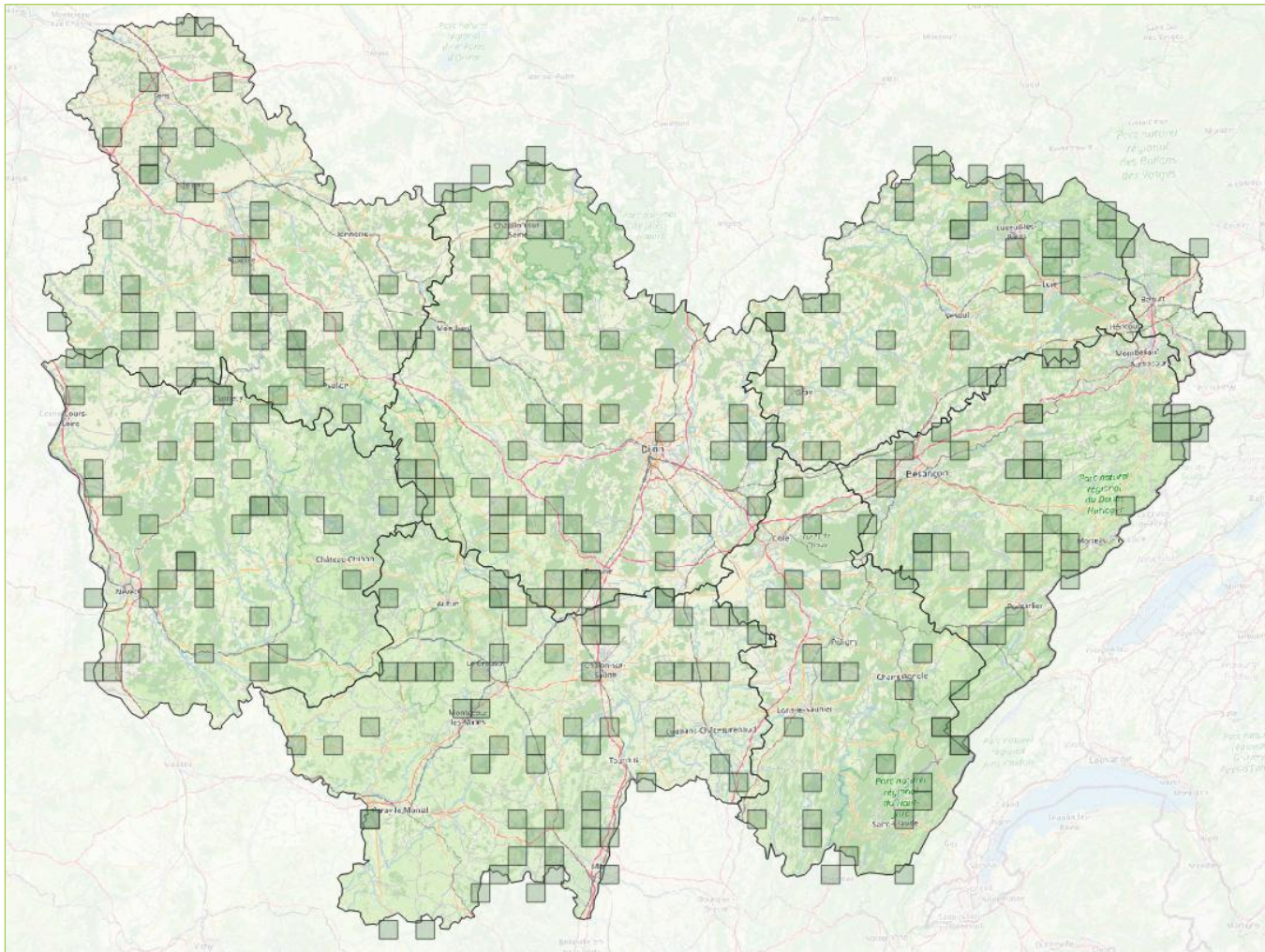
Contexte

- Besoin de suivre l'état des populations de l'ensemble des espèces :
 - obtention de tendances de populations régionales et nationales.
- 2011 : élaboration de protocoles standardisés nationaux
 - Elaborés par SHF, RNF, ONF, UNCPIC, CEFE, CEBC, soutenus par l'OFB et PatriNat.



En Bourgogne-Franche-Comté ?

- Stratégie d'échantillonnage élaborée par la SHF en 2023
- Accompagnement des suivis en région par la SHNA-OFAB et la LPO BFC depuis 2024
- Soutien financier de la DREAL



Répartition par entités paysagères :



- ▮ Objectif de 1500 sites aquatiques suivis, correspondant à 181 mailles (hors suivi Sonneur)
 - ▮ 116 côté Bourgogne
 - ▮ 65 côté Franche Comté



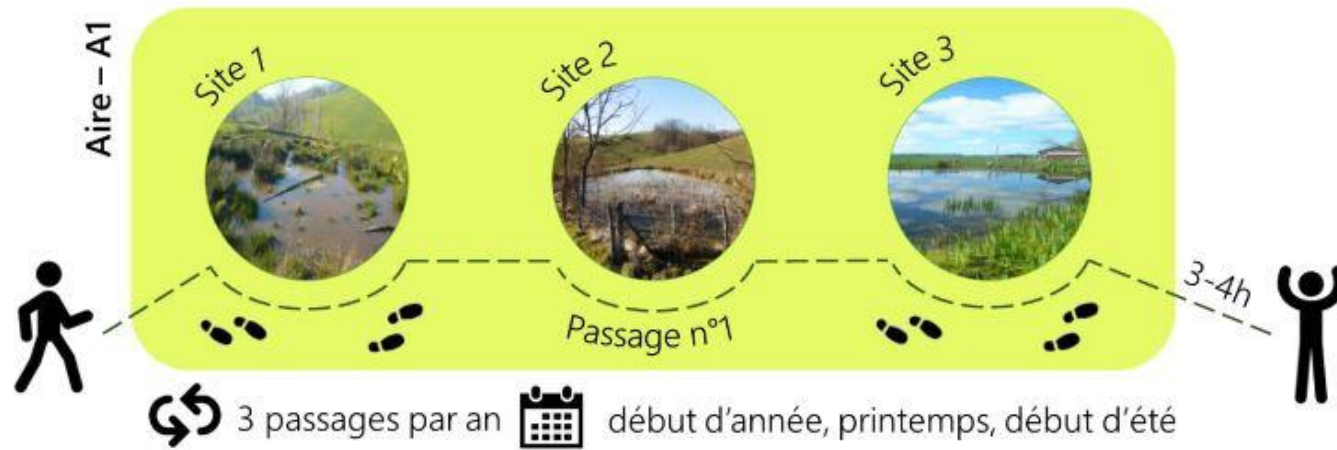
- ▮ Objectif de 150 mailles suivies pour les reptiles
 - ▮ 83 côté Bourgogne
 - ▮ 67 côté Franche Comté

Protocole POP Amphibien



► Le protocole en bref :

EXEMPLE D'UNE AIRE AVEC 3 SITES AQUATIQUES A SUIVRE :



- Prospections à vue (possibilité d'utiliser des nasses ou épuisettes, **avec dérogations**)
- Points d'écoute de 5 min
- Suivi tous les 2 ans



Protocole POP Amphibien



Observatoire
de la
faune
de Bourgogne



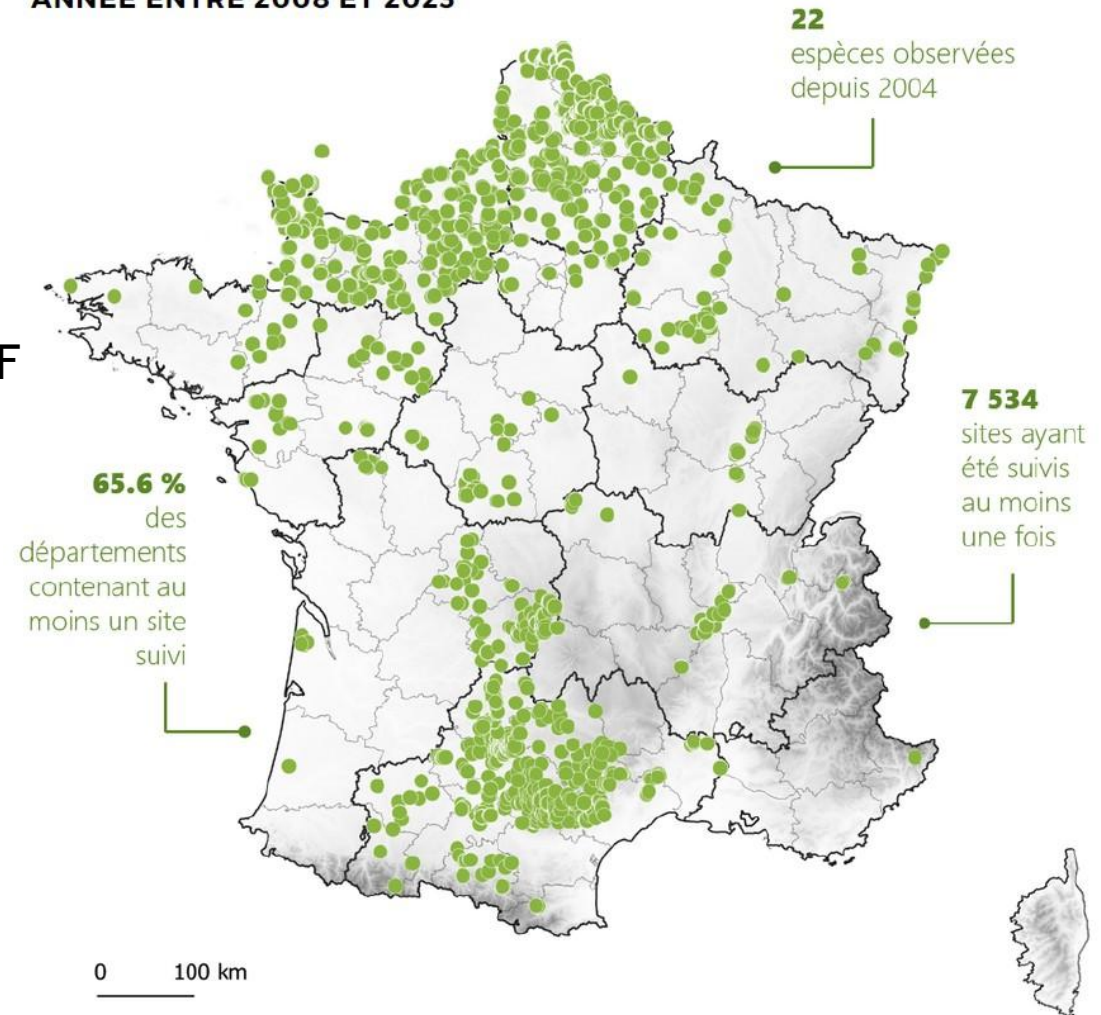
Etat des lieux et Déploiement :

Échelle nationale : en 2023, 7 534 sites aquatiques suivis.

Stratégie d'échantillonnage régionale élaborée en 2023 par SHF

Objectif de 1500 sites aquatiques suivis avec répartition par grandes entités paysagères

LOCALISATION DES SITES POPAMPHIBIEN SUIVIS AU MOINS UNE ANNÉE ENTRE 2008 ET 2023



Protocole POP Amphibien



Observatoire
de la
faune
de Bourgogne



Etat des lieux en BFC :

Type de milieu	Protection	Objectifs régionaux (nombre de sites)	Nombre de sites en FC	Nombre de sites en Bourgogne	Progression (%)
Zones urbaines	Protégées	4	0	0	0
	Non protégées	55	0	6	11
Zones agricoles	Protégées	121	77	0	64
	Non protégées	774	6	22	3,5
Zones forestières	Protégées	155	25	56	52
	Non protégées	380	6	50	15
Zones humides	Protégées	11	0	8	72
	Non protégées	0	-	-	-
	TOTAL	1 500	114	142	

**256 sites aquatiques
suivis en BFC
(sur les 1500 préconisés)**

**55 mailles « communauté »
suivies**

En 2025 :

Franche-Comté :

- ▣ 9 structures et 2 particuliers investis
- ▣ 35 « aires » (mailles)
- ▣ 114 sites aquatiques « communauté »
- ▣ + 200 mailles spécifiques « sonneur » en 2026
- ▣ 5 suivis supplémentaires en 2026

Bourgogne :

- ▣ 6 structures investies
- ▣ 20 « aires » (mailles)
- ▣ 142 sites aquatiques « communauté »
- ▣ + 800 mailles spécifiques « sonneur »
- ▣ 7 suivis à venir pour 2026

Suivis POP Amphibiens en Bourgogne-Franche-Comté en 2025



Observatoire
de la
faune
de Bourgogne



- Sites aquatiques POP Amphibiens
- Mailles SHF

Sources : OpenStreetMaps contributeurs 2026. Réalisation :
GARCIA E. SHNA-OFAB / Ogis. 19/02/2026



0 25 50 km

Protocole POP Reptile



Pour le suivi d'une aire :

- 3 transects minimum
- Avec ou sans plaques
- 6 passages / an
- Tous les ans entre mars et juin

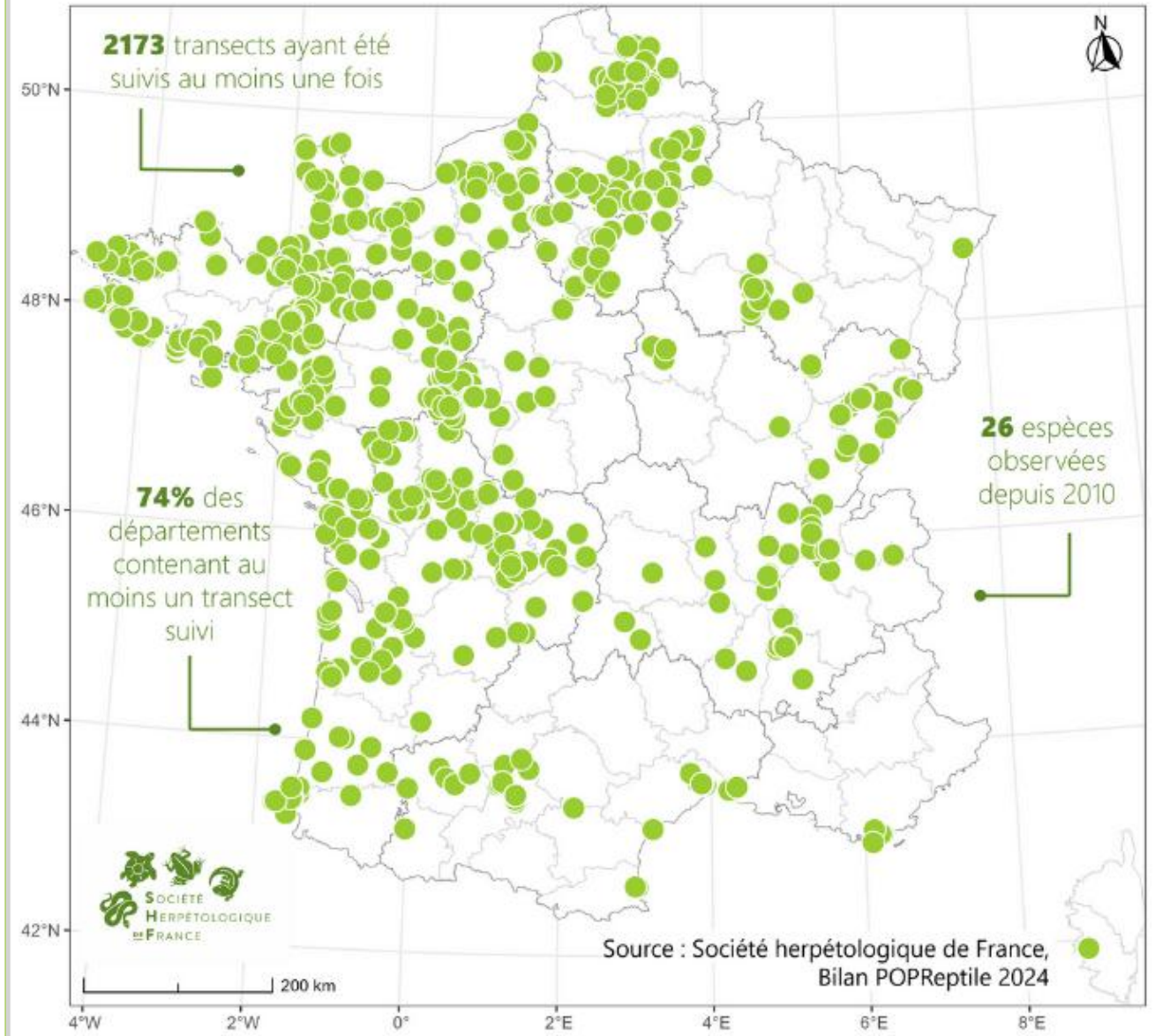


Etat des lieux national 2024

- 183 organismes sur la période 2021-2024
- 556 transects valides sur la période 2010-2024

ÉTAT DES LIEUX 2024

LOCALISATION DES TRANSECTS POPREPTILE EN 2024



Protocole POP Reptile



Observatoire
de la
faune
de Bourgogne



Etat des lieux et Déploiement :

Type de milieu	Protection	Objectifs régionaux (nombre de mailles)	Nombre de mailles en FC	Nombre de mailles en Bourgogne	Progression (%)
Zones urbaines	Protégées	0	-	-	-
	Non protégées	6	0	0	0
Zones agricoles	Protégées	12	21	0	175
	Non protégées	77	11	3	18
Zones forestières	Protégées	16	4	6	62,5
	Non protégées	38	1	2	8
Zones humides	Protégées	1	0	7	700
	Non protégées	0	-	-	-
	TOTAL	150	37	18	

**55 mailles suivies en BFC
(sur les 150 préconisées)
279 transects réalisés**

En 2025 :

Franche-Comté :

- 11 structures et 16 particuliers investis
- 37 mailles
- 171 transects
- 11 suivis à venir pour 2026

Bourgogne :

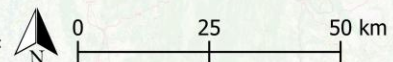
- 4 structures et 4 bénévoles investis
- 18 « aires » (mailles)
- 108 transects
- 2 suivis à venir pour 2026

Suivis POP Reptiles en Bourgogne-Franche-Comté en 2025



— Transects POP Reptiles
Echantillonnage
■ Mailles SHF

Sources : OpenStreetMaps contributeurs 2026. Réalisation :
GARCIA E. SHNA-OFAB / Qgis. 19/02/2026



Les protocoles POP Amphibien et POP Reptile



Observatoire
de la
faune
de Bourgogne



► La remontée des données :

Réalisation des analyses statistiques par la SHF

Observateur



Franche-Comté : LPO BFC
Bourgogne : SHNA-OFAB



Transmission des données à la SHF avant le 15 octobre de chaque année
(à saisir 1 mois avant minimum)

Les protocoles POP Amphibien et POP Reptile



Observatoire
de la
faune
de Bourgogne



Points d'attention :

- Objectifs encore loin d'être atteints
 - Facteur limitant : difficulté de trouver des aires présentant 3 sites aquatiques ou 3 transects favorables (autorisations d'accès, proximité géographique avec les structures...)
 - L'avancée repose sur la volonté des structures et particuliers : majorité des sites suivis par structures partenaires (associations, syndicats mixtes, conseils départementaux, PNR, etc.)
- Difficultés à mobiliser réseau N2000 (peu d'espèces annexe II + adaptées aux protocoles « communauté »)
- Besoin de mobiliser un réseau plus important → suivi de milieux non protégés
- Protocoles chronophages pour les particuliers notamment sur le long terme
- Temps de coordination et d'animation nécessaires et non négligeables
 - Besoin de former les partenaires et bénévoles (méthodes, identification)
 - Pas de temps salarié pour terrain POP

Présentation des Habitats d'intérêt communautaires

Gaël CAUSSE
Coordinateur habitats
CBNBFC-ORI

Protocole HIC - Dunes

« Protocole de suivi de l'état de conservation des habitats dunaires littoraux et continentaux de France hexagonale et de Corse »

Contexte

- Socle requis pour les HIC : évaluer et suivre l'évolution de l'état de **conservation**



- Protocole élaboré en GT « habitats ouverts » piloté par PatriNat, entre 2023 et 2025
- Protocole basé sur un dispositif existant : la surveillance des habitats dunaires littoraux de Nouvelle-Aquitaine (CBNSA et ONF)
- Adaptations pour une dimension nationale et une **ouverture aux habitats dunaires continentaux**
- Encore en phase de test « grandeur nature » en 2025

Protocole HIC - Dunes

Le protocole pour les dunes continentales

Habitats cibles :

- « Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis* » (UE 2330)
 - « Pelouses calcaires de sables xériques » (UE 6120*)
- Système de suivi emboîté par transects et quadrats de fréquence



Maille 5x5 km² de
présence 2330 /
6120*

Sélection d'une
unité de suivi
(système sableux)

Identification des
faciès le long
d'un transect

Quadrats de
fréquence
systématiques le
long du transect

Protocole HIC - Dunes

Le protocole pour les dunes continentales

Les transects et la délimitation des faciès

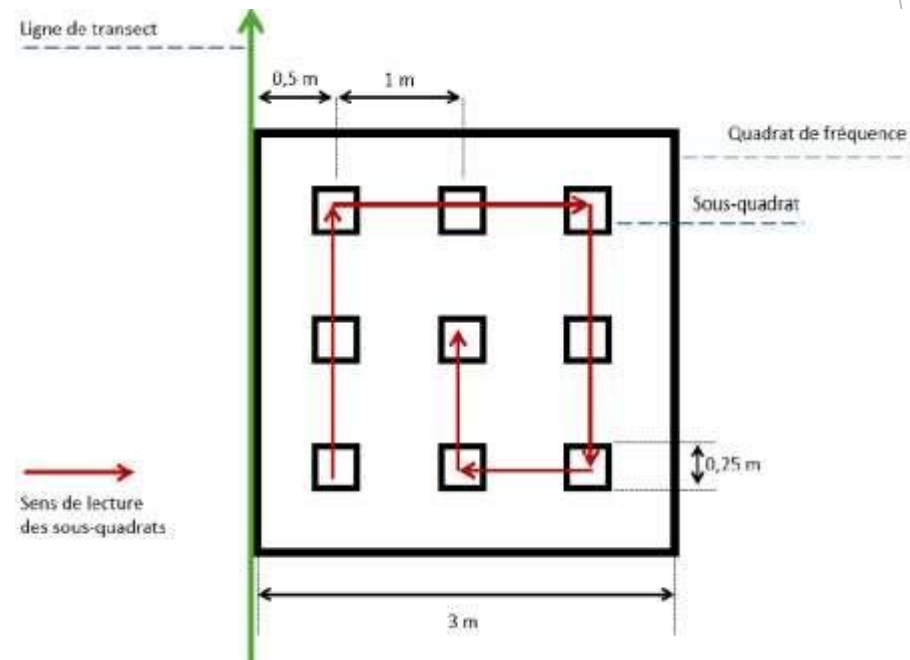


Protocole HIC - Dunes

Le protocole pour les dunes continentales

Les quadrats de fréquence et le relevé floristique

- Positionnement des quadrats le long du transect, à intervalle régulier dépendant de la longueur du transect



Protocole HIC - Dunes

Le protocole pour les dunes continentales

Les variables suivies	transect	Quadrat
Aire de répartition		
Surface		
Trophie (valeur indicatrice des espèces)		
Humidité édaphique (valeur indicatrice des espèces)		
Température (valeur indicatrice des espèces)		
Couverture végétale (par strate)		
Hauteur de la végétation (par strate)		
Espèces caractéristiques		
Espèces bryophytiques		
Colonisation ligneuse		
Groupes socio-écologiques		

cbn

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES INVERTÉBRÉS



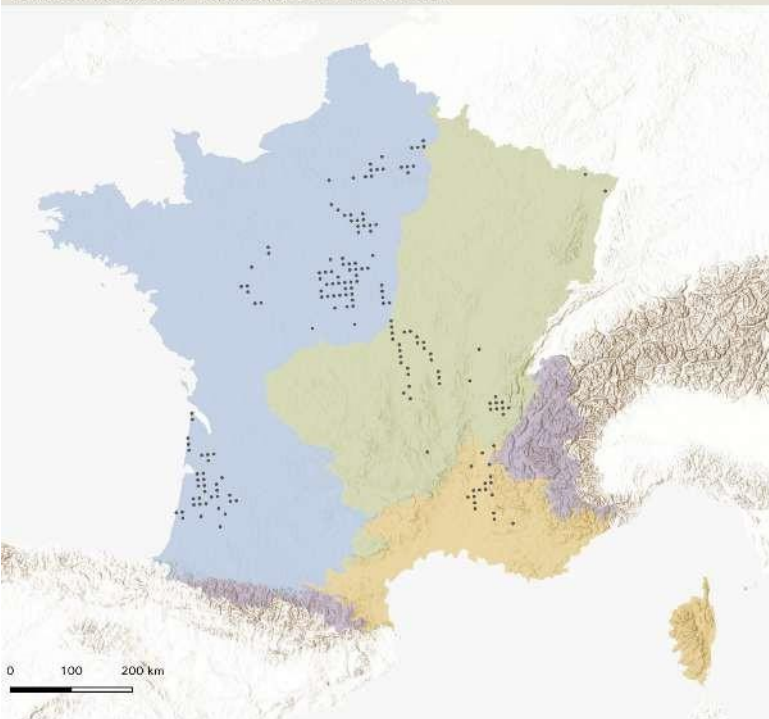
Protocole HIC - Dunes

État des lieux et déploiement (dunes continentales)

Échelle nationale :

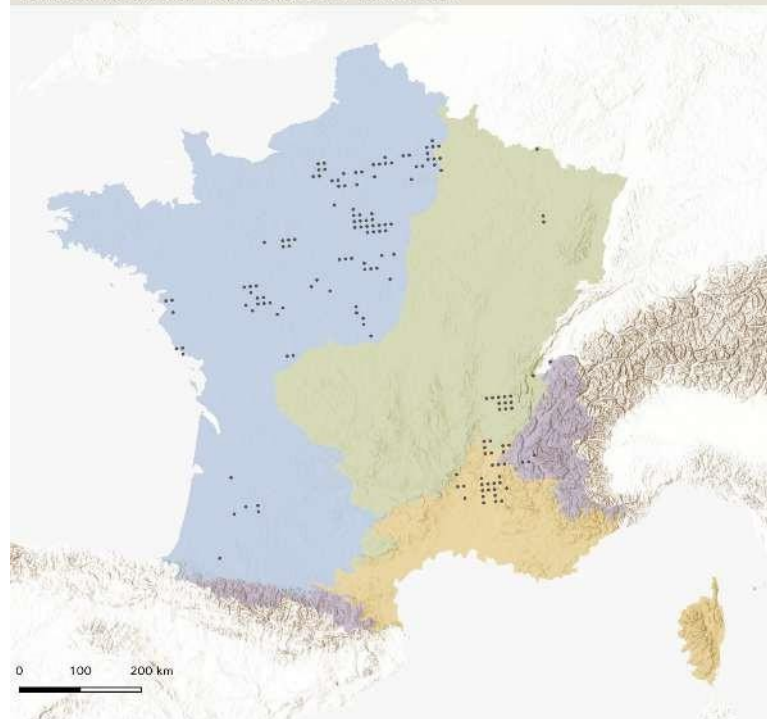
- 2 HIC cibles : 2330 et 6120*
- 4 régions biogéographiques concernées
- 10 CBN + ONF

Carte de distribution - rapportage DHFF 2019-2024



2330 - Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*

Carte de distribution - rapportage DHFF 2019-2024



6120 - Pelouses calcaires de sables xériques

cbn

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES INVERTÉBRÉS

PATRINAT
CENTRE D'EXPERTISE ET DE DONNÉES
OFB • MNHN • CNRS • IRD

Protocole HIC - Dunes

État des lieux et déploiement (dunes continentales)

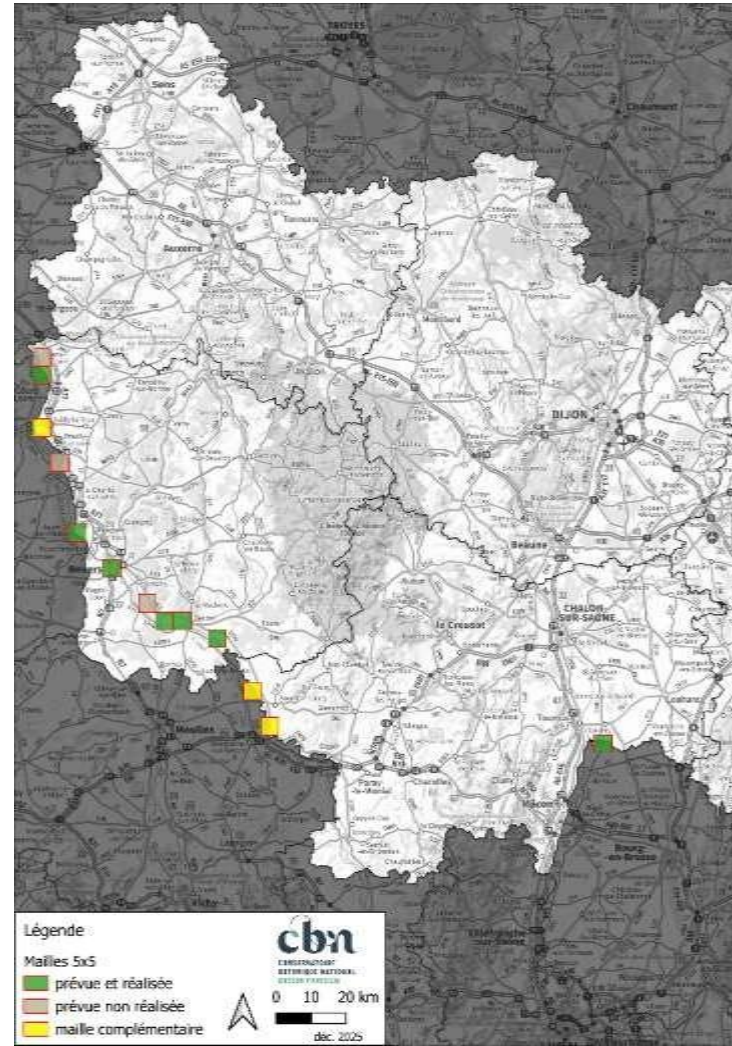
Échelle régionale :

- 1 HIC cible : 2330
- 2 départements concernés : Nièvre (58) et Saône-et-Loire (71)

Test 2025 :

- 10 sites répartis sur 10 mailles 5x5 km²
- La plupart des sites sont en espace protégé/géré (RNN, RNR, site CEN)
- Un transect par site
- Réalisation de 2 transects par jour
- Entre 2 et 5 quadrats systématiques par transect
- Détermination des faciès sur une base phytosociologique

==> Déploiement généralisé du protocole ajusté en 2027



Protocole HIC - Dunes

La remontée des données

Standard national des données de suivi d'habitat en cours de définition

Basé sur les standards existants pour les taxons (SOT v3) et pour les habitats (SOH v2)

Développements en cours dans Lobelia
intégration nouveaux concept ; saisie, consultation et export données

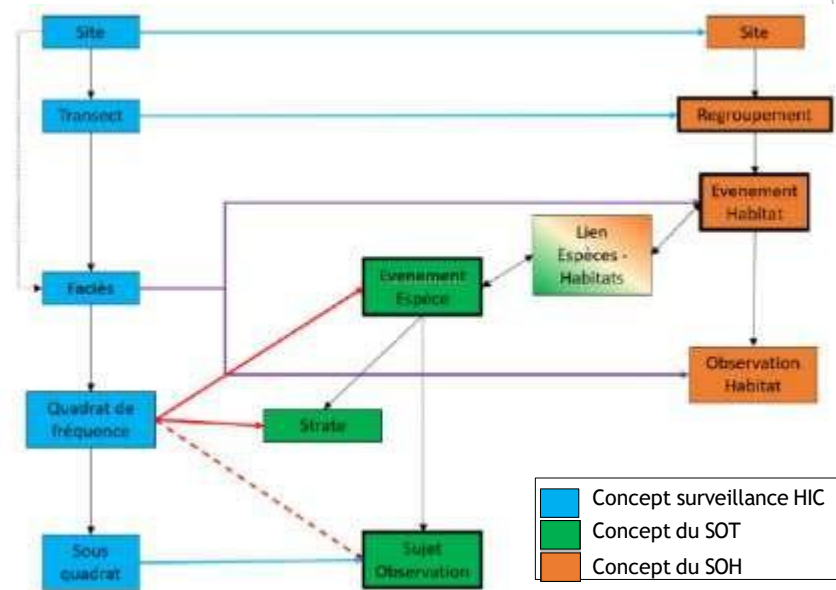
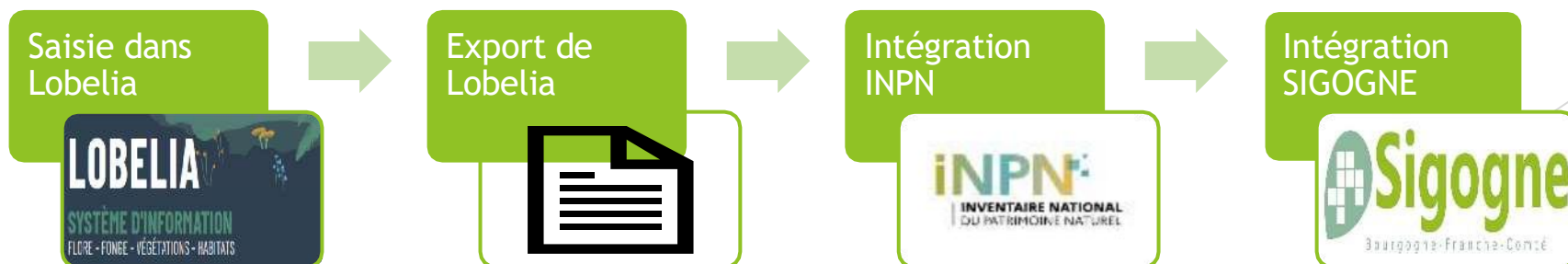


Schéma de correspondances entre concepts (PatriNat, version prov.)

Circuit probable des données :



Protocole HIC

Perspectives

- HIC dunes continentales :
 - 2027 : première lecture,
 - puis une relecture tous les 6 ans (2033, 2039, etc.)
- Pour les autres HIC ouverts, calendrier encore incertain :
 - Tourbières : premier GT en 2024 ; travail sur choix des variables ; session terrain en 2026 (mais pas encore de protocole)
 - Habitats agropastoraux : premier GT fin 2024 ; revue des dispositifs existants ; liste de variables, type de relevé flore...

Besoins

- Accélérer le calendrier, renforcer les moyens !
- Lancer une surveillance à l'échelle régionale, compatible avec les protocoles nationaux mais avec un échantillonnage adapté à la région.



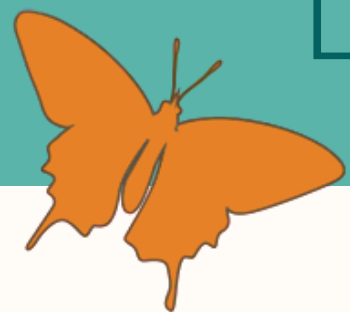
Présentation du STERF

Magdalena BRUGGER
Chargée de missions Entomologie
SHNA-OFAB



Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU
Entomologiste
CBNBFC-ORI



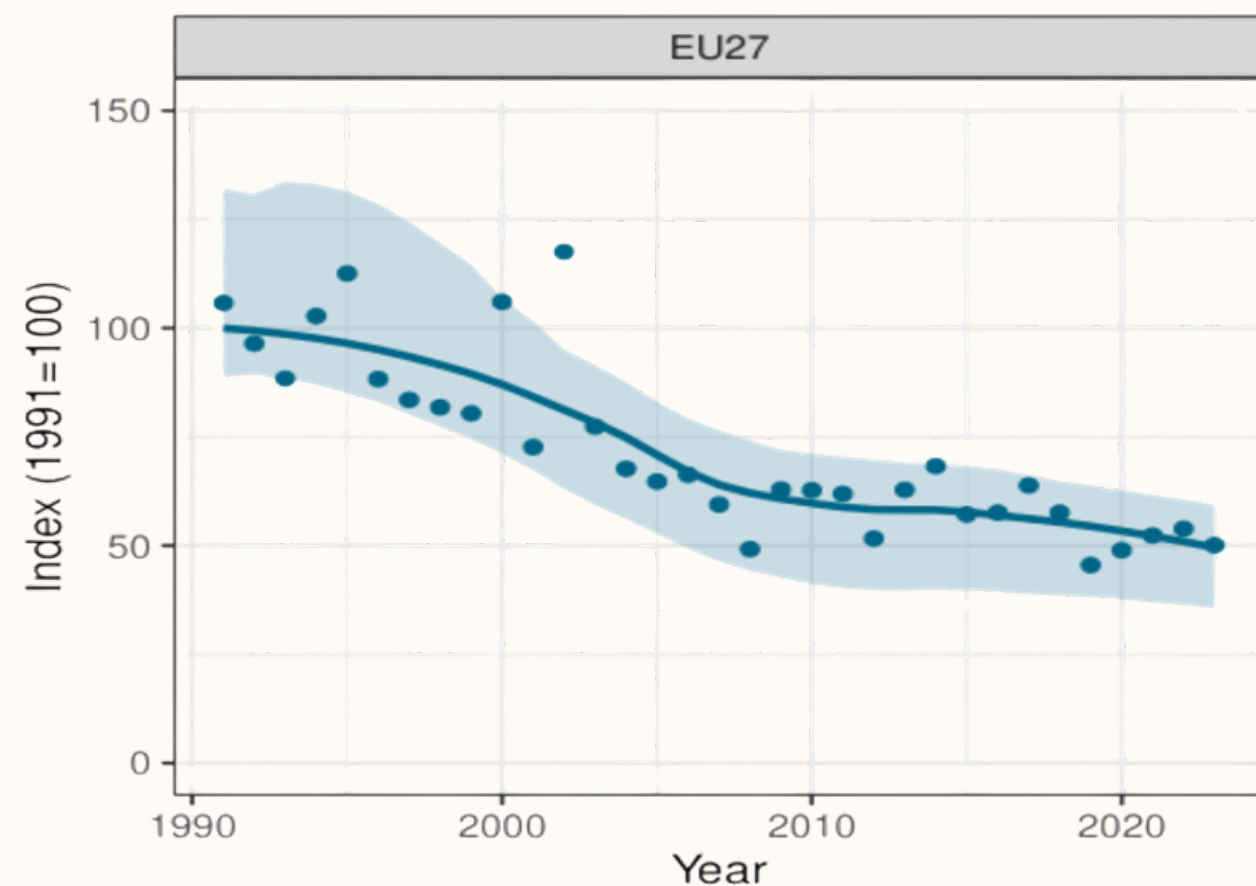


LE SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE - CONTEXTE



Pourquoi étudier les papillons ?

Europe : net déclin des populations de papillons de jour...

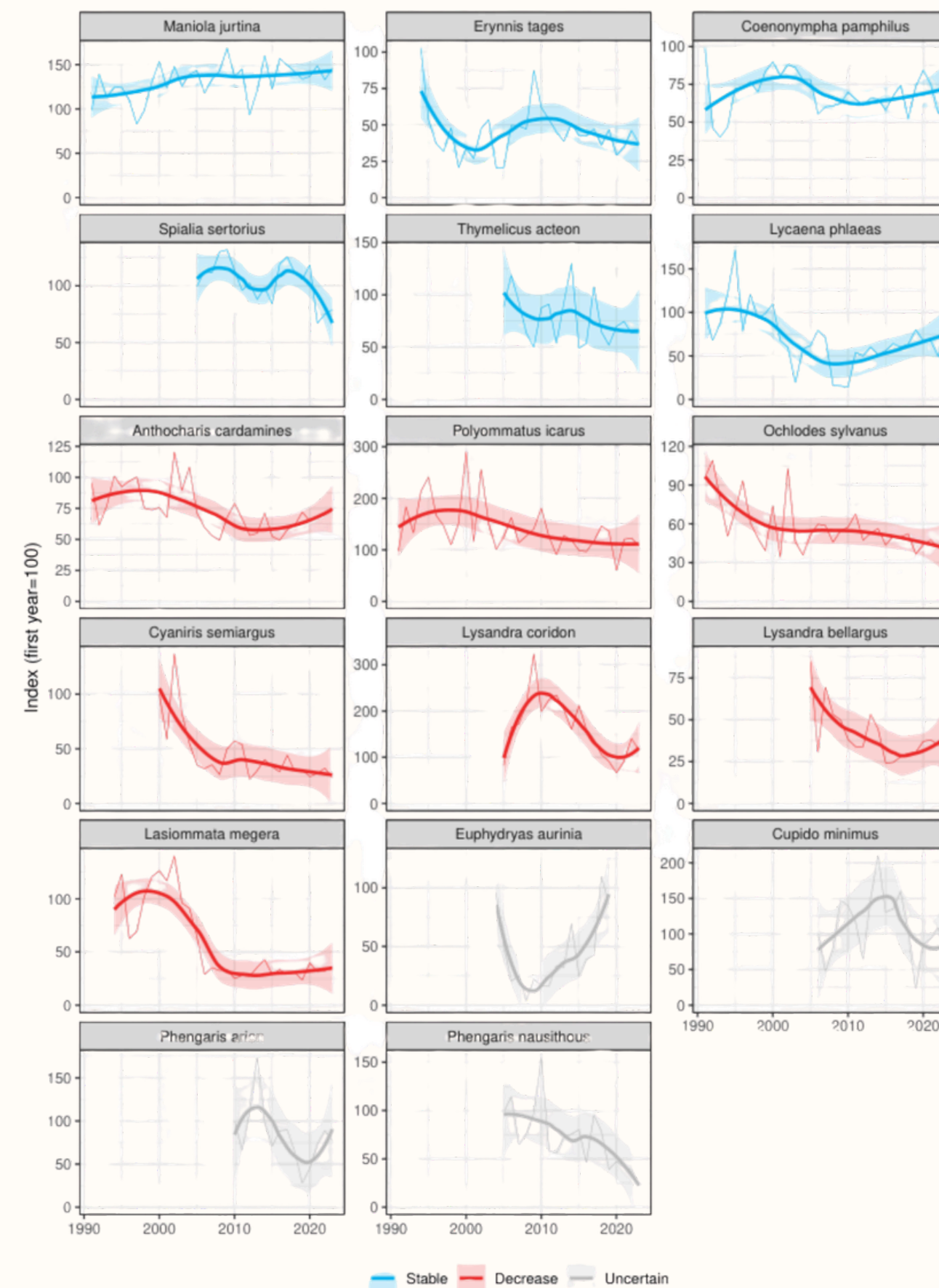


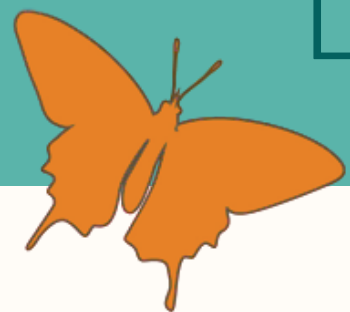
Source : The European Grassland Butterfly Indicator, 1991-2023 (European Environment Agency, 2025)



Van Swaay et al., 2025

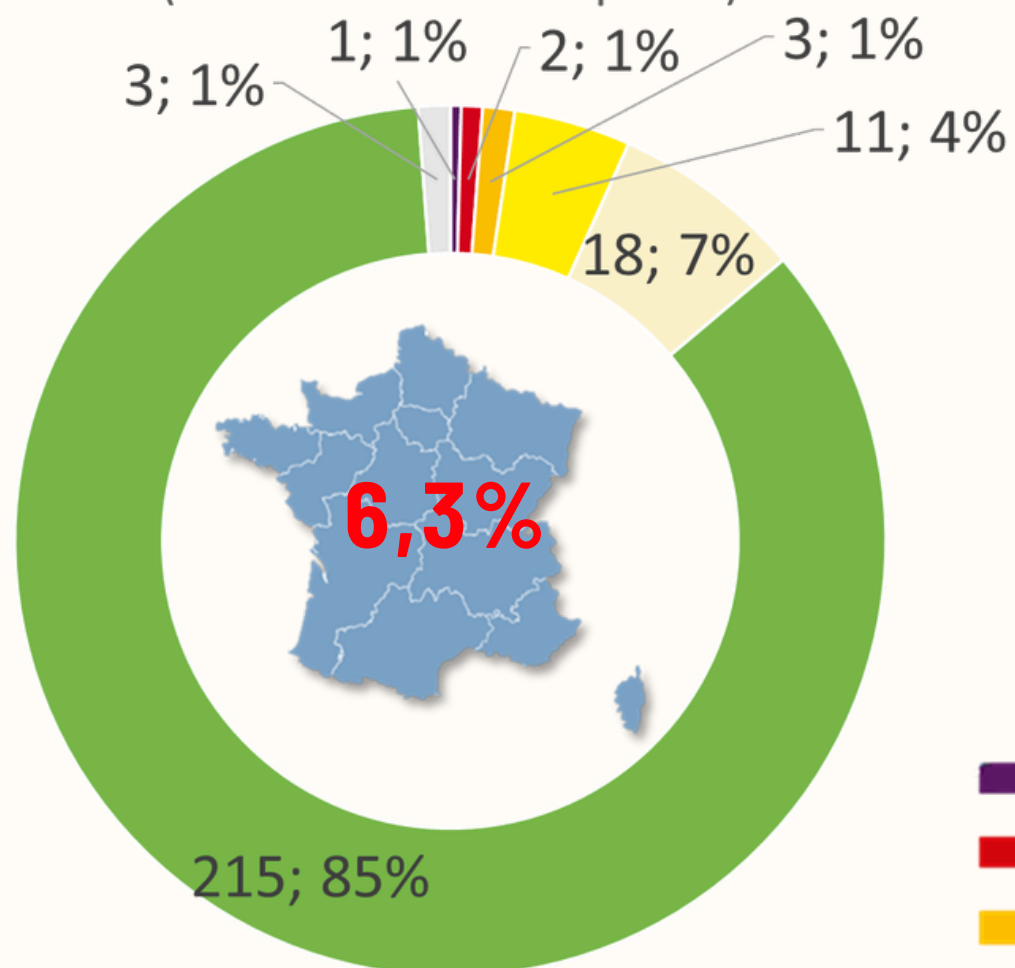
...et notamment des papillons de prairies





Pourquoi étudier les papillons ?

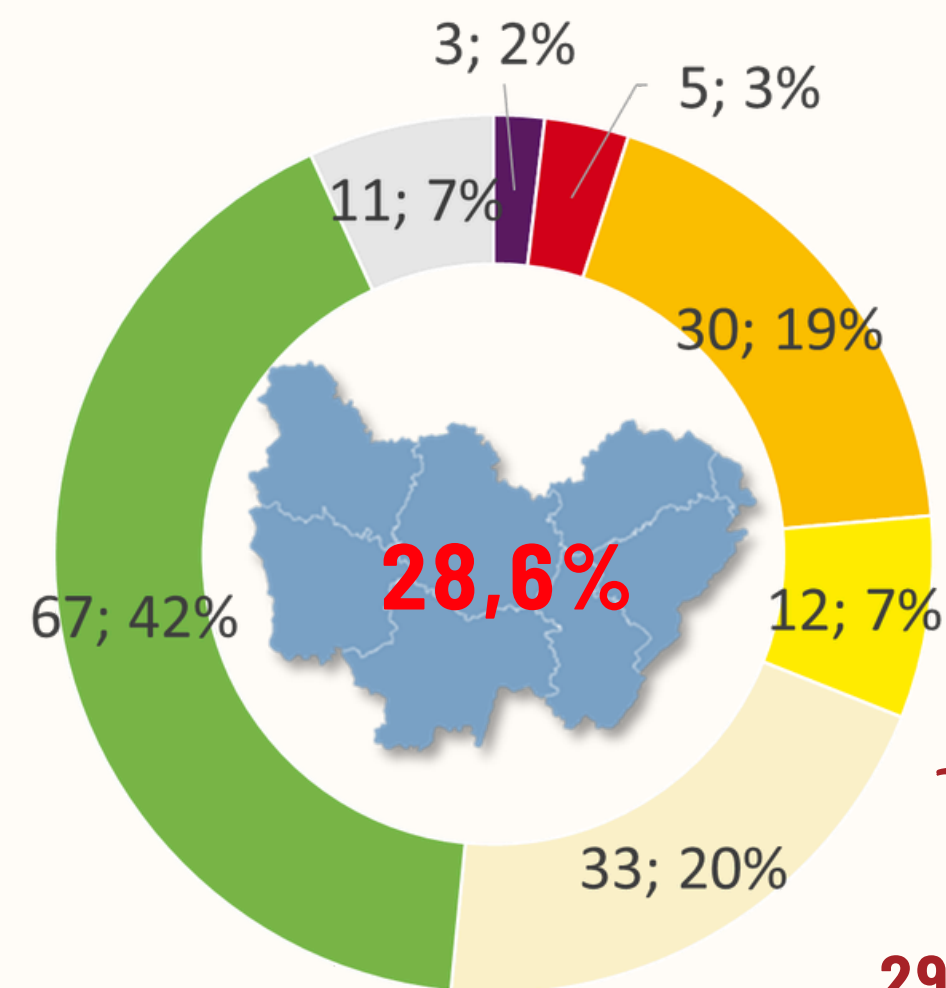
Résultats pour les papillons de jour
(hors NA et sous-espèces)



UICN et al., 2014

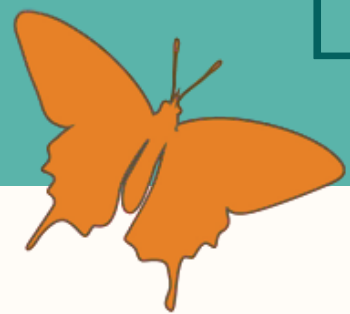
- RE : Disparue de métropole
- CR : En danger critique
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes

Résultats pour les papillons de jour
(hors NA, écotypes et sous-espèces)



CBNBFC-ORI & SHNA-OFAB, 2026

**29,2% avec les zygènes
(7 espèces menacées)**

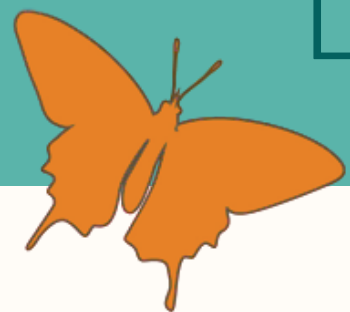


Pourquoi étudier les papillons ?

→ Espèces bio-indicatrices

- Lien spécifique papillon/plante(s)-hôte(s) et habitat
- Réponse rapide au changement dans l'habitat
- Régulation de la production végétale
- Maillon important de la chaîne alimentaire
- Pollinisation





LE SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE - CONTEXTE



Le STERF

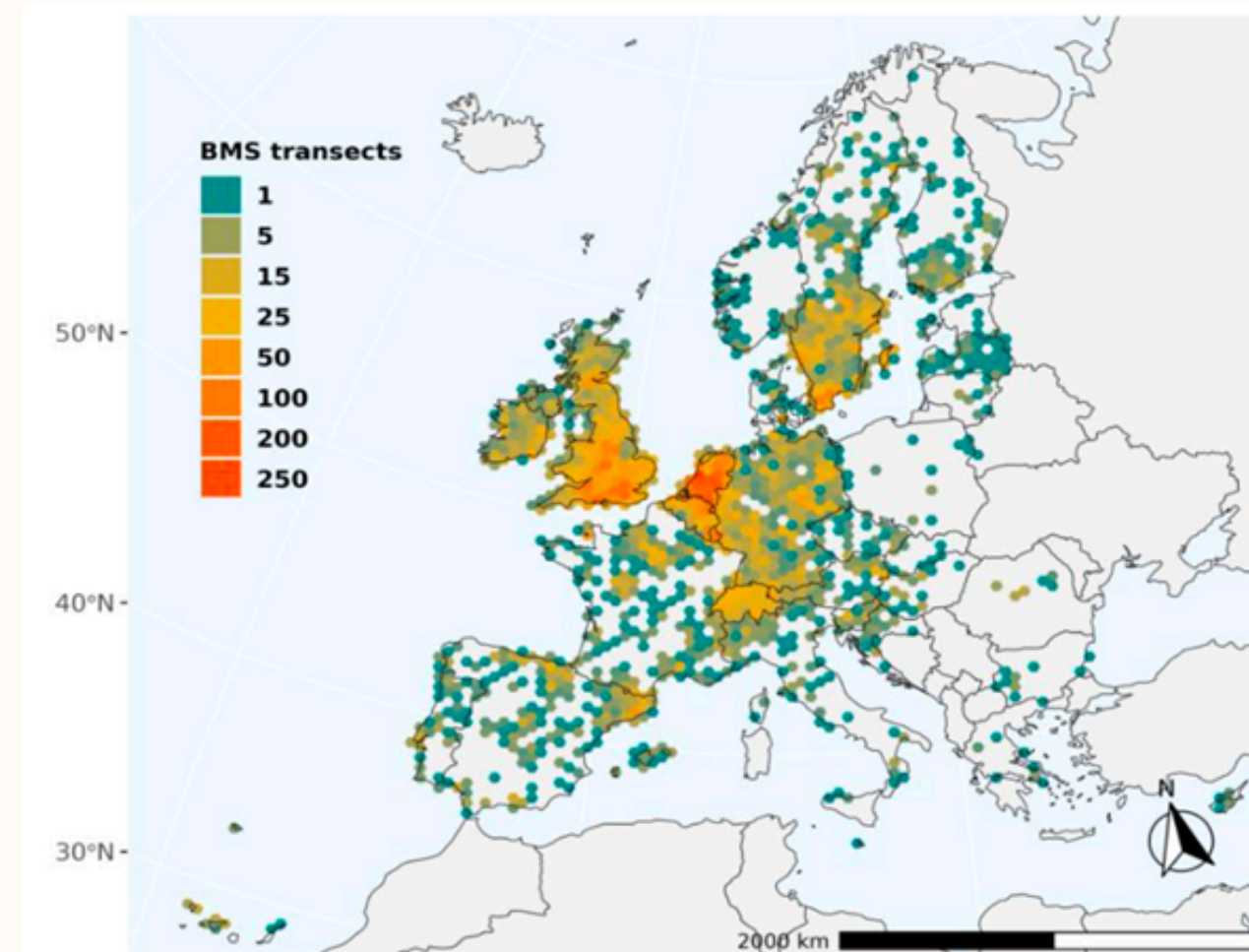
OBJECTIF Le STERF vise à suivre à long terme l'évolution des populations de papillons de jour de France



Lancé en 2006 sur la base du **Butterfly Monitoring Scheme (BMS)**

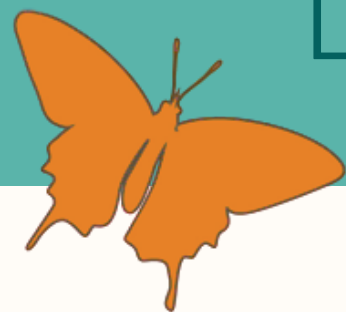
Les données du STERF participent notamment à l'indicateur européen sur les papillons de prairies (Grassland Butterfly Indicator) !

Depuis 2023, le Sterf est le volet français de l'eBMS



Source : The European Grassland Butterfly Indicator, 1991-2023 (European Environment Agency, 2025)





LE SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE - CONTEXTE



Axe 2 du PNA papillons de jour : action 5

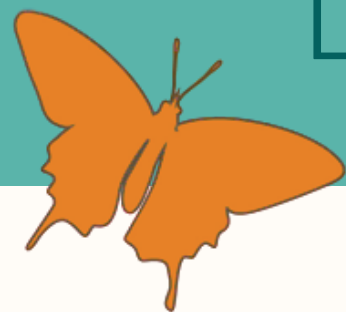
« Mettre en place des dispositifs de suivis et d'inventaires des espèces, de leurs plantes hôtes et de leurs habitats »

+ Axe 1 du PRA papillons de jour de BFC : action 2

Fait partie des dispositifs du socle requis dans le cadre du **Schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre**

EU-PoMS



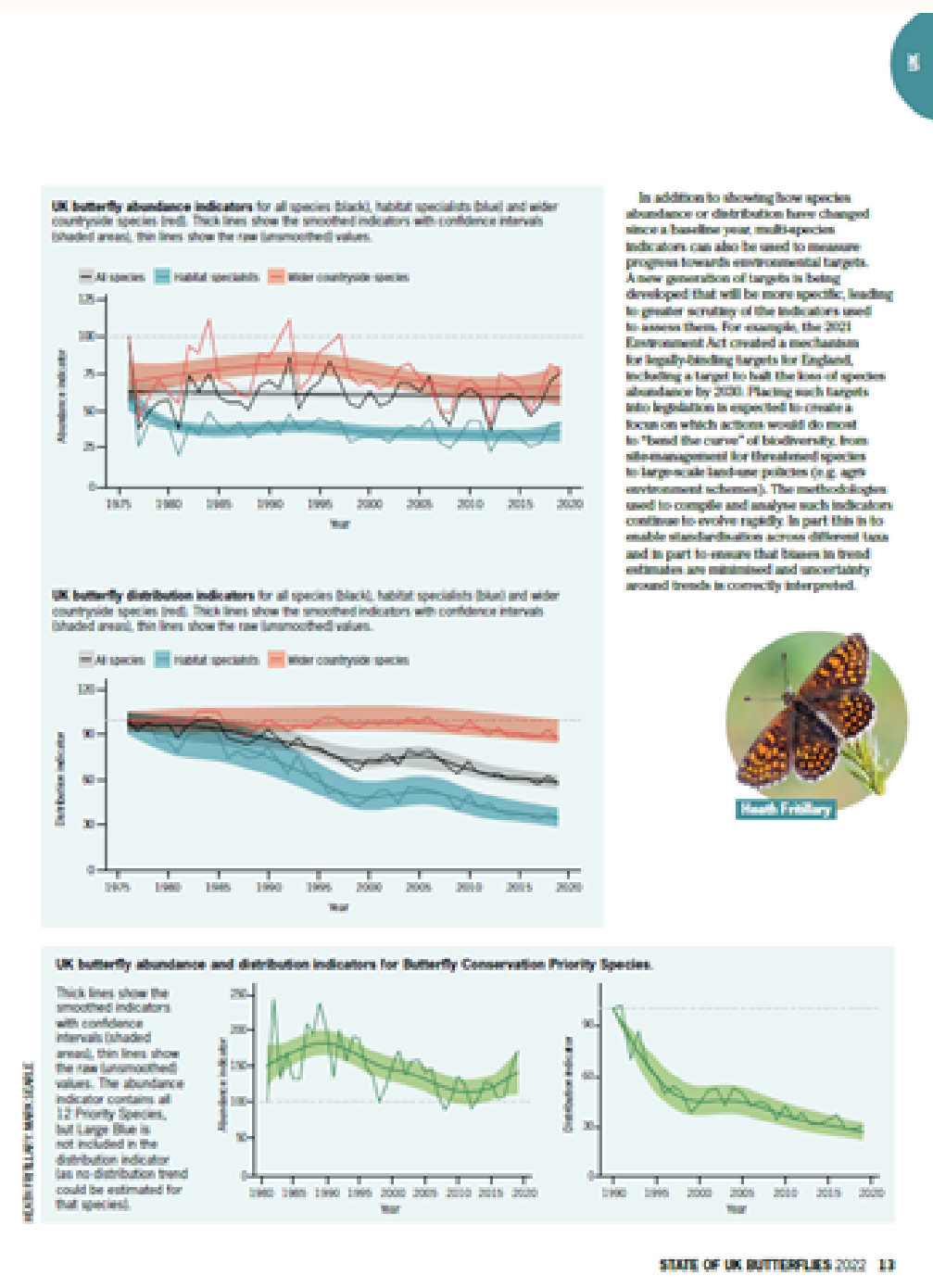


LE SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE - CONTEXTE

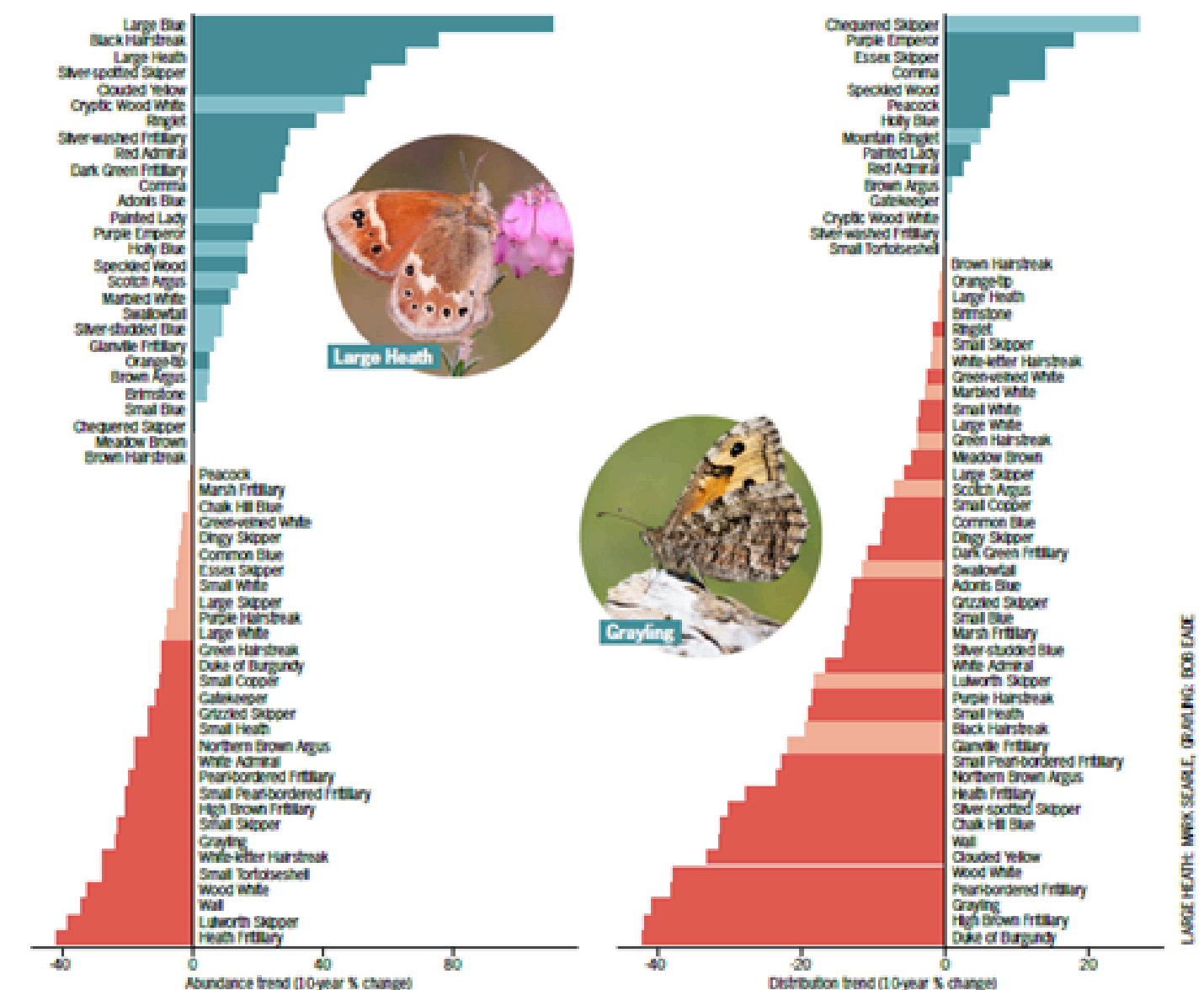


OBJECTIFS OPÉRATIONNELS Disposer de suffisamment de sites et d'années de suivis pour produire des tendances à différentes échelles

Exemple de résultats en Angleterre



UK butterfly species average 10-year trends in abundance (left) and distribution (right). Statistically significant trends are shown in darker shades and non-significant trends in lighter shades. Note that the horizontal scales differ.



LE SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE



STERF
Suivi Temporel des Rhopalocères de France

Minimum 4 passages :

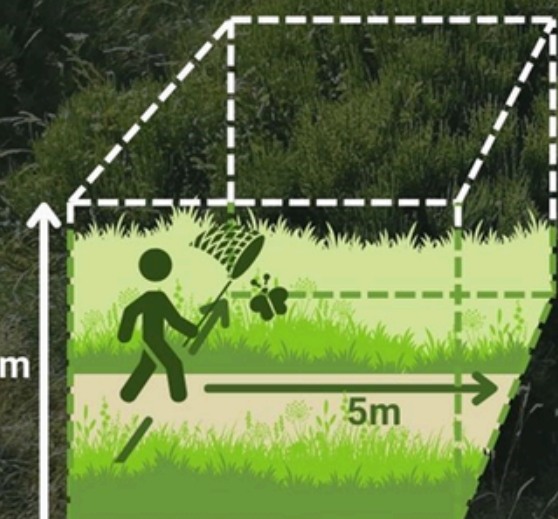
Mai Juin Juillet Août

X 1^{er} 2nd 3^{ème} 4^{ème} X
passage passage passage passage passage passage

4 Passages minimum par an
mai, juin, juillet et août

 Site choisi ou tiré au sort
Carré de 2km/2km

 5 à 15 transects de 50 à 500m



 Pas de pluie

 <50% couverture nuageuse

 + de 13°C
(17°C si nuages)

 vent <30km/h



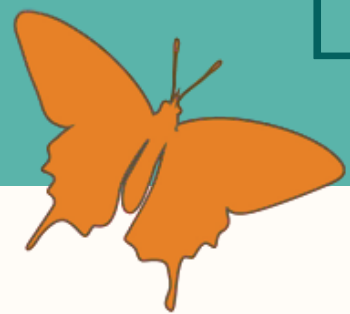
Protocole



Minimum **10-12 sites par département** pour parvenir à faire un **bon indicateur régional**



Sites gérés et non gérés



LE SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE



Référent national :

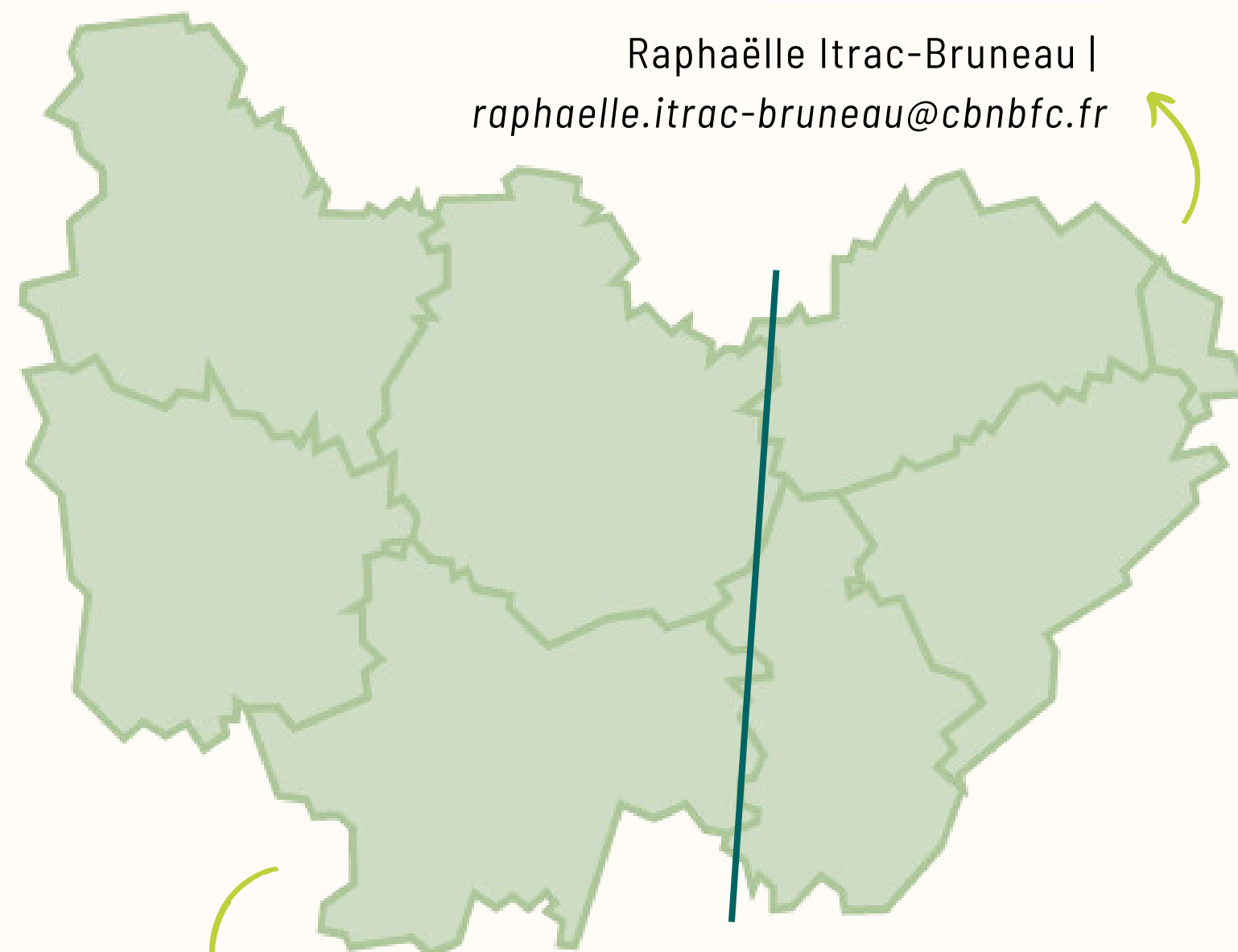
Mathieu de Flores | mathieu.deflores@insectes.org (Opie)

ACTEURS CONCERNÉS PAR LE STERF EN BFC

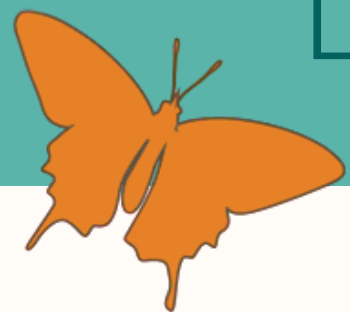
- Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN B et CEN FC)
- Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)
- animateurs d'espaces gérés (N2000, ENS, RNR, RNN...)
- Associations naturalistes
- Fédérations de chasse
- Agriculteurs
- Bénévoles,...



Raphaëlle Itrac-Bruneau |
raphaelle.itrac-bruneau@cbnbf.fr



Magdalena Brugger | magdalena.brugger@shna.fr



LE SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE



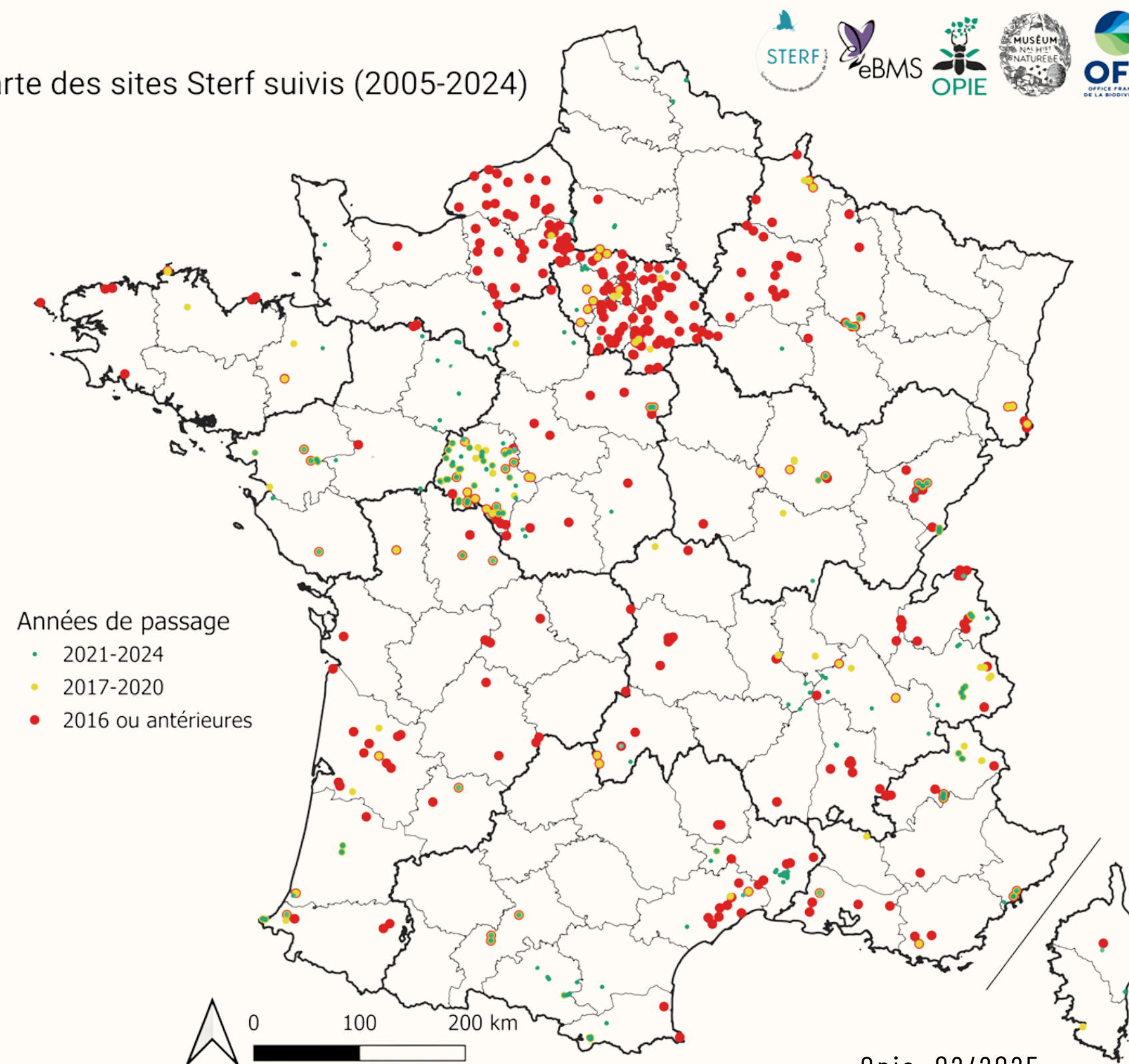
Sites suivis

EN FRANCE

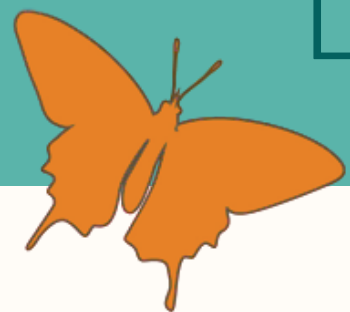
Environ **120 sites** sont suivis en France

Encourageant, **mais encore insuffisant pour pouvoir étudier de façon fine l'évolution des populations de papillons à l'échelle du territoire**

Carte des sites Sterf suivis (2005-2024)



Opie, 02/2025



Sites suivis

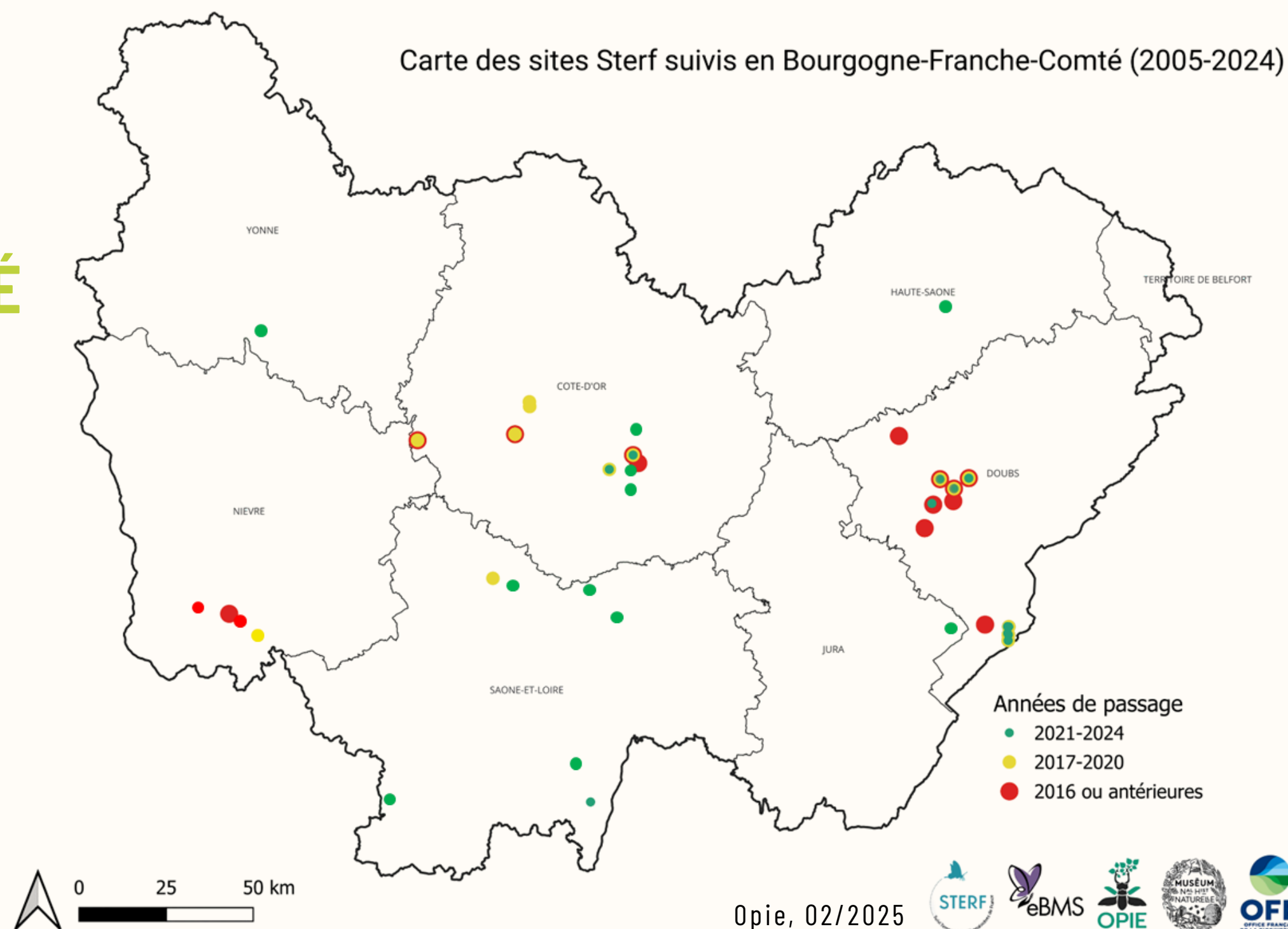
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

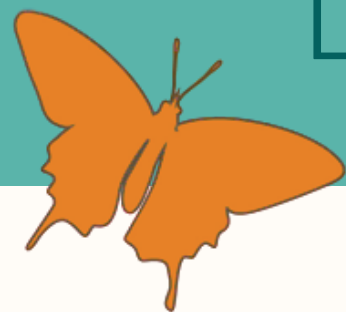
41 sites suivis dans la région dont :

- 22 en Bourgogne
- 19 en Franche-Comté

1er site suivi en 2001

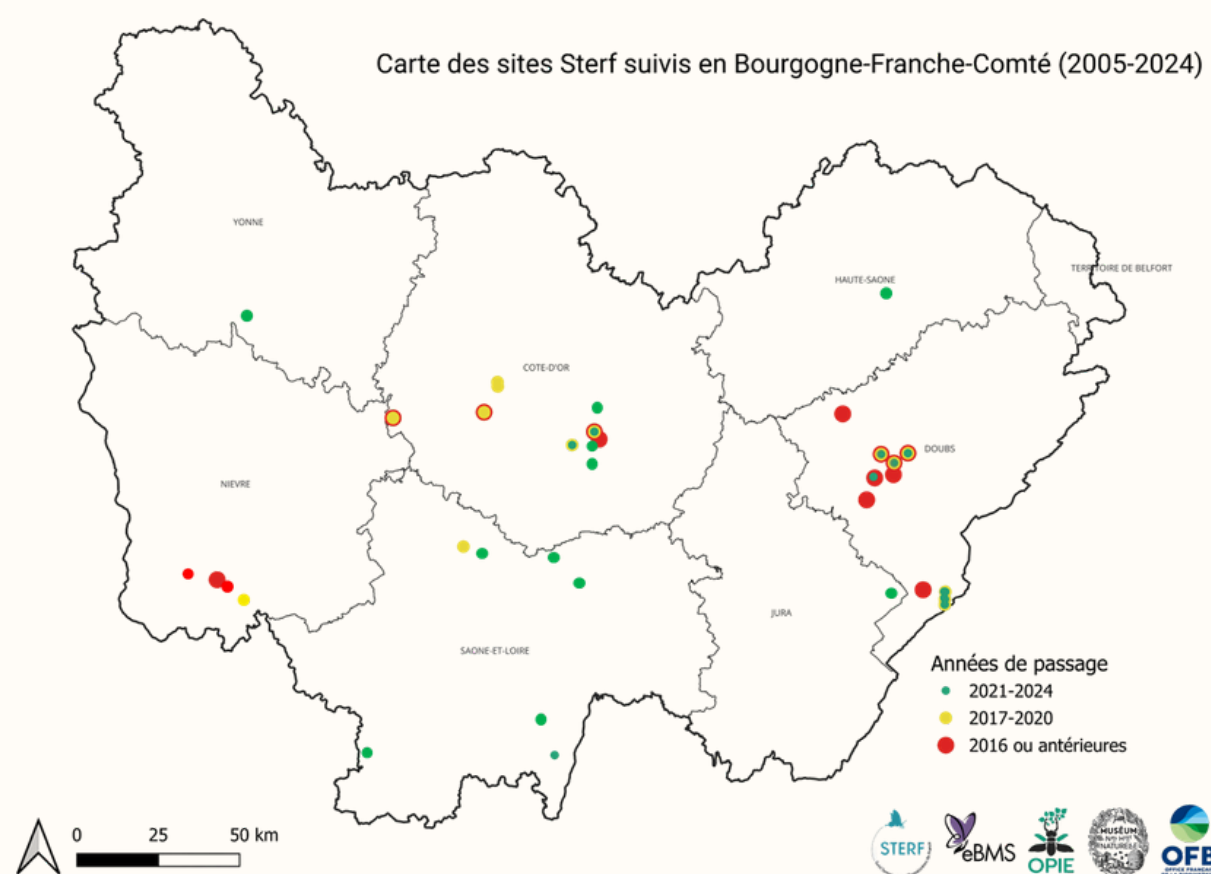
Une vingtaine d'observateurs impliqués





Détail et synthèse EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Carte des sites Sterf suivis en Bourgogne-Franche-Comté (2005-2024)

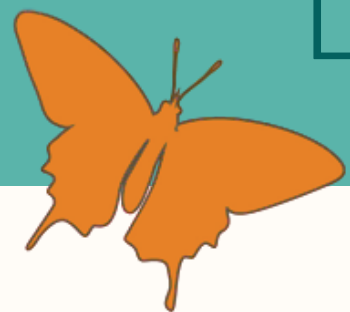


Bourgogne			
Dpt	Nombre de sites	Dont nb de sites gérés	Dont nb de sites actuels
21	10	8	5
58	4	4	0
71	7	5	6
89	1	1	1
	22	18	12

La majeure partie des sites répertoriés sont localisés en Côte-d'Or et Saône-et-Loire et tous les sites dans la Nièvre ont été abandonnés

Franche-Comté			
Dpt	Nombre de sites	Dont nb de sites gérés	Dont nb de sites actuels
25	17	15	13
39	1	1	1
70	1	1	1
90	0	0	0
	19	17	15

La quasi-totalité des sites répertoriés est localisée dans le département du Doubs (dont 4 sites abandonnés) et un seul dans le Jura et la Haute-Saône

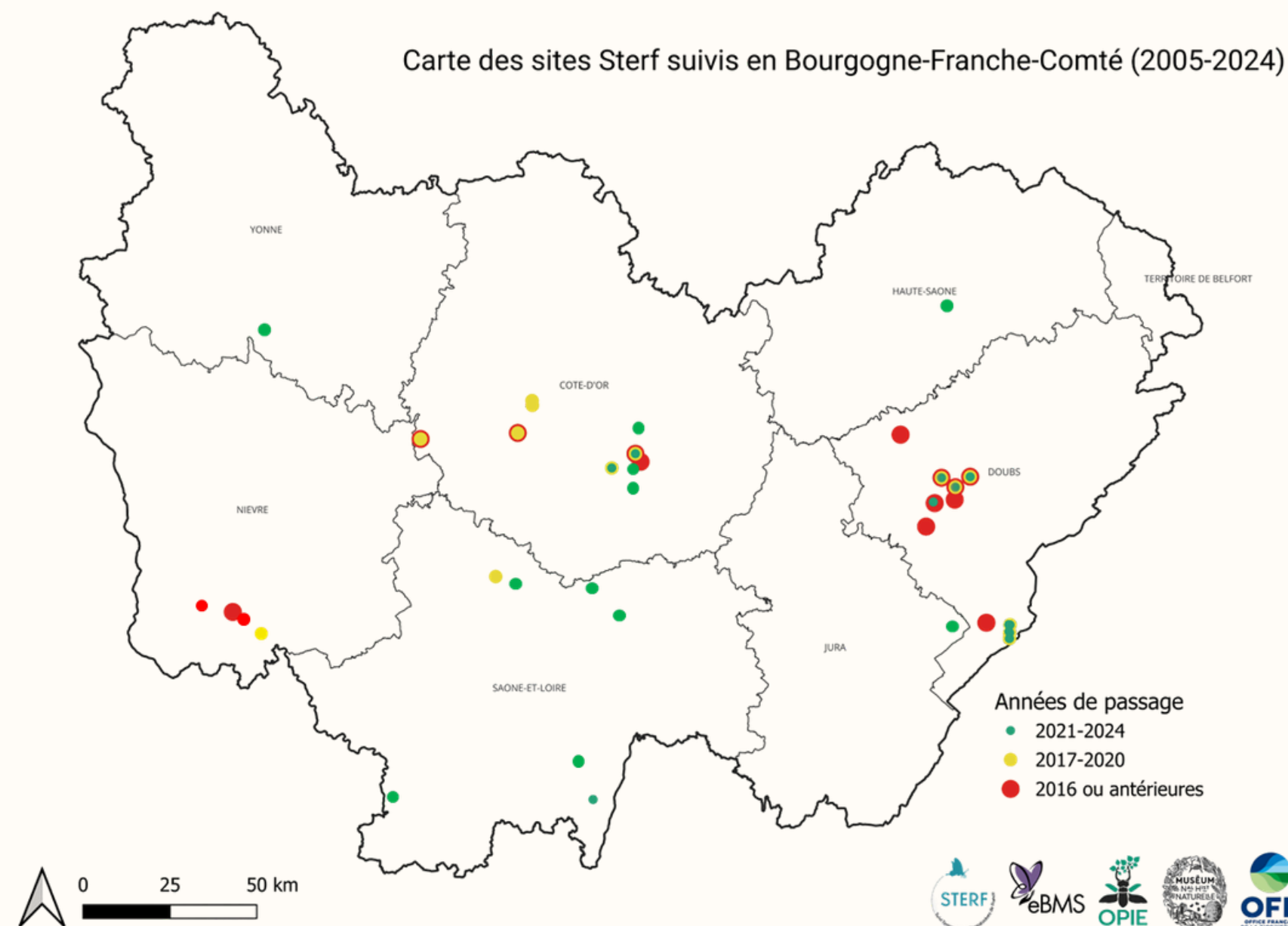


Déploiement au regard des objectifs

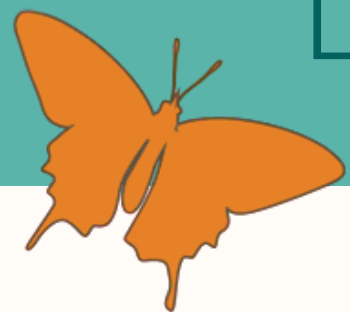
SECTEURS INDISPENSABLES

Bourgogne : tous les départements

Franche-Comté : tous les départements sauf Doubs (renforcement et poursuite)



**Nombre important de stations manquantes au regard des objectifs fixés.
Il apparaît évident que l'idée de s'appuyer uniquement sur le réseau régional
de bénévoles ne pourra suffire pour y répondre de façon satisfaisante.**



LE SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE



Outils

2 mini-guides de terrain :

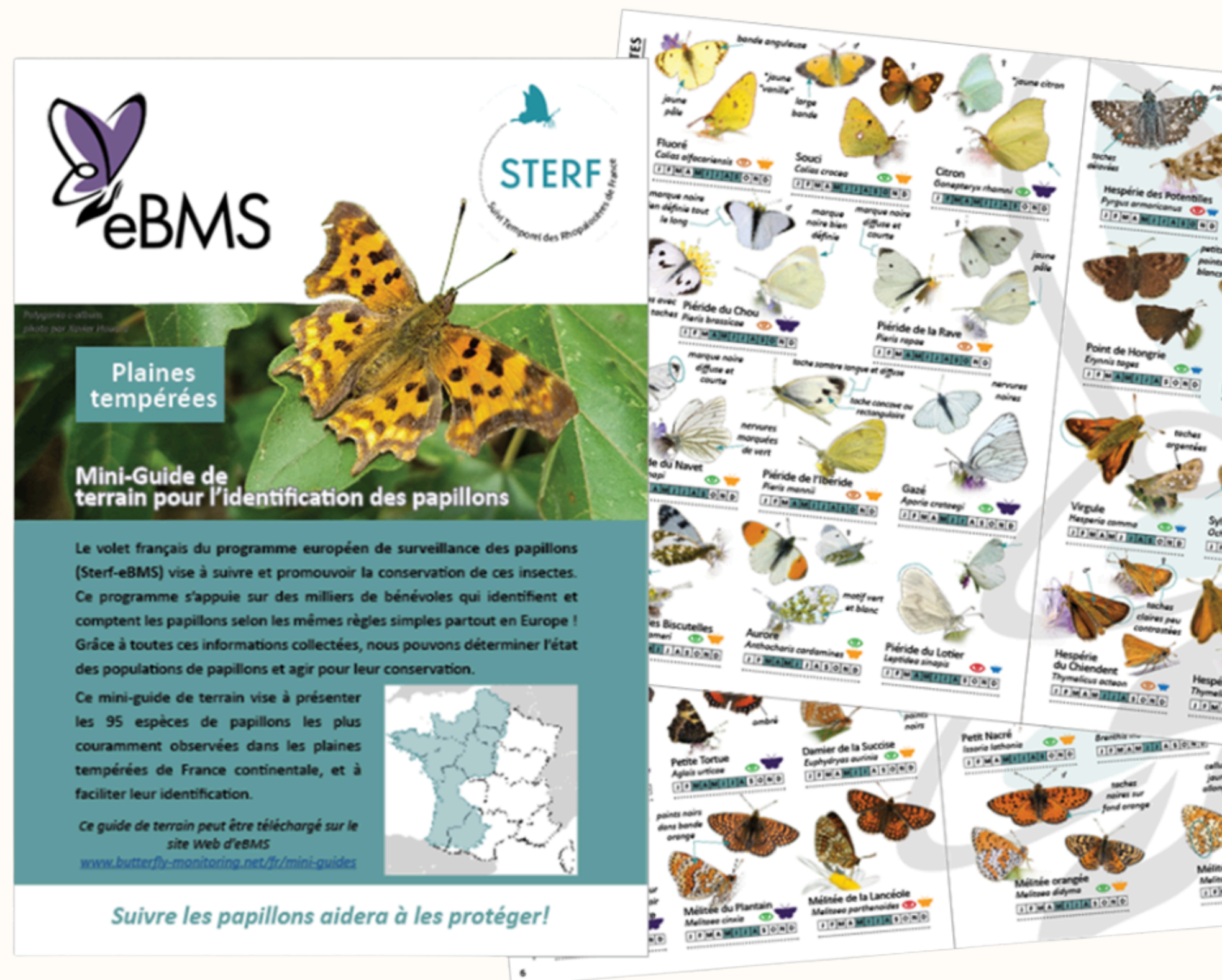
- plaines tempérées
- pourtour méditerranéen et Corse

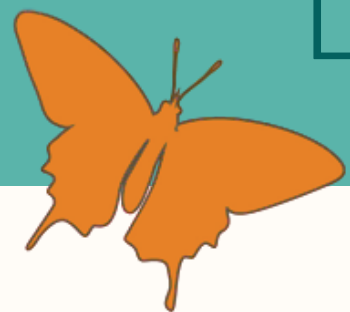
Mise en ligne de guides de saisie et de suivi :

- Guide de saisie complet, qui vous accompagne pas à pas dans toutes les étapes pour créer vos sites, les transects et y déposer vos observations.

→ **Disponible ici :**

<https://butterfly-monitoring.net/france-bms>





Outils

Infolettre > <https://papillons.pnaopie.fr/sterf/>

Abonnez-vous à l'infolettre du Sterf

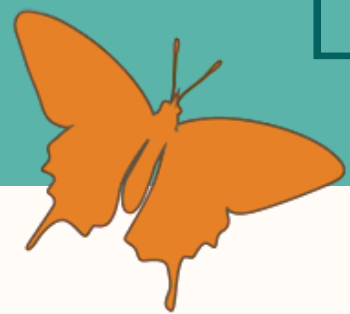
Retrouvez toutes les informations concernant le Sterf dans votre boîte
mail.

Email

☐

Je souhaite m'inscrire à l'infolettre, tout en pouvant me désinscrire à tout moment.

Je m'abonne !



Perspectives

Former les volontaires au protocole Sterf

1 date en Bourgogne et 1 date en Franche-Comté

Organiser une réunion d'information à destination de la Chambre régionale d'agriculture

- Aviser la structure des nouvelles orientations des politiques publiques liées au Schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre
- Agriculteurs volontaires ?
- Désigner, en accord avec la Chambre régionale, un conseiller technique référent au sein de chaque Chambre d'agriculture

Production et diffusion d'un module Geonature Sterf « officiel »

Avec des fonctionnalités d'export pour un versement rapide et transparent dans la base de l'eBMS (*travail en cours*)

↪ **2026, deux canaux pour le dépôt de données Sterf :**
site de l'eBMS (+app) et Geonatures ayant intégré le module officiel



Vous souhaitez participer ?
Rejoignez la communauté Sterf !



Présentation de EuPoMS - Projet THALERA

Florent TABERLET
Responsable des programmes
RNF



Projet THALERA



oreina
ASSOCIATION
PAPILLONS DE FRANCE



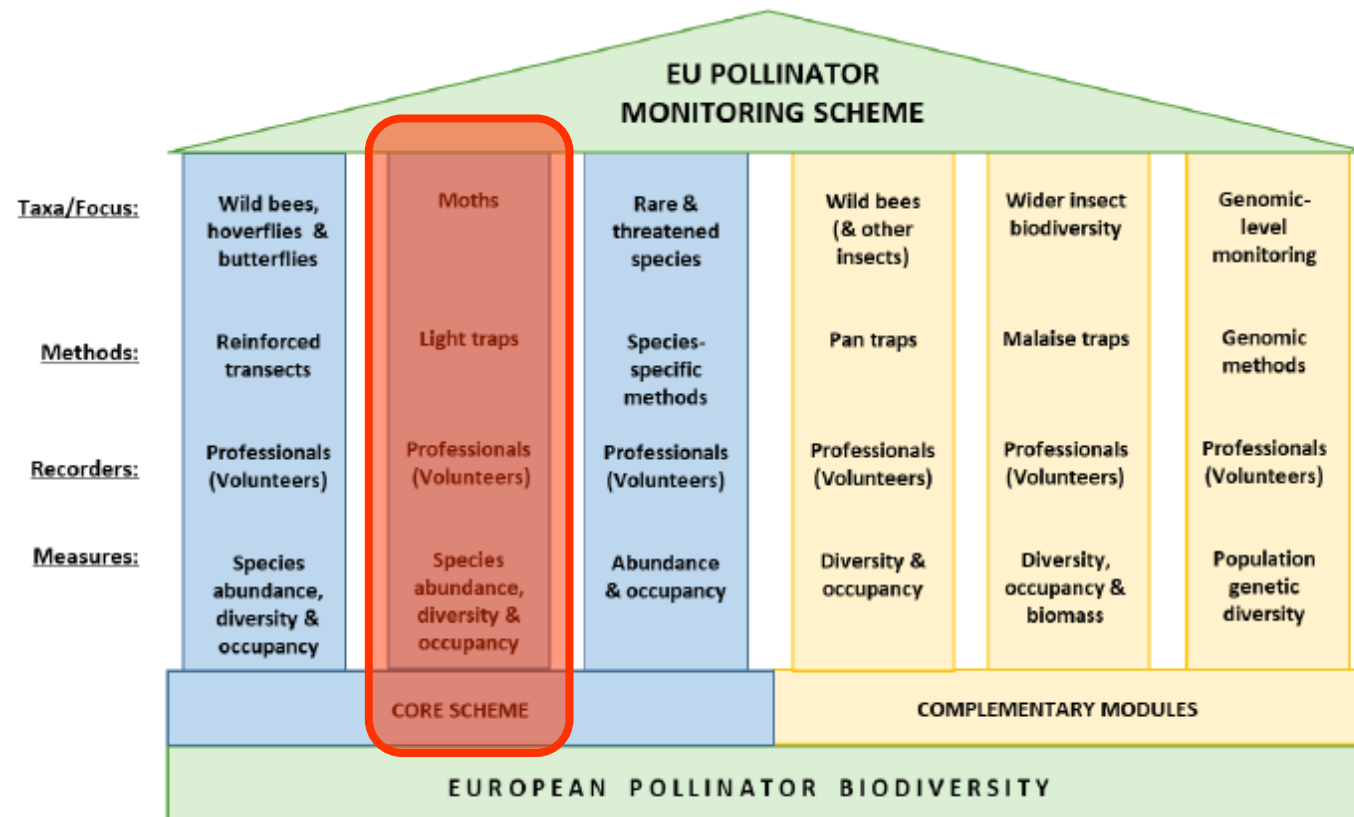
© Stéphane GRENIER | OREINA



Test du suivi EUPoMS des Hétérocères A L'Echelle Régionale

Projet THALERA

Le protocole en bref :



Source : Potts et al. 2024

Projet THALERA

Le protocole en bref :



Cf. Règlement délégué de la commission 2025/2188 du 19 septembre 2025

- 120 sites minimum, identifiés de manière aléatoire
- Hétérocères nocturnes > 20 mm d'envergure
- 1 relevé d'une nuit chaque mois au cours de la saison de suivi (3 semaines min. entre 2 relevés)
- 2 pièges lumineux > 50 m d'écart
- Source lumineuse standardisée sur la durée du suivi (à fixer entre 350 et 550 nm)
- Identification automatisée sur photographie

Projet THALERA

Le protocole en bref :



- Peu coûteux
- Biais observateur limité
- Utilisable en science participative
- Bon candidat pour un déploiement complémentaire, ciblé (pour documenter les effets de pratiques) ou non



- Quels coûts humains et matériels de mise en œuvre ?
- Quelle performance des algorithmes en France ?
- Comment traiter les espèces non distinguables sur photo globale de l'individu ?
- Comment faire lorsque les papillons s'entassent, se superposent ?
- Quel process pour générer, bancariser, analyser les données ?



Projet THALERA

L'architecture du projet :

WP1. Mise en œuvre en conditions de terrain

Jeux de données d'occurrence, jeux de données photographiques, rapport d'analyse national (recommandations pour le déploiement national EUPoMS), rapport d'analyse régional (amélioration des connaissances régionales)

WP2. Complexes d'espèces problématiques

Notes de cadrage technique

WP3. Photo identification automatisée

Rapport de test de performance d'ObsIdentify, notes de cadrage système d'information et « pipeline »

→ 17 sites répartis sur la Région BFC + 2 dans des réserves naturelles des Pyrénées catalanes

→ Échantillonnage dans une logique de compromis entre intérêt d'amélioration des connaissances pour les gestionnaires / représentativité des cas de figure à anticiper



oreina
ASSOCIATION
PAPILLONS DE FRANCE

Projet THALERA

Calendrier :



oreina
ASSOCIATION
PAPILLONS DE FRANCE

Janvier
2026

Avril
2026

Octobre
2026

Juin
2027



Projet THALERA

Pilotage & financement :



61,4 %



28,6 %



10 %

TOTAL
199 952 €

Comité de pilotage



Partenaires associés



UK Centre for Ecology & Hydrology



Votre avis nous est précieux

Évaluez cette journée



Merci pour vos
retours

Conclusion

**Merci de votre
attention**